

Pour les Chrétiens d'Orient
Mobilisations catholiques en faveur de l'accueil des Chrétiens d'Orient

par Milad-Noël SAAD

Paris, le 7 décembre 2017

Résumé

Ce livre porte sur les mobilisations catholiques en faveur des Chrétiens d'Orient. Il se fonde sur une enquête de terrain menée auprès de plusieurs associations impliquées pour cette cause (dont L'Œuvre d'Orient, Les mairies avec les Chrétiens d'Orient, SOS Chrétiens d'Orient et la communauté de Sant'Egidio) ainsi que des entretiens réalisés avec des personnalités politiques et des familles de réfugiés. J'y montre que l'opinion catholique est divisée autour de la problématique de l'accueil en France de ces populations. Une partie de cette opinion est favorable à un accueil temporaire, une autre plaide pour un accueil inconditionnel définitif, enfin un troisième groupe s'oppose à la question de l'accueil et se mobilise dans une perspective d'aide aux Chrétiens d'Orient, dans leur région d'origine. Au final, il est possible de remarquer qu'à travers la cause des Chrétiens d'Orient, une division de l'opinion catholique française se réactualise entre une frange intransigeante, une frange conservatrice et une frange humaniste et moderniste.

Sommaire

Introduction.....	6
Première Partie	11
Chapitre I - Les prémices de la mobilisation.....	12
L'émergence de la question des Chrétiens d'Orient suite à la guerre en Irak	12
Les groupes « Etat islamique » et les Chrétiens d'Orient.....	15
La position de l'Eglise Romaine par rapport à l'exil des Chrétiens	18
Conclusion du chapitre	22
Chapitre II - Protagonistes et stratégies de mobilisation	24
Benoît XVI et les Chrétiens d'Orient.....	24
L'impact des « Printemps arabes » sur la situation des Chrétiens d'Orient	26
François Hollande et les Chrétiens d'Orient.....	27
L'émergence de nouveaux acteurs associatifs en faveur de cette cause.....	29
Les stratégies de rapprochement entre l'Eglise de France et les acteurs engagés	37
L'application de la charte d'action	40
Conclusion du chapitre	40
Chapitre III - Mobilisation humanitaire en faveur des réfugiés syriens	42
Le rôle du Pape François et les origines de la mobilisation en faveur des « Couloirs humanitaires »	43
Les « Corridors humanitaires », le cas italien.....	45
Un projet de « Couloirs humanitaires » en France	47
La signature du protocole d'accord « Couloirs humanitaires »	48
Le protocole « Couloirs humanitaires ».....	50
L'arrivée des premières familles en France (juillet 2017).....	52
Conclusion du chapitre	53
Chapitre IV - Analyse comparative des dispositifs « Irak 500 » et « Couloirs humanitaires ».....	55
Conclusion de la première partie.....	60
Deuxième partie	62
Chapitre V – Retour sur l'enquête de terrain.....	63
Chapitre VI – Les mobilisations politiques en faveur des Chrétiens d'Orient	68
Les stratégies déployées par les mairies	69
Mobilisations à visée politique	69

La mise en place du projet	70
Les actions menées	72
Conclusion de la partie.....	75
Les réactions suscitées par la mobilisation	76
Opposition politique.....	76
Réactions de la collectivité locale.....	78
Conclusion de la partie.....	79
La laïcité en question	79
Aspect culturel : <i>L'Islam de France ?</i>	80
Aspect conceptuel : Revendications des racines chrétiennes	82
Conclusion de la partie.....	83
Chapitre VII - Les Français et l'accueil des Chrétiens d'Orient.....	85
Chapitre VIII – L'enquête auprès des familles réfugiées chrétiennes d'Orient, Une analyse psychosociale.....	88
Méthodologie	89
Les facteurs déclencheurs de l'émigration.....	90
Prise en charge et transfert en France	90
Des formes de tensions intracommunautaires.....	92
L'insertion professionnelle des réfugiés	92
Insertion sociale et dynamiques familiales	93
Les défis de l'intégration	94
Aspects relatifs à la santé des réfugiés.....	94
Dynamisme psychologique en situation de stress post-traumatique.....	95
Discussion des résultats observés	97
Conclusion du chapitre	97
Conclusion de la deuxième partie.....	99
Que comprendre des mobilisations pour les Chrétiens d'Orient ?	101
Bibliographie	105

Introduction

« Cent ans après 1915, l'histoire bégaie. C'est dramatique ! »

Valérie Boyer, député LR, Assemblée Nationale,
le 23 juillet 2016.

À partir de 2013, une partie de la société française s'est mobilisée pour la cause des Chrétiens d'Orient. Cela coïncide avec la procédure engagée par l'organisation « Etat islamique » de désigner les maisons des chrétiens de Mossoul (Irak) par un signe distinctif, dans le but de leur demander soit de payer un impôt réservé aux non-musulmans, la *Djizîa*, soit de se convertir à l'Islam sous peine de mort. Le signe dont il est question correspond à la lettre N de l'alphabet arabe (*nun*), une sorte de U surmonté d'un point, qui désigne les Nazaréens, autrement dit les premiers chrétiens. Parallèlement, le symbole *nun* s'est propagé comme une trainée de poudre sur les réseaux sociaux à travers le monde entier. Il semblerait que cette initiative fut lancée par une étudiante française, Diane de Fontanier, le 20 juillet 2014. Selon ses dires, elle a « mis un Nun sur son profil comme celui qui a été marqué sur les maisons des chrétiens de Mossoul par les jihadistes (sic) de l'EIIL. Pour info¹ ». Se disant catholique et de droite, cette idée lui est venue après avoir vu un reportage sur les actions de l'organisation « Etat islamique » visant les chrétiens irakiens.

Le jeudi 6 juillet 2017 à 21h, plusieurs familles sont accueillies en grande pompe, dans le Salon étoile de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle par une délégation officielle française composée du directeur de l'asile au ministère de l'Intérieur, Raphaël Sodini, et de hauts responsables de diverses associations œcuméniques françaises. Arrivées de Beyrouth et prises en charge par Air France, les cinq familles accueillies ce soir-là sont les premières d'un protocole nommé « Couloirs Humanitaires ». Ratifié le 14 mars 2017 par le Président de la République, François Hollande, il vise à accueillir au moins 500 réfugiés syriens et irakiens. Cependant, contrairement à ce qu'on peut imaginer de prime abord, les familles accueillies ne sont pas toutes chrétiennes.

¹ Tweet de Diane de Fontanier (@diradefo), 20 juillet 2014 à 10h54.

Afin de mieux comprendre comment un engagement individuel (l'envoi d'un tweet) a permis une mobilisation collective en France rassemblée autour de la lettre *nun* qui est devenue la devise de celles et ceux en faveur des Chrétiens d'Orient, nous allons brosser, à grands traits, quelques moments charnières qui ont permis ce développement. En effet, des hommes et femmes politiques tout comme des membres du gouvernement se sont très rapidement positionnés jusqu'aux plus hauts sommets de l'Etat pour la cause des Chrétiens d'Orient. Moins de dix jours après le tweet de Diane de Fontanier, le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius (PS) et le ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve (PS) annoncent, le 28 juillet 2014, être prêts à accorder l'asile en France aux Chrétiens d'Orient². Parallèlement, deux députés, Valérie Pécresse (LR) et Véronique Besse, sont à l'initiative d'un groupe de travail à l'Assemblée nationale qui vise à sensibiliser le gouvernement à l'accueil des Chrétiens d'Orient³. Suite à cela, en avril 2015, un groupe de liaison, de réflexion, de vigilance et de solidarité avec les chrétiens et les minorités au Moyen-Orient est créé au Sénat, présidé par Bruno Retailleau (LR)⁴. Ces deux dernières initiatives représentent l'aboutissement d'un travail de sensibilisation mené par l'association *Coordination Chrétiens d'Orient en Danger* (CHREDO). Fondée en septembre 2013 par Patrick Karam, conseiller régional d'Île-de-France (LR) et inspecteur général de la jeunesse et des sports, cette association a œuvré auprès des autorités locales et de l'opinion publique, dans le but de les sensibiliser à la situation des chrétiens d'Irak et de Syrie. Se disant touché par cette question, le député-maire du 16^e arrondissement de Paris, Claude Goasguen (LR) crée à son tour, en mai 2015, une association nommée *Les Mairies avec les Chrétiens d'Orient*. Association partenaire du CHREDO, elle a pour but de fédérer les élus locaux de la République et l'opinion publique sur la situation des Chrétiens d'Orient. Dans ce cadre, chaque commune membre de l'association, organise un événement inaugural lors de son adhésion, associant élus et représentants religieux à l'occasion duquel ils dévoilent une banderole arborant en jaune la lettre « nun » sur fond noir et au centre de laquelle est représentée l'écharpe tricolore sur fond noir.

Il nous semble que la mobilisation en faveur des Chrétiens d'Orient constitue un cas d'étude singulier dans la mesure où elle dépasse le simple fait associatif dont nous venons de

² « La France prête à favoriser l'accueil des Chrétiens fuyant d'Irak », *Le Monde*, 28.07.2014.

³ Ariane Riou, « Un groupe d'étude sur les chrétiens d'Orient à l'Assemblée », *La Croix*, 30.07.2014.

⁴ « Le groupe de liaison, de réflexion, de vigilance et de solidarité avec les chrétiens d'Orient du Sénat a été constitué », Sénat, 8.06.2015. <http://www.senat.fr/presse/cp20150608.html/>

faire-part. En effet elle touche aussi diverses institutions exécutives et législatives françaises, dont le Parlement, le gouvernement et la Présidence de la République.

Au plus haut niveau de l'Etat, deux protocoles d'accueil pour la population de l'Irak et de la Syrie ont en effet vu le jour en 2016 et en 2017. Le premier est lié directement à la cause des Chrétiens d'Orient, il a été ratifié en mars 2016 alors que Laurent Fabius était ministre des Affaires étrangères. Le second, portant le nom de « Couloirs Humanitaires » a été signé par le Président de la République en mars 2017. Ces deux protocoles, outre que, chronologiquement, le premier engage un ministère et le second l'Elysée, me semblent être représentatifs de deux tendances politiques et culturelles présentes au sein de la société française et plus encore particulièrement au sein des églises chrétiennes de France : l'une pourrait être qualifiée de traditionnelle, l'autre d'humaniste. Un tel constat est à mettre en lien avec la manière dont la recherche a été configurée par les terrains d'enquête investigués.

* * *

Dans une intervention à l'Assemblée Nationale, cent vingt ans auparavant, le discours de Jean Jaurès en novembre 1896, avec le même type d'actualités, est toujours pertinent. En effet, Jean Jaurès avait dénoncé « la faillite morale de la vieille Europe chrétienne et capitaliste⁵ » à cause des massacres perpétrés contre les Arméniens de l'Empire Ottoman. Au-delà du facteur religieux, dont Albert de Mun a fait allusion durant cette même assemblée, où il parlait d'« obligations qui engagent la France envers les vieilles communautés chrétiennes⁶ », Jean Jaurès a passé outre. Il a interpellé la « conscience » des grandes puissances européennes face à leurs engagements vis-à-vis de cette tragédie humaine. Car, dix-huit ans avant cette date, par le traité de Berlin, l'Europe s'était engagée solennellement à protéger la sécurité, la vie et l'honneur des Arméniens. Par ailleurs, Jaurès et de Mun accordent à ces événements une relecture géopolitique conspiratrice à l'encontre des chrétiens, puisqu'ils n'ont pas hésité à accuser « le Sultan qui a voulu, qui a organisé, qui a dirigé les massacres⁷ ».

Il y a plus d'un siècle, le gouvernement s'était déjà allié à la cause de la population arménienne, et déjà interrogé sur leur sort face aux exactions endurées. Cette période de l'histoire de la troisième République, partage de nombreuses similitudes avec la cause actuelle

⁵ Péguy publia, « Les massacres d'Arménie » dans *Action socialiste*, 1899.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

des Chrétiens d'Orient, par rapport aux types d'arguments évoqués et les formes de mobilisations de types étatique (Commission d'enquête sur les premiers massacres de Sassoun) et associatif (Comités arméniens, journal Pro Armenia) et/ou d'opposition. Il nous semble que, depuis cette époque, les deux formes de tendances, catholiques engagés et humanistes, partagent la scène politique catholique française.

D'ailleurs, le massacre a repris en 1915, suite au déclenchement de la Première Guerre mondiale qui se situe un an après l'assassinat de Jaurès. Mais, cette fois-ci, la population assyro-chaldéenne devient aussi cible des attaques avec les arméniens. A l'Assemblée de Genève, en 1920, la question arménienne fut évoquée. Lord Robert Cecil incite, durant cette assemblée, les grandes puissances européennes à réagir « en vue de parer au danger qui menace actuellement ce qui reste de la race arménienne ⁸ ». A cette même occasion, le délégué serbe, M. Spalaïkovitch, dénonce « la méthode cynique et froide » dans l'extermination des peuples « que les Turcs ont appliquée et appliquent encore aux peuples chrétiens ⁹ ». Un accord a été conclu entre les grandes puissances alliées, durant cette assemblée, afin d'attribuer une possibilité d'accueil à toute une population cible d'attaques pour raisons idéologiques (russes, arméniens, assyro-chaldéens). Même s'elle n'était pas appliquée dans l'immédiat, cette procédure a mis en place « une nouvelle conception du droit d'asile et de ses implications dans les domaines juridique et de l'éthique ¹⁰ ». Elle sera concrétisée, en 1922, par un titre d'identité international, le passeport Nansen, qui représente une confirmation du droit d'asile et la première élaboration du statut des réfugiés. Nous constatons donc, deux types d'arguments face à cette situation : soit la solidarité religieuse, soit la cause humanitaire.

Parallèlement, la décision du régime international dit du mandat de la Société des Nations, en 1919, avait pour vocation de réorganiser les possessions de l'Empire Ottoman, puisque, comme il a été précisé au premier paragraphe de l'article 22 du pacte de la SDN, que ces populations ne sont pas encore capables de se gérer elles-mêmes. Donc, à la fin de la Première Guerre mondiale, la France et l'Angleterre se sont entendues pour se répartir les anciens territoires de l'Empire Ottoman dans l'objectif de protéger l'ensemble des minorités présentes. Cette même région est redevenue explosive depuis la guerre libanaise en 1975. C'est la raison pour laquelle avec la création de l'Etat libanais, il a été décidé que le Président

⁸ *Actes de la première Assemblée*, 5e séance du 17 novembre 1920, Séances plénières, p. 95-96.

⁹ *Ibid.*, 9e séance du 22 novembre 1920, Séances plénières, p. 184-188.

¹⁰ Catherine Gousseff, *Immigrés russes en France (1900-1950)*, Thèse de doctorat, EHESS, 1996, P. 387.

de la République serait exclusivement catholique. Ce qui forme le premier élément de la Constitution libanaise.

Pour revenir à l'actualité et aux façons d'envisager la question de l'accueil, les fondements politiques, historiques et éthiques qui les sous-tendent, vont être analysés tout au long de ce mémoire. A moins de s'en tenir à des généralités, nous ne pouvons faire l'impasse d'une enquête circonstanciée sur le développement concret, moment par moment, du processus observé, depuis le point de vue des différents acteurs qui les composent, qui s'y opposent, qui les accompagnent, qui les soutiennent et qui s'en démarquent.

* * *

Dans la suite du propos, après avoir présenté les fondements de la recherche ainsi que les temporalités de la cause des Chrétiens d'Orient (2013-17), nous verrons dans un premier temps quels sont acteurs engagés, tout en étant attentif d'une part aux groupements associatifs et d'autre part aux groupements étatiques ainsi qu'au rôle joué par des institutions supranationales. Suite à cela, dans un deuxième temps, nous nous intéresserons aux arguments employés par les différents acteurs en présence. D'une part, les arguments de la tendance traditionaliste (fondés sur la tradition politique et intérieure française) ; d'autre part les arguments de la tendance humaniste. Un tel travail d'explicitation des rhétoriques des deux forces en présence, permettra ensuite de comprendre la singularité de la situation qui nous intéresse. A cette fin, nous examinerons la résolution du problème public « dénoncé » par les partisans de la cause des Chrétiens d'Orient. Nous verrons qu'il existe un certain nombre de tensions entre des injonctions que l'on pourrait qualifier d'internationales et le souci, de la France, de ménager en même temps les tenants de la frange traditionaliste et de la frange humaniste. Cette dernière question sera déployée en deux temps, à travers l'analyse de la Charte d'action de Laurent Fabius pour la cause des Chrétiens d'Orient (2015-16) puis à travers le programme « Couloirs humanitaires » (2016-17).

Au final, cette recherche confirmera qu'à travers la cause des Chrétiens d'Orient et donc de la question de leur accueil en France, se confirme un clivage qui s'était rendu particulièrement manifeste durant les « Manifs pour tous ». Il témoigne d'une réactivation des fractures du catholicisme français contemporain entre deux tendances, l'une conservatrice et intransigente, l'autre modérée et ouverte.

Première Partie

Chapitre I - Les prémices de la mobilisation

L'émergence de la question des Chrétiens d'Orient suite à la guerre en Irak

La mobilisation en faveur des Chrétiens d'Orient a resurgi dans l'espace public français dix ans après l'invasion américaine de 2003, en Irak. Durant toute cette période d'immobilité, les minorités locales, chrétiennes et yézidiennes, ont été victimes d'exactions perpétrées par Al-Qaeda. Mgr Pascal Gollnisch, dans son livre « *Chrétiens d'Orient. Résister sur notre terre* », publié en 2016, propose une relecture géopolitique, expliquant le processus de chavirement des événements à l'encontre des Chrétiens dans cette région du monde. D'ailleurs, son exposé ne partage pas les « fausses idées » appuyant l'argument d'un projet conspirateur qui vise une sorte d'épuration ethnique et religieuse. Il attribue, par contre, ce retournement d'événements à un facteur politiquement provocateur, qu'il qualifie d'erreur diplomatique ce qui a déclenché et alimenté violemment le clivage sur un fond idéologique, entre les communautés locales. Georges W. Bush, alors président des Etats Unis, prononce un discours quelques jours après les attentats de 11 septembre 2001, dans lequel, il évoque une phrase dont la reformulation fait résonance à une référence médiévale : « Cette croisade, cette guerre contre le terrorisme, va prendre du temps¹¹ ».

La cause des Chrétiens d'Orient, associée à l'ensemble des actes terroristes, perpétrés en France et ailleurs dans le monde, a appuyé des discours sur la « christianophobie » et sur les racines chrétiennes de l'Europe¹². Trois ans avant ces prises de positions, le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Bernard Kouchner, a entamé un voyage diplomatique en Irak, en août 2007, et s'est engagé par la mise en place d'un plan d'accueil des ressortissants irakiens de confession chrétienne, au cours d'une rencontre avec le patriarche irakien Emmanuel III Delly¹³. Ce qui a donné naissance au protocole « Opération Irak 500 », par lequel la France s'est engagée à accueillir 500 réfugiés chrétiens, irakiens. « *Une initiative exceptionnellement étonnante de la part d'un Etat laïque !*¹⁴ », s'étonne Elish Yako. Mais ce dernier, interpellé par ces origines culturelles, a proposé au gouvernement français, ensemble avec Mgr Pierre Wallon, évêque chargé des églises épiscopales américaines en Europe, et Jean-Michel Cadiot, journaliste, un projet d'association afin, selon ses dires, « *d'assister le*

¹¹ Mgr Pascal Gollnisch, *Chrétiens d'Orient. Résister sur notre terre*, Le cherche midi, Paris, 2016, p. 21.

¹² Bernadette Sauvaget, « Le douloureux exode des chrétiens », *Libération*, 26 mars 2011.

¹³ Marie-Christine Tabet, « Le plan Kouchner pour les Chrétiens d'Irak », *Le Figaro*, 10 décembre 2007.

¹⁴ <http://aemo.france.fr>, consulté le 27 juillet 2017.

*gouvernement à mettre en action son protocole*¹⁵ ». C'est ainsi que l'AEMO – *Association d'Entraide aux Minorités d'Orient*, a été créée. D'après le site officiel de l'association, le nombre de personnes accueillies dans le cadre de ce protocole s'élève à trois mille actuellement¹⁶.

Par ailleurs, l'AEMO ne s'est pas limitée à sa mission première, celle d'assister les personnes chrétiennes d'Irak, en danger de mort, dans leur procédure d'asile politique auprès de l'administration française. Mais, elle s'est attribuée pour objectif de préserver, de développer et de promouvoir la culture chaldéenne, propre à la communauté catholique d'Irak. A cette fin, une église a été conçue selon l'architecture propre aux célébrations rituelles chaldéennes, et un centre culturel chaldéen qui renferme une bibliothèque patrimoniale, ont été érigés au sein de son siège, dans le 18^e arrondissement de Paris. Très rapidement, l'association a développé un réseau d'action sur tout le territoire français. Ce qui a fait d'elle, une référence pour la diaspora catholique irakienne en France. C'est ainsi, que la première mobilisation a vu le jour. Mais, l'indépendance dans ses actions, humanitaires et culturelles, lui a attiré beaucoup d'ennuis.

Dans un premier temps, la *Conférence des Evêques de France* – CEF, a désapprouvé les perspectives autour desquelles cette initiative s'est constituée. D'abord, conformément à l'appel de Benoît XVI, l'Eglise de France, comme d'autres églises dans le monde, s'est engagée dans une sorte de solidarité symbolique, à travers la liturgie, envers les Chrétiens d'Irak. Mais suivant les directives du Pape, elle n'était pas favorable à ce que ces Chrétiens prennent la voie de « l'exode du Moyen-Orient ¹⁷ ». Donc, le projet de déplacements entamé par l'AEMO, en plus du caractère culturel catholique, contredit par son initiative les directives du Vatican. D'où, les nombreuses oppositions de la part des autorités cléricales latines à son égard¹⁸. Ce qui a donné lieu à de nombreux problèmes, question d'empêcher l'AEMO à poursuivre son action d'assistance aux demandeurs d'asile.

A cette période, les relations entre la CEF et l'AEMO ont été tendues, selon Elish Yako. Une plainte a été déposée contre l'association chaldéenne de la part d'un religieux français, ce qui a entravé le déroulement de ses actions auprès du ministère des Affaires

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ « Le Pape Benoît XVI déplore l'exode des Chrétiens du Proche-Orient », *L'Orient Le Jour*, le 23 juin 2006.

¹⁸ Propos tiré d'un entretien avec Elish Yako, secrétaire national de l'AEMO, paris, le 18 mars 2017.

étrangères. Vu l'impact résultant, une contre-plainte pour raisons calomnieuses a été portée¹⁹. Au final, l'AEMO a gagné le procès. Une lettre de clarification a été destinée à l'administration et aux institutions ecclésiastiques, tout en exigeant une lettre d'excuse de retour. Ce qui a été fait, non sans lenteur. Malheureusement, nous n'avons trouvé aucune trace dans les médias de ces apports. Même, Monsieur Yako a tenu à ne pas dévoiler le nom, ni préciser l'année de cet incident.

De même, la CEF a refusé à l'AEMO la permission d'avoir un diocèse chaldéen en France en vu de rassembler la diaspora et de perpétuer la tradition rituelle du pays d'origine. Ce qui a amené cette dernière à se passer du soutien de la CEF et à prendre en charge la gestion de ses propres affaires cultuelles. En accord avec l'autorité ecclésiastique irakienne, un prêtre leur a été dédié. Il a été basé au siège de l'association dans le but d'assurer le service rituel selon la tradition cultuelle chaldéenne auprès de la chapelle de l'association. Ce qui n'est pas resté anodin et leur a attiré de nombreuses contestations de la part de l'église latine²⁰.

Le contexte tendu du premier temps de cette initiative, nous laisse entrevoir qu'une erreur de tactique pourrait être envisagée comme explication. L'enchaînement des événements, a donné l'impression que l'AEMO cherchait à être relativement indépendante par ses perspectives d'actions, par rapport à la hiérarchie ecclésiastique à laquelle se réfère normalement, étant donné, qu'elle s'est présentée comme une initiative à caractère culturelle et cultuelle catholico-orientale. Il nous semble qu'à travers cette confrontation, l'institution ecclésiastique a cherché à établir l'ordre conventionnel propre aux initiatives qui se rattachent à son caractère religieux. Mais apparemment, l'AEMO a insisté à poursuivre son projet avec ou sans les procédures habituelles en se basant sur l'appui de nombreux bénévoles français qui ont cru à la nécessité de sa mission. Ainsi que, la prise en charge de nombreuses familles irakiennes, déjà présentes sur place, qui a compliqué la tâche du retour en arrière.

Cependant, nous ne pouvons pas prétendre qu'une nouvelle frange tendancielle s'est constituée au sein de l'espace catholique français. L'AEMO, en la personne de son secrétaire national, s'est présentée à de nombreuses manifestations publiques de soutien pour les Chrétiens d'Orient, organisées, selon les occasions, par diverses associations, ordres et personnalités reconnus pour leur affinité conservatrice, à titre d'exemple Chrétienté-

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

Solidarité²¹, Fraternité Sacerdotale de saint Pierre (Fssp), etc. Mais, cette coalition ne pourrait être formée que parce qu'ils partagent les mêmes valeurs morales relatives à leur culture religieuse respective. Puisque, comme nous le verrons dans la partie qui suit, ils ne s'accordent pas sur la perspective d'action en faveur de cette cause. Cependant, l'association en question n'aurait bénéficié d'aucun soutien si elle n'avait pas eu la bénédiction de l'autorité religieuse catholique babylonienne.

Les groupes « Etat islamique » et les Chrétiens d'Orient

En novembre 2011, Al-Qaeda a déclaré faire des Chrétiens une cible²² d'attaques. Durant la même année, plusieurs attentats ont touché des églises coptes à Alexandrie, et qui ont été revendiqués par le groupe d'Etat Islamique. Le cumul de tous ces drames a mobilisé d'avantage l'opinion publique occidentale pour la cause des Chrétiens d'Orient. Puis, le déclenchement du conflit syrien, en mars 2011, a poussé les autorités ecclésiastiques locales à tirer « la sonnette d'alarme » sur cette situation dramatique qui mettait en péril leur existence. La « panique morale » résultant, pourrait expliquer les erreurs diplomatiques que l'Occident a reprochées à cette époque au patriarche Maronite, Mgr Béchara Raï, lorsqu'il a adopté une « position nuancée et ouverte à l'égard du président Assad »²³, dans une homélie prononcée en septembre 2011.

A l'encontre des attentes, durant la visite pontificale entamée un an plus tard au Liban, en septembre 2012, Benoît XVI a lancé un appel à une « société plurielle »²⁴, dans une région où Chrétiens et Musulmans cohabitent depuis des siècles. « *Qui veut construire la paix doit cesser de voir en l'autre un mal à éliminer. Il n'est pas facile de voir dans l'autre une personne à respecter et à aimer, et pourtant il le faut, si on désire construire la paix, si on veut la fraternité. (...) Puisse Dieu concéder à votre pays, à la Syrie et au Moyen-Orient le don de la paix des cœurs, le silence des armes et l'arrêt de toute violence! Puissent les*

²¹ « Veillée de solidarité avec les chrétiens d'Irak jeudi à 19h30, place Saint-Augustin Paris », *Salon Beige*, le 6 décembre 2010.

²² http://www.liberation.fr/planete/2011/03/26/le-douloureux-exode-des-chretiens-d-orient_724451 , Consulté le 29 juillet 2017.

²³ <http://www.eecho.fr/la-situation-des-chretiens-a-homs-syrie-et-la-position-de-mgr-bechar-rai/> , Consulté le 29 juillet 2017.

²⁴ http://www.lavie.fr/religion/catholicisme/benoit-xvi-appelle-le-liban-a-etre-un-exemple-15-09-2012-30807_16.php , Consulté le 29 juillet 2017.

*hommes comprendre qu'ils sont tous frères.*²⁵ » Le Saint Père a dicté par sa position impartiale, la ligne de positionnement à caractère humaniste et spirituel que les prélats locaux doivent adopter. Par ailleurs, il n'a pas raté cette occasion si médiatisée, sans réaffirmer la position de l'Eglise par rapport aux fondements de la famille : « *certaines idéologies, en remettant en cause de façon directe ou indirecte, ou même légale, la valeur inaliénable de toute personne et le fondement naturel de la famille, sapent les bases de la société*²⁶. » La motivation semble être une sorte de rappel à l'ordre relatif aux valeurs catholiques, concernant les règles familiales, sociales et religieuses face à une tolérance, visiblement, de plus en plus souples dans les sociétés du catholicisme.

Durant un entretien accordé aux journalistes à Beyrouth, une question a été adressée au Saint Père sur sa position au sujet des protestations contre la diffusion d'un film anti-islamique produit aux Etats-Unis, qui ont animé l'espace public en Egypte, en Lybie et au Yémen. Le Pape s'est prononcé contre le fondamentalisme religieux. « *Le fondamentalisme est toujours une falsification de la religion. La tâche de l'Eglise et des religions est de se purifier. Cette tâche doit rendre clair que chaque homme est une image de Dieu que nous devons respecter dans l'autre.*²⁷ » Profitant de l'occasion, il a lancé un appel contre l'apport des armes, tout en invitant les hommes politiques à « *s'engager avec toute leur force, avec créativité pour la paix.*²⁸ »

S'il n'y a pas eu de prises de positions officielles de la part de l'EIIL face à cette visite symbolique, manifestant le soutien du monde catholique pour les Chrétiens en Orient, quelques manifestations se sont déchaînées, contestant cet événement, dans les rues de la ville de Tripoli, au nord du Liban. La procédure entamée par l'Etat Islamique d'inscrire des marques de peinture sur les maisons des Chrétiens à Mossoul, un an plus tard, pourrait être perçue comme une réponse du même ordre symbolique, à l'initiative papale. Les médias en Occident, ont relayé des images montrant des signes « ن » en rouge sur les façades de maisons appartenant aux Chrétiens à Mossoul. Cette marque correspond à la lettre « N » de l'alphabet latin qui représente l'initial de « Nasarah », dont la traduction est « Nazaréen ». Un terme,

²⁵ http://www.lavie.fr/religion/catholicisme/benoit-xvi-appelle-le-liban-a-etre-un-exemple-15-09-2012-30807_16.php , Consulté le 29 juillet 2017.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/le-pape-condamne-le-fondamentalisme-religieux-et-l-envoi-d-armes-en-syrie_1161266.html , consulté le 29 juillet 2017.

²⁸ *Ibid.*

parmi d'autres, utilisé dans le Coran pour désigner les Chrétiens²⁹. Donc, le choix de la devise et de la couleur fait mention à une époque où les drapeaux blancs, arborés en rouge par la Croix de Jérusalem, envahissaient la région. Donc, il ne pourrait être perçu qu'à travers un dynamisme où la dimension symbolique prédomine. Il semble que la stratégie adoptée des deux côtés est sur une même longueur d'onde, d'ordres historique et religieux. Est-ce que c'est un hasard, si la société occidentale n'a relayé que ce symbole en signe de solidarité envers les Chrétiens d'Orient ?

En février 2015, le groupe Etat Islamique a diffusé une vidéo montrant la décapitation d'hommes, présentés comme des Egyptiens de confession chrétienne. La séquence diffusée, montre un groupe de 21 personnes, portant des combinaisons orange, alignées sur une plage les mains menottées dans le dos, avant qu'elles soient exécutées au couteau. Une incrustation au début de la vidéo, situe la scène dans la province de Tripoli, en Lybie. Durant le passage à l'acte, un des « bourreaux » masqués, s'est adressé en anglais à la caméra, tout en brandissant son arme, en prononçant ces paroles : « Aujourd'hui, nous sommes au sud de Rome, sur la terre musulmane de la Libye (...) »³⁰. A un mois à peine de cette tragédie, le patriarche copte orthodoxe Tawadros II a annoncé l'inscription des noms de ces 21 égyptiens dans le Synaxarium, l'équivalent du Martyrologe romain, ce qui implique leur canonisation. Et l'évêque copte catholique de Gizeh, Mgr Antonios Aziz Mina, a déclaré que ces jeunes sont morts en prononçant le nom du Christ. Une icône, selon le style copte, a été peinte en leur mémoire, montrant les victimes en étole rouge du martyr, sous des couronnes portées par les anges³¹ (Cf. annexes). A la suite de la médiatisation, qui, apparemment, a été visée derrière cette mise en scène sanguinaire, pourrait-il exister une portée symbolique à donner qui outrepasserait l'effet provocateur de l'immédiat ? Et, si une dimension de cet ordre est probable, serait-elle en complémentarité avec les incidents précédents de 2014 ?

En tout cas, la façon dont les informations ont été formulées, montre peut-être un dynamisme intransigeant d'ordre idéologique. Suivant cette perspective, et en se basant sur les discours rapportés par les portes paroles de l'EI, une similitude est constatée entre le nombre de victimes de la scène de massacre en Libye, et le nombre des croisades menées en Terre sainte. Outre, le sens du choix de l'emplacement qui a été dévoilé par la diffusion de la

²⁹ <https://radiovl.fr/irak-les-chretiens-mossoul-condamnes-fuir/>, consulté le 29 juillet 2017.

³⁰ <http://www.journaldemontreal.com/2015/02/15/21-egyptiens-decapites-par-letat-islamique> , Consulté le 31 juillet 2017.

³¹ « En Egypte, dévoilement de la première icône des 21 martyrs coptes de Libye », *La Croix*, le 23 février 2015.

vidéo en question. Comme si, l'objectif visé est de toucher la sensibilité en faisant référence à un événement de l'histoire médiévale. Quant à lui, il fait largement partie de l'imaginaire collectif social.

Dès le début, le Vatican n'a pas changé de position. Il a été toujours adepte de donner une perspective humaine aux tragédies des peuples perpétrées dans cette région. Ceci dit, cela n'a pas empêché que l'opinion publique catholique, en Occident comme en Orient, soit prise dans le jeu outré à motif idéologique, que l'« Etat Islamique » cherchait en annonçant le rétablissement d'*Al Khalifa*. L'imaginaire culturel avec la représentation culturelle ont construit et développé les prémices d'une mobilisation française pour les Chrétiens d'Orient, depuis 2013.

La position de l'Eglise Romaine par rapport à l'exil des Chrétiens

Entre temps, en 2013, le cardinal Louis-Raphaël Sako a été élu patriarche de l'Eglise Catholique irakienne, suite à la démission du cardinal Emmanuel III Delly. Mais apparemment, ce nouveau prélat n'appréciait pas les mobilisations de déplacement et de transfert de la population chrétienne à l'extérieur de la région du Moyen-Orient, donc les initiatives entamées sous l'ère de son prédécesseur. En novembre de la même année, lors d'un sommet au Vatican qui a réuni le Pape avec les cardinaux des églises orientales, le patriarche chaldéen a exprimé sa méfiance à l'égard des projets qui ouvrent la voie d'asile aux Chrétiens sous sa juridiction. Pour lui, ce genre de décisions est arrivé prématurément, puisqu'il reste d'autres solutions envisageables, sur place, afin de garantir la survie de cette minorité. Il n'a pas exclu, en tout cas, que le voyage pourrait être la seule et unique possibilité d'échapper au danger, pour des cas particuliers. Par ailleurs, il s'est interrogé sur les raisons de cette « stratégie », dans une interview diffusée sur Radio Vatican, « *pour nous, c'est très important et scandaleux. Chaque jour deux ou trois familles quittent le pays. Il y a toute une stratégie pour aider les Chrétiens à le quitter. On donne des visas*³² ». Il a exprimé son regret de voir que les ambassades et les consulats étrangers, dont il s'est préservé de citer la nationalité, ouvrent l'émigration aux membres de cette communauté « *installée depuis les origines en Irak*³³ ».

³² <http://nna-leb.gov.lb/fr/show-news/16634/nna-leb.gov.lb> , consulté le 27 juillet 2017.

³³ *Ibid.*

Il importe de préciser que cette nouvelle élection a été propice pour uniformiser la position épiscopale de l'Eglise catholique en Orient avec la romaine. Le Vatican déclare le facteur d'âge pour justifier la démission du Patriarche Emmanuel III Delly. Ce qui advient à un moment où la préoccupation principale de la communauté locale est la quête de survie. Néanmoins, cette procédure a neutralisé la différence de positions relative au déplacement de la population chrétienne de la région. Les communiqués patriarcaux qui ont suivi, n'ont fait qu'appuyer les propos du Pape Benoît XVI lors de sa visite au Liban, où il a exhorté les Chrétiens à ne pas quitter leur terre³⁴. Le raffermissement de la position de l'Eglise Romaine par rapport à l'exil des Chrétiens, vient désapprouver l'initiative entreprise depuis 2007, par le gouvernement français, via six ONG dont l'organisme chaldéen (AEMO) et qui a été mise en application sous l'égide du HCR, pour accueillir les minorités chrétiennes issues de ces zones de conflits armés.

La CEF, à la suite de Rome, a lancé un appel pour sensibiliser les fidèles aux souffrances que leurs coreligionnaires d'Orient endurent du fait de leur croyance, tout en les encourageant à ne pas céder à la voix de l'immigration. L'organisation de soirées de prière dans les paroisses ainsi que des conférences sur la situation et le sort réservé aux Chrétiens d'Orient se sont multipliées. Nous citons, à titre d'exemple, un colloque sur trois jours qui a eu lieu en juillet 2011, au sanctuaire de la Salette, sur le thème « Chrétiens au Proche-Orient. Un enjeu pour la paix », organisé par l'Association des Rencontres Européennes de la Salette³⁵ ; ainsi que l'initiative d'une exposition mobile par L'Œuvre d'Orient, dans différentes paroisses de plusieurs villes en France, durant l'été 2013, dans le but de sensibiliser les fidèles à travers la connaissance historique des églises en Orient³⁶. Mais, avec l'annonce de l'enlèvement des deux prélats syriens, Mgr Youhanna Ibrahim – évêque syriaque orthodoxe d'Alep et Mgr Boulos Yazigi – évêque grec orthodoxe d'Alep, en avril 2013³⁷, les fidèles ont trouvé la nécessité de passer à une autre forme de mobilisation, outre celle de la solidarité symbolique déjà entreprise dans leurs paroisses. C'est ainsi que plusieurs formes de soutien issues de plusieurs fronts émanant des secteurs politiques et associatifs, ont surgis. D'ailleurs, aux côtés de certaines associations établies de longue date telle l'Œuvre

³⁴ <http://www.europe1.fr/international/liban-le-delicat-voyage-de-benoit-xvi-1238739>, Consulté le 1 août 2017.

³⁵ https://www.france-catholique.fr/IMG/pdf/Programmecolloque_la_salette_du_24_au_28-07-2011_14-06-11_Bulletin_inscription.pdf, Consulté le 2 août 2017.

³⁶ <http://www.eglise.catholique.fr/actualites/dossiers/dossiers-2013/ete-2013/359207-les-chretiens-dorient-a-lhonneur-tout-lete/>, Consulté le 2 août 2017.

³⁷ <https://www.riposte-catholique.fr/obs-de-la-christianophobie/enlevement-des-deux-eveques-syriens-communique-conjoint-des-patriarcats-grec-et-syriaque-orthodoxes>, Consulté le 1 août 2017.

d'Orient, d'autres semblent avoir été conçues récemment, spécifiquement pour cette cause: CHREDO, SOS des Chrétiens d'Orient, etc. L'argument récurrent qui apparaît est celui de la nécessité de sauver les Chrétiens du Proche-Orient, car héritiers des toutes premières églises de par leur présence pluriséculaire (environ 2000 ans).

En mai 2014, les médias français ont relayé une violente polémique entre l'évêque d'Angoulême, Claude Dangens, et le patriarche melkite catholique, Grégoire III Laham, autour de la situation politique en Syrie. Il paraît que le prélat français a mis en cause l'attitude mitigée de son égal syrien à l'égard du caractère dictatorial du régime actuel en Syrie. Après avoir signalé qu'avec Bachar Al-Assad au même titre qu'Adolf Hitler, la possibilité de dialoguer est quasi impossible, du fait que ce type de dirigeants « *prétend savoir d'avance, tout ce qu'ils doivent faire* », il a manifesté un penchant à l'intervention militaire afin que la situation soit ressaisie, « *Je ne vais pas dans le sens d'une certaine opinion catholique, qui chante la ritournelle de la paix à tout prix*³⁸ ». En réponse à cette forme de controverse, Jean-Marie Gallez, ecclésiastique – membre de la congrégation Saint Jean et professeur à l'Université de Strasbourg, dans un article publié dans La Riposte Catholique, en août 2015, dénonce une forme de « *censurassions* » imposée dans les « *médias occidentaux sous peine de ne plus recevoir certains subsides*³⁹ » avec le consensus de la CEF, sur les explications en terme de géopolitique tenues par les prélats d'Orient. Ce qui a poussé un groupe d'évêques « *courageux* », à appeler à un rassemblement sur les parvis des églises, le 15 août 2015 à midi, afin d'exprimer leurs désaccords vis-à-vis de l'intolérance adoptée par certains de leurs confrères à l'égard de la différence du positionnement divergent des ecclésiastiques d'Orient.

Il semblerait que, la polémique entre ces deux hauts dignitaires de l'Eglise, n'était que le summum d'une série de mésententes entre les deux branches de la hiérarchie catholique, comme si l'uniformisation du positionnement relatif à la situation des Chrétiens en Orient venait d'être chamboulée un an après l'élection du Pape François. Dans son livre intitulé « *Ne nous laissez pas disparaître* », Artège éd., 2016, Charlotte d'Ornellas, journaliste de « Boulevard Voltaire », a transmis « *l'incompréhension* » du Patriarche Grégoire III Laham, par rapport au tournant de vision de l'Eglise latine vis-à-vis de sa communauté. Après que les représentants de culte catholique en Occident, se soient formellement opposés à l'immigration

³⁸ Jean-Marie Guénois, « Polémique entre un patriarche syrien et un évêque français à propos de la Syrie », *Le Figaro*, le 19 septembre 2017.

³⁹ <https://www.riposte-catholique.fr/riposte-catholique-blog/tribune/leglise-de-france-soutient-elle-les-chretiens-dorient> , Consulté le 2 août 2017.

des Chrétiens suite à l'initiative de B. Kouchner, il paraît qu'avec l'arrivée de l'archevêque de Buenos Aires au siège papal, les représentants du culte catholique en France ont adopté une nouvelle position. Ils sont devenus adeptes des initiatives gouvernementales en Occident en faveur de l'accueil des minorités chrétiennes persécutées. Cela s'est poursuivi par la création d'un Comité Catholique d'Accueil des Réfugiés Chrétiens d'Orient – CCARCO, dans le but de soutenir l'accompagnement social et humain des demandeurs d'asile et réfugiés irakiens et syriens, annoncé par un communiqué⁴⁰ diffusé, en octobre 2014, par la CEF. Face à l'immigration et aux exactions perpétrées, le patriarche melkite s'est demandé si une présence chrétienne dans cette région, serait-elle encore espérée ? C'est pourquoi, il ne cesse de supplier les « *fidèles à rester dans cette région, non simplement parce que nous sommes chez nous, mais parce que l'Orient a besoin de ce message chrétien* », il poursuit en disant que « *ce pays et notre Eglise n'auront pas d'avenir sans leur jeunesse (...)*⁴¹ ». Il conclut son propos en s'adressant aux occidentaux par ces mots : « *Quand je prie pour les occidentaux, je demande parfois au Seigneur qu'ils ne se contentent pas de parler de nous, mais qu'ils nous écoutent aussi*⁴² ». Est-ce, par coïncidence, que ce propos manifestant l'opposition de ce prélat d'Orient aux initiatives entamées par les instances catholiques occidentales, soit transmis par une journaliste rattachée à un quotidien d'extrême droite ?

Effectivement, l'Eglise catholique de France a interverti partiellement sa stratégie de soutien en favorisant l'accueil des réfugiés chrétiens d'Orient. Cela est survenu, suite à l'appel lancé par le Saint Père, durant la réunion du consistoire convoqué au Vatican, au lendemain de la conclusion des deux semaines du Synode des évêques sur la famille, le 20 octobre 2014, où il a invité la Communauté Internationale à donner une « *réponse adaptée*⁴³ » en faveur de la population d'Irak et de Syrie en proie aux assauts de l'organisation de l'Etat Islamique. Or, nous observons que la CEF a apparemment répondu en partie au message du Pape, en limitant cet appel aux Chrétiens de la région.

Par conséquence, de nombreux prélats des églises orientales se sont joints à la position du patriarche melkite en faveur du maintien de la présence chrétienne en Moyen-Orient. Le vicaire du Patriarcat latin de Jérusalem pour la Jordanie, Mgr Maroun Lahham, a manifesté sa méfiance à l'égard de telles stratégies dans un communiqué publié le 20 octobre 2014, par

⁴⁰ « *En France, création d'un Comité catholique d'accueil des réfugiés chrétiens d'Orient* », Site-web Pax Christi France, 29 octobre 2014.

⁴¹ Charlotte d'Ornellas, « *Spécial. Chrétiens d'Orient* », Intervention Cercle Flore, Paris, le 13 janvier 2017.

⁴² *Ibid.*

⁴³ Anna Latron, « *L'appel du Pape* », *La vie*, 21 octobre 2014.

l'agence Fides : « *Si les portes de l'accueil dans des pays d'Occident s'ouvrent grand devant les Chrétiens, de manière privilégiée par rapport au reste de la population arabe, cela finira par provoquer le départ de ceux-là même qui pourrait rester. Selon ce prélat, tous les discours sur la nécessité de protéger les communautés chrétiennes enracinées depuis des millénaires au Proche Orient prennent une allure de raillerie.* » De la sorte, conclut-il, la majorité des réfugiés chrétiens partagent deux objectifs, « *aucun d'eux ne veut retourner en Irak et tous cherchent à obtenir un visa pour l'Australie ou pour l'Amérique.* »

Mais, à la surprise générale, lors de la clôture de sa visite apostolique à Lesbos, le 16 avril 2016, le Pape a ramené avec lui, à bord de l'A320 d'Alitalia en direction de Rome, trois familles syriennes, composées de 12 réfugiés, toutes de confession musulmane. A travers ce « *geste humanitaire*⁴⁴ », François 1^{er} a voulu redicter la ligne de positionnement à caractère humanitaire de l'Eglise catholique. D'ailleurs, il n'a fait que poursuivre la perspective de son prédécesseur relative à la situation du Moyen-Orient, tout en introduisant une certaine forme d'implications. Du coup, cet acte spectaculaire a attisé de nombreuses protestations. En premier lieu, des gouvernements des pays de l'Union Européenne qui voyaient en ce geste une critique redoutée du récent accord conclu avec la Turquie pour organiser un refoulement des migrants⁴⁵. Ensuite à l'échelle catholique, les opinions ont été divergentes, entre ceux qui percevaient par ce geste, un message incitant à l'ouverture, contre une distinction à caractère religieux des migrants (ils ont reproché au Pape, d'avoir oublié les Chrétiens d'Orient⁴⁶) et ceux qui espéraient que ce geste à Lesbos servit d'exemple à suivre, auprès de leurs paroisses⁴⁷.

Conclusion du chapitre

D'un point de vue chronologique, la mobilisation pour la cause des Chrétiens d'Orient est passée dans un processus où les positions par rapport à la question de l'accueil et ses critères, a provoqué une effervescence diplomatique, largement médiatisée, au sein de l'Eglise catholique. La thématique récurrente au cours des débats a connu une transformation avec l'avènement du Mgr Jorge Mario Bergolio, à la tête de l'Eglise romaine. Au temps de Benoit

⁴⁴ Sébastien Maillard, « De Grèce, le Pape entre à Rome avec 12 réfugiés et défend l'intégration », *La Croix*, 16 avril 2016.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ Magali Marc, « Le Pape et les réfugiés musulmans », *Dreuz.info*, 20 avril 2016.

⁴⁷ http://www.francetvinfo.fr/monde/vatican/pape-francois/pape-francois-son-geste-envers-les-migrants-fait-reagir_1409531.html, Consulté le 3 août 2017.

XVI, la tendance catholique visait une action symbolique de solidarité, encourageant ainsi l'enracinement des communautés chrétiennes en leur région. Tandis que, avec le Pape François, le débat s'est centré sur la perspective de la relativisation de l'accueil des réfugiés, issus de ces régions, en fonction de leur religion.

Dès l'initiative gouvernementale pour les Chrétiens d'Irak en 2007, les opinions au sein de l'institution catholique ont divergés à l'égard de l'axe dicté par le souverain pontife. Ratzinger est parvenu à unir l'ensemble des évêques en Occident sous sa directive en faveur des Chrétiens d'Orient. Le différend, à ce moment-là, était du côté de l'Eglise catholique d'Orient, sur l'envisagement des solutions pour ressaisir la situation et garantir la sécurité des fidèles. Mais, les propositions du Pape François ont provoqué des attitudes mitigées parmi les prélats en Occident. Dès ce moment, une sorte de reconfiguration de positionnements entre en jeu face au projet pontifical, adepte d'un esprit d'ouverture et de tolérance, et des tendances cléricales et laïques affichant leur opposition à l'appel de Rome ; et, ils ont décidé, par conséquence, de poursuivre la ligne établie par Ratzinger en faveur des Chrétiens en Orient, tenant pour légitimité, la bénédiction des prélats des églises d'Orient.

Par conséquent, le changement de ton à Rome a diversifié les formes de mobilisation pour la cause des Chrétiens d'Orient à l'échelle du catholicisme français. Une sorte de reviviscence d'une pluralité interne, se traduit par un clivage entre tendance humaniste et celle intransigeante. L'ampleur de cette réaction, selon Philippe Portier, se comprend à travers l'histoire, depuis les années 1920. La catholicité française a été divisée entre les catholiques proches de l'Action Française et ceux qui ne se reconnaissaient pas dans ce catholicisme d'extrême droite. Cela revient au fait que le mouvement lefebvrisme, très lié à l'Action française, a été et est encore en France, plus implanté que dans les autres pays⁴⁸.

* * *

La divergence de perspectives entre les représentants du culte catholique de l'Eglise latine et son équivalent en Orient a contribué à une diversification de stratégies de mobilisation, adoptées par les divers protagonistes pour la cause des Chrétiens d'Orient, en France.

⁴⁸ Notes de cours, mars 2017.

Chapitre II - Protagonistes et stratégies de mobilisation

Nous avons jusqu'à présent évoqué les prises de positions des instances ecclésiastiques, occidentale et orientale, à travers une représentation chronologique marquée par une pluralité de perspectives. C'est au cœur de ce contexte que va se construire la mobilisation catholique en faveur des Chrétiens d'Orient. Dans ce présent chapitre, nous allons présenter les différents protagonistes qui, par leurs argumentations respectives, ont ramifié la sensibilité de l'opinion catholique française en position disparate relative à la ligne adoptée par l'Eglise. Ce qui s'avère, comme nous le montreront, à l'origine des différentes formes de mobilisation.

Benoît XVI et les Chrétiens d'Orient

En conséquence à l'appel du Vatican, suite au Synode des évêques pour le Moyen-Orient qui s'est tenu à Rome en octobre 2010, l'épiscopat français s'est trouvé face à deux affaires distinctes, mais assujetties à une action de sensibilisation concomitante. C'est ainsi que la cause en faveur des Chrétiens d'Orient s'est jointe sur le terrain de mobilisation active contre le projet d'institutionnalisation des couples de même sexe. Cette chronologie de circonstances a mis sur la scène publique deux sujets de débat différents, relatifs à deux réalités sociales indépendantes ; mais, l'influence de leur adjonction a fait surgir des énonciations d'ordres culturel et traditionnel.

Le mois suivant la conclusion du Synode de Rome, Mgr Pascal Gollnisch, qui vient d'être élu directeur général de L'Œuvre d'Orient, a demandé que la situation des Chrétiens d'Irak soit l'objet d'un débat au Conseil de Sécurité de l'ONU, par un communiqué daté de novembre 2010⁴⁹. Cette pétition a été composée d'un ensemble de suppliques, laissant penser à une forme implicite de dénonciation des actes discriminatoires perpétrés à l'égard des Chrétiens. Ce qui a fourni éventuellement à Nicolas Sarkozy une raison propice, afin de confirmer le dispositif d'accueil mis en place par son ministre des Affaires étrangères en 2007, « Opération Irak500 », et d'appuyer ses positions par rapport aux valeurs traditionnelles de la France qui visent l'organisation de la famille et les racines culturelles à caractère chrétien propres à ce pays. Par un discours prononcé le 7 janvier 2011, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux aux autorités religieuses à l'Elysée, le président de la République a

⁴⁹ « *La sécurité est un droit pour les Chrétiens d'Irak* », voir annexe.

déclaré, après avoir fait mention aux attentats qui ont visé la communauté chrétienne en Irak et en Egypte, que « nous ne pouvons admettre ce qui ressemble de plus en plus à un plan particulièrement pervers d'épuration religieuse au Moyen-Orient⁵⁰ ». Il a poursuivi en précisant que l'Islam n'avait rien à voir avec la « face hideuse de ces fous de Dieu qui tuent aussi des Musulmans⁵¹ ». Ces expressions à empreinte religieuse, se situent dans une perspective d'une « laïcité positive⁵² ». Une ligne de direction, lancée par le chef de l'Etat au début de son quinquennat, qui aspire au dialogue, à la tolérance et au respect dans un paysage religieux marqué par la diversité. Et en vue de quoi, l'Etat serait parfois obligé de prendre des positions de type religieux pour trancher un conflit public.

Nous présumons, vu la direction qu'a pris l'orientation des déclarations, que le *Conseil Français du Culte Musulman* – CFCM s'est trouvé invité à participer au débat public pour la cause des Chrétiens d'Orient. En novembre 2010, Benoit XVI a tenu une audience générale pour traiter plusieurs dossiers sensibles, parmi lesquels, figurent le sujet de « l'Islam radical et la protection des Chrétiens d'Orient face à la montée de l'intolérance islamiste extrémiste⁵³ ». Par invitation du Service des Relations avec l'Islam - SRI, Mohammed Moussaoui, président du CFCM à l'époque, a joint sa signature à une pétition lancée par l'hebdomadaire *La Vie*, à la suite de cette audience papale. Cet appel était destiné au Président de la République, lui demandant « d'intervenir auprès de tous les chefs de l'Etat, dans le cadre de l'Union Européenne, du G20 [...] et des Nations Unies, pour obtenir une prise de parole commune en faveur des Chrétiens d'Orient⁵⁴ ». Jugeant l'initiative gouvernementale de 2007 « insuffisante », ils l'invitent donc « à tout mettre en œuvre pour permettre aux Chrétiens d'Irak de rester dans leur pays⁵⁵ ». En effet, ce n'est que le premier pas d'une série de coopérations entreprise par la CEF et le CFCM, sur divers dossiers relevant de la sécurité nationale et de la guerre en Syrie, que nous allons exposer tout au cours de ce chapitre. D'ailleurs, c'est à partir de 2010 que le CFCM s'engage pour la cause des Chrétiens d'Orient. Ses prises de position se sont multipliées, condamnant les exactions commises à l'égard des Chrétiens en Orient. Nous citons le communiqué de M. Moussaoui à l'occasion des attentats

⁵⁰ <http://discours.vie-publique.fr/notices/117000069.html>, Consulté le 8 août 2017.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Dominique Foyer, « Une notion en débat. La laïcité positive » in *Revue d'éthique et de théologie morale*, Cairn, 2008, P. 144.

⁵³ <http://v4.secoures-catholique.org/actualite/benoit-xvi-preoccupe-par-le-sort-fait-aux-chretiens-d,8192.html>, Consulté le 8 août 2017.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*

qui ont touchés l'église d'Alexandrie, que Monsieur Sarkozy, par ailleurs, a fait référence durant son allocution en janvier 2011. Par cette communication, le CFCM a exprimé « *son indignation la plus vive face à la barbarie de ces actes criminels que rien ne saurait justifier* », et a « *fait part de sa profonde inquiétude quant à la situation des Chrétiens d'Orient et leur droit de pratiquer librement et en toute sécurité leur religion*⁵⁶ ».

L'impact des « Printemps arabes » sur la situation des Chrétiens d'Orient

En retentissement au mouvement du « *printemps arabe* », qui a surgi en Tunisie et s'est étendu rapidement en Egypte, puis dans plusieurs pays du Maghreb et du Moyen-Orient, des manifestations contestant les modalités de gouvernement autoritaire ont rejailli en Syrie, début mars 2011. La Communauté Internationale et les organisations des droits de l'Homme se sont positionnées rapidement à l'égard de l'« *usage excessif de la force* » pratiqué par le dispositif répressif du régime, en dénonçant ces actes de « *crimes contre l'humanité*⁵⁷ ». Cette déclaration est venue à l'issue de la session spéciale sur la Syrie, organisée par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU en avril 2011, alors que la France s'est abstenue à toute prise de position à l'encontre du président syrien. « *Celui-ci avait fait l'objet d'une spectaculaire politique de rapprochement menée par l'Elysée, allant jusqu'à offrir au dirigeant syrien la place d'honneur au défilé du 14 juillet 2008*⁵⁸ », au lendemain du sommet de l'Union pour la Méditerranée qui s'était tenu à Paris. Le chavirement des actualités en Syrie, a mis la France devant « *une équation difficile*⁵⁹ ».

Depuis le début de la révolte syrienne, les Chrétiens avaient peur pour leur avenir dans ce pays, en cas d'un changement du régime. Selon Joseph Maïla, directeur de la prospective du ministère des Affaires étrangères et européenne sur la question des Chrétiens d'Orient, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Pèlerin* en juillet 2011, les Chrétiens sont contraints à être « *prudents. L'exemple irakien a laissé des traces, marqué les mémoires. La chute de Saddam Hussein en 2003 a entraîné des persécutions contre la communauté et provoqué un exode massif. Aujourd'hui, les Chrétiens d'Irak ne se sentent plus en sécurité*⁶⁰ ». Il poursuit en précisant que « *les Chrétiens ne sont pas les leaders dans ce*

⁵⁶ <http://www.europe1.fr/international/egypte-attentat-abject-selon-le-cfcm-357475> , Consulté le 8 août 2017.

⁵⁷ Paul Larroutou, « Trente ans de relations complexes entre les présidents syriens et français », *Le Monde*, le 29 avril 2011.

⁵⁸ Nathalie Nougayrède, « La France en quête d'une politique pour la Syrie », *Le Monde*, le 27 avril 2011.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ <https://www.oeuvre-orient.fr/2011/07/19/syrie-le-dilemme-des-chretiens/> , Consulté le 8 août 2017.

mouvement de contestation. Ce sont surtout les Musulmans sunnites que l'on entend. Ils sont majoritaires (75% de la population)⁶¹ ». Apparemment, l'opinion publique a été face au dilemme du sort de la communauté chrétienne en Syrie, avant même que celle-ci ne soit touchée.

En outre, le quotidien libanais *Al-Diyar*, dans un article publié en septembre 2011, a mis en exergue les propos de Nicolas Sarkozy lors de sa rencontre avec le Patriarche maronite libanais à Paris, nous citons, « *Que les Chrétiens de Syrie et du Liban émigrent pour l'Europe, ils n'ont plus leur place en Moyen-Orient⁶² »*. Cette rencontre s'inscrivait dans un cadre protocolaire, consistant en ce que le Président français adressât au prélat nouvellement élu une invitation officielle pour visiter la France. D'après le quotidien, citant un membre de la délégation qui accompagnait Mgr Raï à Paris, Monsieur Sarkozy aurait prétendu « *que les Frères Musulmans allaient bientôt prendre le pouvoir en Syrie, qu'ils signeront la paix avec Israël, suivis en cela par le Liban. Et qu'ainsi sera réglée la question du Proche-Orient⁶³ »*. Selon le quotidien, le Président s'est montré favorable à ce que les Chrétiens d'Orient s'installent dans l'Union Européenne, puisque la région est « *à la veille de rencontrer de nombreux problèmes⁶⁴ »*. En réaction à ces propos, le prélat d'Orient, lors d'une conférence de presse organisée par la CEF et L'Œuvre d'Orient, a manifesté son allégeance aux actes du Synode pour le Moyen-Orient de 2010, promulguant l'enracinement des Chrétiens sur leur terre ancestrale en Orient. Ainsi, dans la suite de son discours, il a déclaré qu'il ne prend pas de position en soutenant le régime syrien, ni en s'y opposant. Mais, « *Monsieur Al-Assad a commencé une série de réformes politiques. Il fallait lui donner plus de chances pour soutenir les réformes internes, et surtout pour éviter la violence⁶⁵ »*. En conséquence, ces propos ont suscité une importante polémique à l'échelle internationale.

François Hollande et les Chrétiens d'Orient

François Hollande, dans une interview sur *Europe-1* dans le cadre de la campagne présidentielle du second tour en 2012, s'est montré favorable à une éventuelle intervention militaire dans le cadre de l'ONU en Syrie. Si une telle opération était décidée, il y

⁶¹ *Ibid.*

⁶² <http://www.silviacattori.net/article2394.html> , Consulté le 9 août 2017.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ <https://www.oeuvre-orient.fr/2011/09/22/patriarche-bechara-rai-ce-qu'il-a-vraiment-dit-a-paris/> , Consulté le 9 août 2017.

envisagerait d'engager l'armée française, au cas où il serait élu⁶⁶. Pour le candidat, la France doit soutenir les forces démocratiques garantes de la liberté de conscience. Cependant, dans un entretien accordé à *Famille Chrétienne*, le futur président a précisé que « *Chrétiens d'Orient comme Musulmans d'Occident, doivent avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs. Ils sont inscrits dans la Déclaration des droits de l'homme de 1948. La France sera toujours à leurs côtés*⁶⁷ ». Comme si, par le biais des Chrétiens d'Orient, il a cherché à remettre en question la perspective d'une « laïcité positive » prônée par son concurrent à la présidentielle. Durant le quinquennat de son prédécesseur, ce sujet a posé beaucoup de polémiques relatives aux mesures « restrictives » touchant aux modalités d'expression culturelle musulmane au sein de la société.

Une deuxième phase s'ouvre avec la victoire de François Hollande. L'esquisse des projets de loi relatifs au mariage entre personnes du même sexe, à la filiation et à l'euthanasie a partagé l'opinion publique, entre une faction moderniste, revendiquant plus de l'égalité de droits ; et une faction plutôt conservatrice, fondée sur des valeurs traditionnelles d'ordres culturel et religieux⁶⁸. Par ailleurs, l'installation de l'Observatoire de la laïcité, en avril 2013, dont l'objet est de mettre en place la transmission d'une morale publique ; et la promulgation de la loi permettant le mariage aux homosexuels, le mois suivant, ont été perçues comme « une inflexion marquant un retour à des relations plus distantes avec les représentants des cultes⁶⁹ ».

Par ailleurs, le nouveau gouvernement est freiné dans sa mobilisation pour les Chrétiens d'Orient. Dans la mesure où la position révisionniste de Hollande relative à la perspective réformiste prônée par son prédécesseur sur la laïcité, ne permet pas d'attitude ouvertement discriminatoire en faveur d'une communauté religieuse spécifique. Conformément à son programme présidentiel, il s'est engagé sur le dossier syrien, durant la première année de son quinquennat, selon une perspective stratégique et militaire, le point 57.2 de son programme : « *Soutenir une véritable gouvernance de la mondialisation autour du G20, des organisations régionales et des Nations Unies* ». En septembre 2013, lors du G20, son plaidoyer en faveur d'une intervention armée en Syrie, même s'il n'a pas abouti, du fait

⁶⁶ http://www.lepoint.fr/politique/election-presidentielle-2012/syrie-hollande-la-france-participera-a-une-intervention-militaire-de-l-onu-20-04-2012-1453392_324.php, Consulté le 10 août 2017.

⁶⁷ Aymeric Pourbaix et Samuel Pruvot, « Second tour de l'élection présidentielle 2012. François Hollande : « Je parle sans distinction de religion », *Famille Chrétienne*, 2 mai 2012.

⁶⁸ Céline Béraud, Philippe Portier, *Métamorphose catholique*, éd. de la maison des sciences de l'homme, Paris, 2015.

⁶⁹ Idem. P. 52.

que le Royaume-Uni et les Etats-Unis n'y étaient pas favorables⁷⁰, s'est tenu en opposition au positionnement du Vatican fait par un courrier adressé aux participants⁷¹. En effet, le Pape François s'est montré réservé quant à l'usage de la force et des armes en Syrie, afin d'éviter à la communauté chrétienne locale de revivre la même situation que lors de la guerre en Irak.

A la divergence du gouvernement français par rapport aux options du Vatican sur la question des Chrétiens d'Orient s'ajoute l'influence d'une vague de mobilisation sur les réseaux sociaux, relayant des images, montrant ce qui semble être des scènes de décapitations des religieux et des civils chrétiens⁷², à la suite de la prise de Maaloula, en septembre 2013, l'une des villes les plus symboliques de la présence chrétienne de Syrie par le groupe EIIL⁷³. Un mois plus tard, une mobilisation en faveur des Chrétiens d'Orient s'est affichée du côté de la scène politique. A travers cette manifestation, l'Eglise espère une évolution dans l'opinion publique en faveur de cette cause, tout en dénonçant le silence du gouvernement à l'égard du massacre que subissent les Chrétiens en cette région du monde⁷⁴.

L'émergence de nouveaux acteurs associatifs en faveur de cette cause

A la demande de Valérie Pécresse, députée des Yvelines, le collectif « Chrétiens d'Orient en Danger – CHREDO » a été auditionné à l'Assemblée Nationale⁷⁵, en Octobre 2013, dans le but de mobiliser les parlementaires contre « *les persécutions infligées aux Chrétiens d'Orient* ». C'est le 27 septembre 2013, que la CHREDO s'est manifestée publiquement pour la première fois à l'issue d'un rassemblement⁷⁶ à l'Hôtel de l'Industrie à Paris VI^{ème}, unissant des organisations religieuses et laïques originaires de différents pays d'Orient, dans le but d'alerter l'opinion publique française et européenne, ainsi que les responsables politiques sur les dangers qui menacent les Chrétiens d'Orient. Cependant, c'est en novembre 2014⁷⁷, que la CHREDO a été déclarée comme association loi 1901, auprès de la

⁷⁰ B. Barthe, N. Guilbert, Y. Riols et C. Ayad, « L'été où la France a presque fait la guerre en Syrie », *Le Monde*, 15 février 2014.

⁷¹ Manlio Graziano, « Pourquoi le Vatican s'oppose à une intervention en Syrie », *Atlantico*, 7 septembre 2013.

⁷² Aymeric Christensen, « Maaloula, une ville chrétienne aux mains des insurgés », *La Vie*, 9 septembre 2013.

⁷³ En 2012, l'EII commence à s'étendre en Syrie et le 9 avril 2013, il devient l'Etat Islamique en Irak et au Levant – EIIL, en anglais ISIS (Islamic State of Iraq and Sham). Parfois, il est désigné par l'acronyme arabe Daech.

⁷⁴ <http://www.valeursactuelles.com/politique/lappel-de-vingt-personnalites-chretiens-dorient-silence-on-elimine-47107>, Consulté le 12 août 2017.

⁷⁵ <http://valeriepecresse.fr/2013/10/08/chretiens-dorient-valerie-pecresse-mobilise/>, Consulté le 13 août 2017.

⁷⁶ Publication Facebook de Chrétiens d'Orient en Danger, 24 septembre 2013.

⁷⁷ Journal Officiel, annonce n° 1526 - page 5792 - 75 département Paris.

préfecture de Paris. Patrick Karam, est à l'origine de cette initiative. En plus qu'il soit président, membre fondateur de la CHREDO, il est aussi conseiller politique Des Républicains – LR, président du conseil représentatif des français d'Outre-mer et ancien délégué interministériel de Nicolas Sarkozy. Le rôle de cette association se définit en intermédiaire, entre les associations de soutien aux Chrétiens d'Orient et la classe politique française. Ainsi, une pétition contre « *une épuration religieuse des Chrétiens d'Orient*⁷⁸ » a été lancée, le 5 octobre 2013, par cette nouvelle coordination pour demander « *aux diplomates européens, aux opinions publiques, aux églises de ne pas oublier les Chrétiens d'Orient*⁷⁹ ». Monsieur Karam a tenu une conférence de presse à l'occasion du lancement de cette initiative, « *il faut que les hommes politiques français abandonnent l'idée que les Chrétiens ne sont pas à leur place en Orient. J'en ai entendu certains proposer que lorsqu'on accueille des immigrés syriens, on n'accueille que des Chrétiens. Ce n'est pas acceptable*⁸⁰ ».

En conséquence à cet appel, de nombreuses personnalités politiques ont été interpellées par cette cause, et ont fait part de leur volonté de signer cette pétition⁸¹; à titre d'exemple, Jean-Paul Huchon, président socialiste de Conseil Régional d'Île-de-France ; Roger Karoutchi, sénateur ; ainsi que Claude Goasguen, député-maire de Paris...etc. Le 15 octobre 2013, les élus du Conseil de Paris ont voté à l'unanimité, un vœu de soutien aux Chrétiens d'Orient par lequel, ils affirment que « *la France, pays des Droits de l'homme se rendait complice de ces crimes à grande échelle, si elle n'intervenait pas pour soutenir ces minorité en dangers*⁸² ». C'est pourquoi, ils demandent au Maire de Paris qu'il « *intervienne auprès des autorités des pays de la zone du Proche et Moyen-Orient, pour rappeler son attachement à la non-discrimination des minorités de toutes sortes et en particulier à l'égard des Chrétiens d'Orient*⁸³ », et qu'il « *veille auprès des organisations humanitaires que la situation spécifique des Chrétiens d'Orient, comme les autres communautés religieuses, soit prise en compte dans leur programme*⁸⁴ ». Presqu'à la même date, le bureau exécutif du CRIF, a décidé de se joindre à la pétition lancée par la CHREDO, afin « *de défendre la démocratie en Orient, les droits des femmes, mais aussi les communautés chrétiennes et à leur droit de vivre*

⁷⁸ Tribune du Figaro, 28 septembre 2013.

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ « Pétition contre une épuration religieuse des Chrétiens d'Orient », *RTL*, 5 octobre 2013.

⁸¹ « L'appel de la Coordination pour les Chrétiens d'Orient », *La Croix*, 5 octobre 2013.

⁸² « Vote d'un vœu de soutien aux Chrétiens d'Orient par le Conseil de Paris », *Orthodoxie – site web*, 16 octobre 2013.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ *Ibid.*

leur différence dans un espace qu'ils habitent depuis près de deux millénaires⁸⁵ ». De plus, l'Eglise Protestante Unie de France a transmis également son soutien en novembre 2013⁸⁶.

L'élargissement de cette mobilisation sur la scène politique française, a contraint le gouvernement à revoir sa position à l'égard de cette cause. Le 7 octobre 2013, lors d'une visite protocolaire du nouveau président de la CEF, Mgr Georges Pontier, François Hollande a « exprimé sa préoccupation concernant le sort des Chrétiens d'Orient et la volonté de la France de se tenir à leurs côtés⁸⁷ ». De même, quelques jours avant, le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a dénoncé devant le parlement les exactions contre les Chrétiens en Orient qui « non seulement sont menacés mais sont pourchassés, liquidés⁸⁸ ». Lors de son voyage en Israël, mi-novembre 2013, le chef de l'Etat a précisé que « démographiquement, il est clair que la chrétienté peut être considérée comme n'ayant pas un grand avenir, a-t-il poursuivi, mais, culturellement, spirituellement et politiquement, il est très important qu'elle soit présente⁸⁹ ». Il semble que, le président reste en décalage avec la perspective du courant interpellé par cette cause, au sein de son gouvernement. A cet égard, le Saint Père lance un appel, lors de la Congrégation pour les Eglises Orientales, en novembre 2013, où il incite « au respect des droits de tous à vivre dans la dignité et à professer librement leur foi⁹⁰ ». Et « nous ne nous résignons pas à la perspective d'un Proche Orient sans Chrétiens [...]»⁹¹, a-t-il mentionné.

Parallèlement, Charles de Meyer, ancien assistant du député Jacques Bompard, et Benjamin Blanchard, ancien collaborateur de l'eurodéputée Marie-Christine Arnautu (FN), ont lancé « SOS Chrétiens d'Orient », en octobre 2013. Une association loi 1901, qui a été déclarée le 16 octobre⁹² auprès de la préfecture de Paris et a pour but d'« d'aider les Chrétiens orientaux à demeurer chez eux, au Proche-Orient, en leur apportant une aide matérielle concrète et surtout humaine par une présence permanente des volontaires dans nos pays de mission⁹³ ». Ses activités s'étendent sur un double plan d'action. D'une part, elle œuvre à

⁸⁵ « La CRIF main dans la main avec les Chrétiens d'Orient », *CRIF – site web*, 20 octobre 2013.

⁸⁶ <http://chredo.org/realisations/>, consulté le 15 août 2017.

⁸⁷ « François Hollande s'inquiète du sorte des Chrétiens d'Orient », *La Croix*, 8 octobre 2013.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ « Chrétiens en Syrie. La diplomatie française contrainte à l'ambiguïté », *Le Monde*, 18 décembre 2013.

⁹⁰ « Nouvel appel du Pape François pour les Chrétiens d'Orient », *Eglise catholique en France – Site web*, consulté le 14 août 2017.

⁹¹ *Ibid.*

⁹² Journal Officiel, annonce n°1296, identification R.N.A. W751221666, paru le 26 octobre 2016.

⁹³ « Qui sommes-nous ? », *SOS Chrétiens d'Orient – Site web*, consulté le 14 août 2017.

recruter des jeunes bénévoles pour l'Irak, le Liban et la Syrie, en vue de réaliser des missions d'ordre humanitaire. D'autre part, elle vise l'opinion publique nationale ; via les médias et les productions documentaires, en faisant valoir la position de l'Eglise Orientale sur le dossier syrien, et leur attitude à l'égard des autres initiatives française qui envisagent l'exil comme solution.

Cette nouvelle association a connu un élan très médiatisé au sein de la société française. Sa perspective pour la cause des Chrétiens d'Orient, lui a favorisé l'appui des catholiques. Sa présence s'est faite remarquer, non seulement à travers ses actions variées sur la scène publique mais aussi, grâce à sa résonance dans le milieu conservateur. Elle a organisé des multiples événements à caractère varié, qui lui ont boosté sa popularité, comme l'organisation de semi-marathons, de concerts, de conférences et de pèlerinages en Jordanie, en Irak, au Liban et en Syrie⁹⁴. En outre, elle a été à l'origine du jumelage entre la ville de Béziers et la ville syrienne Maaloula, en août 2014.

Nous avons remarqué que les appels lancés par SOS Chrétiens d'Orient arborent des connotations particulières, appropriés à la sensibilité traditionaliste catholique, comme « *Croisière exceptionnelle au profit de la construction de l'école syriaque Bani Taglib d'Alep*⁹⁵ ». Par ailleurs, à la suite de la position des prélats d'Orient, elle prétend qu'« *il y a une désinformation totale vis-à-vis de la Syrie*⁹⁶ ». Elle affiche, donc, son parti pris en faveur du régime de Bachar Al-Assad, présenté comme un évident rempart des Chrétiens syrien. « *L'alternative qui s'impose aujourd'hui est triviale : c'est soit Al-Assad, soit le djihadisme international, intolérant et ultra-violent* », expliquait en 2014 l'actuel président de l'association, Charles de Meyer à l'édition francophone du site russe Sputnik. Dans cette optique, elle a œuvré pour la visite du député chrétien-démocrate des Yvelines, Jean Frédéric Poisson, au chef de l'Etat syrien, en juillet 2015. Ce qui a suscité une forte contestation sur la scène publique et politique⁹⁷. Et à cela s'ajoute, la polémique médiatique, en décembre 2016, qui a été lancée par L'Œuvre d'Orient à l'encontre de cette association. Elle l'accuse d'avoir récupéré leur cause « *à des fins politiques intérieure française*⁹⁸ ». D'ailleurs, la CEF s'est

⁹⁴ <http://soschretiensdorient.fr/sos-chretiens-dorient/evenements/>, consulté le 14 août 2017.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ « Comment l'association SOS Chrétiens d'Orient est noyauté par l'extrême droite », *Libération*, 21 mai 2015.

⁹⁷ Tristan Quinault Maupoil, « A Damas, Jean-Frédéric Poisson reçu par Bachar Al-Assad », *Le Figaro*, 12 juillet 2015.

⁹⁸ Samuel Lieven, « Confusion autour de l'aide aux Chrétiens d'Orient », *La Croix*, 4 décembre 2016.

souvent tenu en position de réserve⁹⁹ à l'égard des initiatives de SOS Chrétiens d'Orient, depuis sa création. Mais à l'étonnement général, il lui a été attribuée, par un arrêté du Ministère de la défense paru en mars 2017 dans le *Journal Officiel*, la qualité de « partenaire de la défense nationale¹⁰⁰ ».

A la suite de l'enlèvement des religieuses de Maaloula par le groupe EIIL, en décembre 2013, la CHREDO a lancé un appel aux parlementaires français, et en particulier aux soixante-dix qui la soutiennent, ainsi qu'aux dirigeants français et européens afin de prendre des mesures d'urgences pour sauver les Chrétiens et empêcher les persécutions¹⁰¹. Cette intervention a été suivie d'une lettre adressée par Valérie Pécresse¹⁰², le 21 janvier 2014, demandant au Président de l'Assemblée Nationale, Christophe Sirugue, la création d'un Groupe d'Etudes pour le soutien des Chrétiens d'Orient. Le 15 avril 2014, une délégation de la CHREDO a été reçue, pour la première fois, par le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, au Quai d'Orsay. Le diplomate s'est montré ouvert à la proposition qu'une résolution soit adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, concernant les minorités religieuses, dont les Chrétiens¹⁰³. En conséquence, le 19 juin 2014, le bureau de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale a accepté la demande de créer un Groupe d'Etude sur les Chrétiens d'Orient à l'Assemblée Nationale. Sa composition et ses premières mesures ont été annoncées, à la suite de sa première séance de travail, le 17 septembre 2014, par la voix de ses deux présidentes, Valérie Pécresse et Véronique Besse. Ses 116 membres ont pour mission de relayer dans leurs circonscriptions respectives, une chaîne de solidarité en lançant un appel aux dons via L'Œuvre d'Orient et la Croix Rouge¹⁰⁴.

Entre temps, après la prise de Mossoul en Irak, l'EIIL a annoncé la création d'un khalifat, dans un enregistrement audio diffusé sur Internet le 29 juin 2014. C'est le projet de rétablir un grand empire sunnite, dont la visée est d'en finir avec les frontières des Etats actuels, héritières des accords Sykes-Picot de 1916 entre la France et la Grande-Bretagne. Il

⁹⁹ Tiré de l'entretien avec l'aumônier national du Secours Catholique, Père Dominique Fontaine, Paris, 9 juillet 2016.

¹⁰⁰ Pierre Alonso, « SOS Chrétiens d'Orient, inattendu partenaire de la défense nationale », *Libération*, 16 mars 2017.

¹⁰¹ « Chrétiens d'Orient en Danger. Appel pour les religieuses de Maaloula », *L'Observatoire de la Christianophobie* – site web, consulté le 14 août 2017.

¹⁰² https://chredo.org/wp-content/uploads/2016/02/140121_Lettre-Pecresse-à-SIRUGUE.pdf, consulté le 15 août 2017.

¹⁰³ « La Coordination Chrétiens d'Orient en Danger reçue pour la première fois par Laurent Fabius », *La Croix*, 16 avril 2014.

¹⁰⁴ Communiqué de Presse, CHREDO, 18 septembre 2014.

fût désormais appelé « Etat Islamique », supprimant donc toute référence géographique limitative¹⁰⁵. Le premier juillet, son khalife autoproclamé, Abou Bakr Al-Bagdadi, lance un appel, via les réseaux sociaux, au recrutement de combattants occidentaux, et le jour même, paraît le premier numéro de « *Dabiq* », la revue en ligne des djihadistes¹⁰⁶. Le mois suivant sa défaite à Sinjar¹⁰⁷, suite à l'intervention de la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis, l'EI s'empare de Qaraqosh, qui représente la plus grande agglomération chrétienne en Irak. L'ampleur médiatique qu'a prise cette opération, a configuré les agissements de Daesh dans une perspective de guerre à motif religieux. Ce qui a confirmé les protagonistes en faveur de la cause des Chrétiens d'Orient, dans leur initiative sur la scène politique française.

En conséquence, deux rassemblements ont eu lieu. Le premier au Trocadéro, à l'initiative des personnalités proches du Front National, le 26 juillet 2014, à la veille de la signature d'une tribune par vingt parlementaires, intitulée « *Chrétiens d'Orient. Silence, on élimine !*¹⁰⁸ », qui a été publiée par l'hebdomadaire *Valeurs Actuelles*. Le deuxième sur le parvis de Notre Dame, à l'appel du CSCI, Comité de Soutien aux Chrétiens d'Irak, qui n'a pas voulu être associé à l'extrême droite. Ce dernier, à l'exception du maire PS, Rémi Féraud, a surtout mobilisé des personnalités de Droite, comme l'ancienne ministre Rachida Dati, ou l'ex-candidate à la Mairie de Paris, Nathalie Kosciusko-Morizet¹⁰⁹. Le 18 août, des premières familles irakiennes, toutes de confession chrétienne, ont été accueillies à Roissy par l'AEMO, puisque le gouvernement avait annoncé le 28 juillet 2014, vouloir remettre en place son engagement via le protocole « Opération Irak 500 », établi par Bernard Kouchner en 2010, en augmentant le nombre d'arrivants. Durant la cérémonie d'accueil, Elish Yako¹¹⁰, secrétaire général de l'AEMO et membre de la CHREDO, a présenté ces réfugiés aux journalistes, en disant : « *Vous pouvez serrer la main à tous et à toutes. Nous sommes chrétiens*¹¹¹ ». De son côté, Elisabeth Gobry, vice-présidente de l'association, a précisé, qu'il est très difficile de déposer une demande d'asile auprès du Consulat français en Irak, vu la situation actuelle. Elle

¹⁰⁵ Jean Comte, « L'Etat Islamique est désormais bien implanté en Irak et en Syrie », *La Croix*, 22 juillet 2014.

¹⁰⁶ « L'Etat Islamique. Une histoire violente », *Le Temps – site web*, consulté le 15 août 2017.

¹⁰⁷ Une localité proche du Kurdistan autonome, qui compte une importante population yézidie, des Kurdes adeptes d'une religion héritée du zoroastisme.

¹⁰⁸ <http://www.valeursactuelles.com/politique/lappel-de-vingt-personnalites-chretiens-dorient-silence-on-elimine-47107>, consulté le 15 août 2017.

¹⁰⁹ « Le gouvernement propose d'offrir l'asile aux Chrétiens persécutés d'Irak », *Le Monde*, 29 juillet 2014.

¹¹⁰ Il a précisé, durant l'entretien notre entretien, qu'il est chrétien, d'origine irakienne.

¹¹¹ « La fin de la peur pour les Chrétiens d'Irak, qui arrivent en France », *Le Figaro*, 7 août 2017.

a précisé ensuite, que l'opération Kouchner, peut cependant « *encourager les violences à l'égard des Chrétiens d'Orient. Il faut donc développer la protection sur place*¹¹² ».

En septembre 2014, la CHREDO a déposé une plainte pour génocide et crimes contre l'humanité contre l'Etat Islamique, auprès du procureur de la Cour Pénale Internationale. Presque cinq mois plus tard, Monsieur Dillon, le chef de l'Unité des informations et des éléments de preuves à la CPI, confirme dans un courrier, que la plainte sera instruite. L'objet derrière cette démarche, selon Patrick Karam, est « *de sensibiliser les dirigeants onusiens, qui ont refusé de saisir la CPI. Et de les obliger à agir devant l'évidence des preuves et la pression morale des opinions publiques, en intervenant militairement et au sol en Irak et en Syrie, pour faire cesser cette atteinte épouvantable aux droits élémentaires des êtres humains*¹¹³ ».

A cette mobilisation diplomatique et associative, s'adjoint l'appel du Conseil pontifical pour le Dialogue interreligieux, par la personne du cardinal Tauran, le 8 août 2014, aux chefs religieux, surtout musulmans, en les invitant à prendre « *une position claire et courageuse* » à l'égard de « *la situation dramatique des Chrétiens, des Yézidis et d'autres communautés religieuses et ethniques numériquement minoritaires en Irak*¹¹⁴ ». Il poursuit son propos en précisant : « *Tous doivent être unanimes dans la condamnation sans aucune ambiguïté de ces crimes, et dénoncer l'invocation de la religion pour les justifier*¹¹⁵ ». En réponse à cette déclaration pontificale, le CFCM, le Rassemblement des Musulmans de France – RMF, le Comité de Coordination des Musulmans Turcs de France – CCMTF, les Démocrates Musulmans, ainsi que la CHREDO ont lancé l'« Appel de Paris », depuis la Grande Mosquée de Paris, le 9 septembre 2013. Il s'agit d'une action en faveur « *des Chrétiens et de minorités religieuses massacrés en Irak* ». Dans ce document, « *les signataires dénoncent sans ambiguïté les actes terroristes qui constituent des crimes contre l'humanité, et déclarent solennellement que ces groupes, leurs soutiens et leurs recrues ne peuvent se prévaloir de l'Islam. Ces agissement d'un autre âge, tout comme les appels inconsidérés au djihad et les campagnes d'endoctrinement des jeunes ne sont fidèles ni aux*

¹¹² « Le gouvernement propose d'offrir l'asile aux Chrétiens persécutés d'Irak », *Le Monde*, 29 juillet 2014.

¹¹³ Marie-Madeleine Courtial, « La CPI instruit la plainte d'une association de défense des Chrétiens d'Orient pour crimes de l'humanité contre l'EI », *La Nouvelle Gazette France*, 26 février 2015.

¹¹⁴ « Appel du cardinal Tauran à une réaction claire et courageuse des responsables musulmans devant les crimes commis en Irak contre les minorités religieuses », Déclaration du Conseil pontifical pour le Dialogue Interreligieux, 12 août 2014, voir annexe.

¹¹⁵ *Ibid.*

*enseignements, ni aux valeurs de l'Islam*¹¹⁶ ». A cette initiative, Patrick Karam a souligné : « *Au-delà du symbole, c'est un véritable plan d'action. Et un comité de suivi veillera à son bon déroulement*¹¹⁷ ». A l'issue du Forum islamo-chrétien, le premier octobre 2014, une tribune a été signée par 110 personnalités engagées dans le dialogue interreligieux, ainsi qu'un certain nombre d'associations, appelant à la vigilance vis-à-vis de l'augmentation les expressions publiques à caractère discriminatoire, adressées à l'encontre des juifs, des chrétiens et des musulmans. Les participants s'accordent à inciter « *les jeunes à vivre leur citoyenneté d'une façon constructive, au sein d'associations et de mouvement*¹¹⁸ ». Ils attribuent l'apparition de ce phénomène à l'effet médiatique : « *En France même, au regard des événements internationaux et sous l'emprise des clichés médiatiques, des personnes en sont venues à exprimer publiquement le rejet de l'autre. Certains sont même passés à l'acte*¹¹⁹ ». A la tête de la liste des signataires, figurent les noms du cardinal Barbarin, archevêque de Lyon ; le père Eklemandos, Eglise copte orthodoxe ; le révérend Ben Harding, Eglise anglicane de Lyon ; le père Harutyunyan, Eglise apostolique arménienne, le monsieur Kabtane, recteur de la Grande Mosquée de Lyon ; le père Kakavelakis, Eglise orthodoxe grecque de Lyon ; le monsieur Rochat, président du Consistoire du Grand Lyon de l'Eglise protestante Unie de France ; et enfin le monsieur Wertenschlag, grand rabbin de Lyon.

En avril 2015, un groupe de liaison, de vigilance, de réflexion et de solidarité avec les Chrétiens d'Orient, a été créé au Sénat, à la demande du sénateur Roger Karoutchi et la sénatrice Bariza Khiari et avec le soutien de la CHREDO. La particularité de cette initiative, selon Patrick Karam, « *constitue une nouvelle étape dans la prise de conscience sur la situation critique des Chrétiens dans le monde. A la différence d'une mission d'information ou d'une commission d'enquête, d'une durée de vie limitée, un Bureau de Liaison est une instance permanente, même si elle dispose de moins de moyens financiers qu'un Groupe d'Etude*¹²⁰ ». Un groupe similaire a été créé au Parlement Européen, en mai 2015, à la demande de Michèle Alliot-Marie, députée européenne, et soutien de la CHREDO.

¹¹⁶ « L'Appel de Paris. Des institutions musulmanes s'engagent pour les Chrétiens d'Orient », *Le Monde des Religions*, 11 septembre 2014.

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ « *Nous nous engageons !* », Lyon, 1 octobre 2014, voir annexe.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ « Le Sénat crée un Groupe de Liaison sur les Chrétiens d'Orient », *blog Mediapart de Adeline Chenon Ramlat*, 17 avril 2015.

Les stratégies de rapprochement entre l'Église de France et les acteurs engagés

A l'issue de l'impact qu'a eu la CHREDO, sur la scène politique. L'épiscopat français va tenter un rapprochement plus coopératif avec ce collectif, afin d'intervenir de près sur les positions des hommes politiques, dans le cadre de la mobilisation pour les Chrétiens d'Orient. C'est par l'intermédiaire de Mgr Pascal Gollnisch, que ce rapprochement va prendre forme. Puisque, en plus de sa fonction de directeur général de L'Œuvre d'Orient, il a été désigné Vicaire général de l'Ordinariat des catholiques orientaux en France¹²¹, en septembre 2014. Nous le verrons, d'ores et déjà, assister Patrick Karam dans de nombreuses manifestations publiques et diplomatiques. La première était lors de la rencontre avec Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, et Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, en septembre 2014, pour « évoquer la menace grave que fait peser l'Etat Islamique sur les minorités en Irak¹²² », indique le communiqué de presse ministériel. Tandis que L'Œuvre d'Orient précise sur son site web, « l'objectif de cette réunion était d'évaluer et d'amplifier l'action menée sur les plans sécuritaire, politique et humain¹²³ ».

A travers ce rapprochement, la CEF va entamer une stratégie de négociation avec l'Etat, sur l'objet de la convention « *Opération Irak 500* », en proposant l'incorporation d'un volet complémentaire relatif à « *l'aide au retour* ». De manière à la faire combiner avec la perspective ecclésiastique, qui milite pour préserver l'enracinement chrétien dans le Levant. A ce sujet, Mgr Gollnisch expliqua, au micro de *RFI*, en Octobre 2014, que la situation d'insécurité a contraint ces Chrétiens à quitter leurs pays, et que d'ailleurs c'est l'objectif même de « *ce pseudo Etat Islamique* ». C'est pourquoi, « *nous ne pouvons pas être les complices, même involontaires de cette action, donc ce à quoi nous devons travailler aussi c'est à obtenir des pouvoirs publics, de la Communauté Internationale que ces gens aient la possibilité de rentrer chez eux dans des conditions de dignité et de sécurité*¹²⁴ ». En revanche, Elish Yako a montré de la réserve à l'égard de cette proposition. Qu'il a qualifié d'« *utopie*. Prenons l'exemple de l'Irak, ça va faire plus de dix ans que la situation ne s'est pas rétablie.

¹²¹ <https://www.oeuvre-orient.fr/2016/02/08/monseigneur-gollnisch-directeur-de-loeuvre-dorient/>, consulté le 15 août 2017.

¹²² « L'Œuvre d'Orient et la CHREDO demandent à la France d'amplifier son action en Irak », *La Croix*, 4 septembre 2014.

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ « *Lancement du CCARCO. Les irakiens qui ont fui leur pays, s'attendent à ce que les Chrétiens les entourent en France* », interview RFI avec Pascal Gollnisch, le 7 octobre 2014.

A mon avis, ça serait peu probable que les familles déjà installées, envisagent une possibilité de retour¹²⁵ ».

Afin de consolider sa démarche, l'Eglise de France a annoncé le 28 octobre 2014, le lancement du *Comité Catholique d'Accueil des Réfugiés Chrétiens d'Orient* – CCARCO. Ce plateforme a pour but de coordonner les initiatives associatives à caractère catholique, dans leurs procédures d'accueil et de prise en charge de ces requérants d'asile. C'est dans cette perspective, que des organismes, membres du Conseil National pour la Solidarité de l'Eglise en France¹²⁶, coordonnent leurs actions, à travers le CCARCO, pour « *apporter une aide complémentaire au dispositif mis en place par le gouvernement, sans se substituer à ses responsabilités¹²⁷* ». Il procure un suivi « *social et humain, tout au long du processus : du départ de leur pays d'origine, jusqu'à leur intégration ou leur retour, pour faciliter leur insertion. Il veille à ce que les familles soient accueillies dans des conditions décentes, qu'elles ne soient pas séparées et restent proches de leur communauté religieuse¹²⁸* ». Concrètement, le CCARCO coordonne les aides fournies par l'Etat, et celles proposées à titre privé ou associatif, de sorte qu'elles soient en complémentarité¹²⁹. Ces dispositifs relèvent de l'aide au logement, du soutien aux enfants, de l'apprentissage du français...etc.

Sur le plan technique, déployer l'aide sociale de l'Etat dans le cadre de cette mobilisation, à titre prioritaire, s'avère difficile. C'est pourquoi, en partenariat avec la CREDO, Claude Goasguen, député / maire du XVI^{ème} arrondissement de Paris, a lancé en mai 2015, l'association « Les mairies avec les Chrétiens d'Orient ». Ses objectifs s'étendent sur deux axes. Le premier à caractère diplomatique, qui vise à fédérer les élus locaux interpellés par cette cause. Le second à caractère social, qui cherche à « *aider, par tous moyens légaux, les institutions, organisations, associations impliquées dans l'aide apporté aux Chrétiens d'Orient¹³⁰* ». Une cérémonie inaugurale a été organisée, le 20 mai, sur le parvis de la mairie. Et au cours de laquelle, une banderole a été dévoilée sur le fronton de la mairie, arborant en jaune la lettre « *U* » et au centre de laquelle est représentée l'écharpe tricolore sur fond noir. A

¹²⁵ Tiré de l'entretien avec Elish Yako, le 8 mars 2017.

¹²⁶ Le Conseil National pour la Solidarité, a pour but de promouvoir dans l'Eglise de France, la Charte de la Solidarité promulguée par les évêques de France lors de leur Assemblée plénière à Lourdes en 1988.

¹²⁷ Suzanne Laubly, « L'Eglise de France Crée une plateforme pour soutenir l'accueil des Réfugiés Chrétiens d'Orient », *Communiqué de Presse – L'Œuvre d'Orient*, 29 octobre 2014.

¹²⁸ « Les réfugiés en France. L'Eglise en France crée une plateforme pour soutenir l'accueil des réfugiés chrétiens d'Orient », *Espoir Irak – site web*, consulté le 16 août 2017.

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ L'association « Les mairies avec les Chrétiens d'Orient », *site-web officiel*, consulté le 16 août 2017.

cette occasion, diverses personnalités diplomatiques et religieuses furent présentes, à titre d'exemple, Mgr Ventura, Nonce apostolique en France ; M. Korsia, Grand Rabbin de France ; Mgr Gollnisch, Patrick Karam et M. Kbibech, vice-président du CFCM. D'ailleurs ce dernier, lors de son allocution, a été hué par le public, par cette expression : « *On a ras le bol de vos mensonges* », après avoir prononcé cette phrase : « *De la même manière que nous tenons à affirmer que les musulmans de France sont chez eux en France. Nous affirmons avec autant de force que les Chrétiens d'Orient sont également chez eux en Orient*¹³¹ ». Par ailleurs, huit mairies se sont jointes à cette initiative. Nous les énumérons par ordre chronologique relatif à la date de leur adhésion : la mairie de Fontainebleau (77300), le 3 juin 2015 ; la mairie d'Auxerre (89000), le 26 juin 2015 ; la mairie de Saint-Cloud (92210), le 15 juillet 2015 ; la mairie Neuilly sur seine (92200), le 17 juillet 2015 ; la mairie des XIe et XIIe arrondissement de Marseille, le 25 juillet 2015 ; Saint-Mandé (94160), le 30 juillet 2015 ; la mairie de Monfermeil (93370) – le 19 septembre 2015 ; la mairie de Meudon (92190), le 15 octobre 2015.

En conséquence, une Charte d'action¹³² a été annoncée, en mars 2015, par Laurent Fabius, à l'issue du débat du Conseil de Sécurité consacrée sur la situation des Chrétiens et des autres minorités persécutées au Moyen-Orient. Son objectif, est de permettre le retour des Chrétiens et des autres minorités déplacées, sur les terres qui sont les leurs depuis deux millénaires. Elle a été élaborée sur quatre volets :

- **Un volet humanitaire**, qui propose la création d'un fond d'aide au retour.
- **Un volet militaire**, qui propose une stratégie à la coalition internationale et des forces locales, d'intégrer l'exigence du retour des minorités et la sécurisation de ce retour.
- **Un volet judiciaire**, qui postule que les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité devront être jugés par la Cours Pénale Internationale.
- **Un volet politique**, qui propose l'instauration d'un système étatique à caractère « intrusif », pour garantir les droits de tous les citoyens.

A la demande de la France, le secrétaire général des Nations Unis, a constitué un groupe d'experts pour travailler sur ces questions. A cet effet, en septembre 2015, la France a

¹³¹ Posté sur Youtube, Par chaîne Media Investigation (@ Media Investigation), intitulé : « *Massacre des Chrétiens d'Orient. France, réveille-toi !* », le 22 mai 2015.

¹³² <http://onu.delegfrance.org/Laurent-Fabius-propose-une-Charte> , consulté le 17 août 2017.

accueilli une conférence internationale, qui a fait le point sur cette charte d'action pour la protection des personnes victimes de violences ethniques ou religieuses¹³³.

L'application de la charte d'action

Après la fin de la bataille de Mossoul en juillet 2017, L'Œuvre d'Orient a mené une opération à caractère symbolique, intitulée « *de Lourdes à Ninive*¹³⁴ », dont l'objectif vise à installer quinze statues de Notre-Dame de Lourdes dans les villages des Chrétiens d'Irak. Parallèlement, le cardinal Barbarin a pris l'initiative, en répondant à l'invitation du Patriarche chaldéen Louis-Raphael Sako, de composer une délégation, formée de quatre évêques et accompagnée de plusieurs diacres et prêtres afin de rejoindre Mgr Gollnisch en Irak, pour l'installation de ces sculptures mariales.

Durant cette occasion, l'« *Opération Mossoul-Ninive*¹³⁵ » a été annoncée, dans le but d'envisager une assistance au retour volontaire des migrants chrétiens d'Orient en Irak. Par cette initiative, la CEF aspire à « *rénover en priorité les maisons endommagées* », afin que les familles chrétiennes d'Orient en exil, puissent « *rentrer chez elles à la rentrée de septembre 2017* ».

Conclusion du chapitre

Depuis 2003, l'Eglise catholique, à la suite de Rome, a centré sa mobilisation en faveur des « Chrétiens d'Orient », au sein de ses institutions. Mais, l'expansion de cette cause sur la scène diplomatique, en 2007, l'a confrontée au dilemme de l'immigration des Chrétiens d'Orient qui deviendra, par la suite, le sujet récurrent au cours de ses débats. Et pour ce motif, elle entamera une stratégie d'influence auprès du gouvernement, afin de cadrer toute initiative allant dans ce sens.

Initialement, l'épiscopat français n'a pas envisagé le recours à un tel dispositif. Mais, apparemment, son initiative de sensibilisation, a eu une résonance plurielle auprès de la

¹³³ Tiré de l'intervention de Monsieur Harlem Désir, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des affaires Etrangères et du développement international, chargé des Affaires Européennes, à l'Assemblée Nationale au sujet du code pénal et de la lutte contre le terrorisme (QAG - 29 mars 2016).

¹³⁴ <http://www.catholique-reims.fr/blog/oeuvre-dorient-lancement-de-loperation-de-lourdes-a-ninive/>, consulté le 31 août 2017.

¹³⁵ <https://www.oeuvre-orient.fr/2017/07/26/operation-mossoul-reconstruire-la-plaine-de-ninive/>, consulté le 31 août 2017

sphère catholique. Le répertoire d'arguments et de motifs déployé par l'Eglise, a réactivé chez une partie de cette population, la mémoire d'un passé difficile, relatif à l'histoire de l'immigration des Chrétiens d'Orient, d'entre-deux-guerres. Ce qui a conduit, à l'émergence d'un nouveau mouvement d'action, comme l'AEMO, qui s'est démarqué par sa stratégie d'interpellation étatique pour ouvrir la voie à l'accueil des Chrétiens d'Orient.

Cependant, la ligne du pape François a produit un tournant sur cette question, ce qui a suscité une double dynamique au sein de la société française. En premier lieu, est celle de l'opposition, qui est ramifiée entre une frange catholique, pilotée par la CHREDO, qui a réussi à enrôler l'AEMO et l'épiscopat français ; et une frange conservatrice, gérée par SOS Chrétiens d'Orient, qui est proche de l'extrême droite, qui par leur intervention sur la scène publique et étatique, ont tenté de freiner l'ouverture à cette sorte de dispositif. Et en deuxième lieu, un mouvement partisan à caractère œcuménique que nous développerons dans la partie qui suit.

Par ailleurs, le collectif catholique est parvenu à s'agréger d'autres courants, comme la CRIF et le CFCM, afin de donner une image coextensive de sa présence au sein de la société française. Ceci lui fournit un atout perspicace dans son parcours de militance. Il est arrivé à imposer ses marques, dans un temps relativement bref, du fait que ses revendications se sont intégrées aux agendas politiques et aux procédures administratives et en devenant partenaires de la vie politique et de l'action publique.

Chapitre III - Mobilisation humanitaire en faveur des réfugiés syriens

En juillet 2012, à l'initiative de la Communauté catholique Sant'Egidio, très active dans le domaine diplomatique, plusieurs rencontres se sont tenues à Rome, rassemblant des groupes de l'opposition syrienne. Suite à cela, un appel a été adressé à la communauté internationale, l'interpelant à trouver une solution politique au conflit. Les signataires de cet appel ont admis que « *la solution militaire tient en otage le peuple syrien et n'offre pas de solution politique en mesure de répondre à ses aspirations les plus profondes. Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin d'une issue politique. C'est le meilleur moyen de défendre nos idéaux et d'obtenir que les objectifs de ceux qui mettent leur vie en danger pour la liberté et la dignité*¹³⁶ ». Par cette intervention sur le champ de la résolution pacifique du conflit syrien, Sant'Egidio a introduit une première pièce à sa stratégie d'intervention en Europe promouvant le côté démocratique de sa vision de la société.

La communauté de Sant'Egidio est en effet souvent considérée ou dénommée comme la branche diplomatique du Vatican ou « l'ONU du Trastevere » (nom du quartier de Rome où a été fondée cette communauté en 1968 par Andrea Riccardi)¹³⁷. Comme le montre Marie Balas, auteure d'une thèse sur la communauté de Sant'Egidio, cette dernière constitue une organisation singulière qui s'est spécialisée dans la médiation internationale¹³⁸. Elle s'est particulièrement distinguée dans les années 1980 à travers une « diplomatie des minorités chrétiennes et des libertés religieuses au Liban¹³⁹ » en 1982 (puis en Irak, 1986). Marie Balas note que c'est dans ce contexte qu'en 1982, durant la guerre du Chouf au Liban qu'au siège de l'organisation, au Trastevere, un accord est signé pour suspendre les combats et évacuer les civils : trois mille chrétiens fuiront ainsi la zone de guerre. Puis, dans les années 1980 et 1990, Sant'Egidio multiplie ses terrains d'intervention faisant d'elle un acteur incontournable dans les nouvelles formes de pacification des conflits dès lors qu'entre en jeu une composante chrétienne. Les membres de l'organisation interviennent auprès des organisations internationales et des exécutifs, déployant des procédures institutionnalisées et politiques

¹³⁶ Martine de Sauto, « Réunis à Rome par Sant'Egidio, des dissidents syriens lancent un appel à abandonner les armes », *La Croix*, publié le 27 juillet 2012.

¹³⁷ Marie Balas, « Un pluralisme sans conflits. Sant'Edigio : diplomatie et religion », *Terrain*, n° 51, 2008, p. 50-61

¹³⁸ Marie Balas, « C'est différent des diplomates et des chercheurs. Genèse et institutionnalisation d'un hybride : les médiations de Sant'Egidio », *Les champs de Mars*, revue de l'IRSEM, n°26, 2015, p. 123-135.

¹³⁹ *Ibid.*

comme nous pourrons le voir dans le cadre de l'analyse du protocole « Couloirs humanitaires » ci-après.

Si l'action humanitaire a fait l'objet de la mobilisation pour la cause des minorités persécutées en Orient, certains l'ont contestée en l'assimilant à une forme de favoritisme sélectif sur critère religieux. Selon l'historien suisse Matthieu Mégevand, cela constitue « *une défaite de la pensée et un contresens à notre perception des Droits de l'Homme, qui a pour fondement l'universalité*¹⁴⁰ ». Et, il estime donc, qu'elle est contraire aux principes de la laïcité et de l'Etat de droit. En outre, la position du Pape François sur ce dossier a été caractérisée par « *le principe de la centralité de la personne humaine*¹⁴¹ ». Ce qui a confronté la sphère catholique française à un dilemme moral par rapport à l'obéissance au Pape concernant le sujet de l'accueil et de l'intégration des migrants. De ce fait, un troisième facteur de clivage s'est imposé à l'opinion catholique française, ce qui a fait émerger une nouvelle forme de mobilisation à caractère areligieux, en faveur des réfugiés syriens : les « Couloirs humanitaires ».

Le rôle du Pape François et les origines de la mobilisation en faveur des « Couloirs humanitaires »

La Pape François a joué un rôle déterminant dans l'instauration d'une perspective humaniste par rapport à la crise des migrants, qu'il voit comme l'incarnation par excellence de la figure des pauvres¹⁴². Peu de temps après son élection, il a annoncé placer la question migratoire au cœur de son programme pontifical. Le 8 juillet 2013, il effectue son premier déplacement apostolique à Lampedusa et prononce une homélie, intitulée « *Où est ton frère ?* », dans laquelle il critique la politique de l'Union Européenne qui selon lui, cause la disparition des milliers de migrants tentant à traverser la Méditerranée¹⁴³. Dans sa première lettre d'exhortation apostolique, il rappelle que : « *Les migrants me posent un défi particulier*

¹⁴⁰ Matthieu Mégevand, *Ce qui reste des mots*, Fayard, Paris, 2013.

¹⁴¹ « Le Pape François et l'immigration. Une compassion sélective », *Renaissance Catholique site-web*, consulté le 1 septembre 2017.

¹⁴² Virginie Riva, *Ce Pape qui dérange*, Ivry sur Seine, Editions de l'Atelier, 2017, P. 102.

¹⁴³ Pape François, « Où est ton frère ? Une question adressée à chacun », *La documentation catholique*, n° 2512, 2013.

[...]. Par conséquent, j'exhorte les pays à une généreuse ouverture, qui, au lieu de craindre la destruction de l'identité locale, soient capable de créer de nouvelles synthèses culturelles¹⁴⁴ ».

A l'occasion de la centième journée mondiale des migrants et des réfugiés, le 19 janvier 2014, le Pape a rappelé que « migrants et réfugiés ne sont pas des pions sur l'échiquier de l'humanité. Il s'agit d'enfants, de femmes et d'hommes qui abandonnent ou sont contraints d'abandonner leurs maisons pour diverses raisons, et qui partagent le même désir légitime de connaître, d'avoir mais surtout d'être plus. Le nombre de personnes qui émigrent d'un continent à l'autre, de même que celui de ceux qui se déplacent à l'intérieur de leurs propres pays et de leurs propres aires géographiques, est impressionnant. Les flux migratoires contemporains, constituent le plus vaste mouvement de personnes, si non de peuples, de tous les temps¹⁴⁵ ». Dans la suite de son discours, le Pape a indiqué l'engagement de l'Eglise et son travail pour dépasser les effets négatifs et valoriser les retombées positives du mouvement migratoire. Selon lui, « travailler ensemble pour un monde meilleur réclame une aide réciproque entre pays, avec disponibilité et confiance, sans élever de barrières insurmontables ». Enfin, il lance un appel en faveur d'un changement d'attitude envers les migrants et réfugiés, marquée par la « culture du rejet » pour privilégier une attitude qui ait comme base « la culture de la rencontre ».

Le 6 septembre 2015, le Pape a appelé tous les paroisses d'Europe à accueillir les migrants : « Face à la tragédie des dizaines de demandeurs d'asile qui fuient la mort, victimes de la guerre et de la faim et qui sont en chemin vers une espérance de vie, l'Évangile nous appelle et nous demande d'être les prochains des plus petits et des plus abandonnés à leur donner une espérance concrète¹⁴⁶ », a-t-il déclaré dans sa prière de l'Angélus.

En 2016, lors de la cérémonie du Jeudi saint, le Pape se distingue, en se choisissant de laver les pieds de onze réfugiés. Cet acte a été interprété de différentes manières au sein de l'opinion catholique. Les progressistes ont plutôt apprécié ce geste, tandis que les conservateurs et les traditionalistes ont considéré cette « provocation » comme une menace pour la catholicité. Comme le souligne Vincent Geisser : « De toutes les initiatives pontificales, c'est surtout le déplacement du Pape sur l'île grecque de Lesbos, le 16 avril

¹⁴⁴ Pape François, « La joie de l'Évangile. Exhortation apostolique de 24 novembre 2013 », *La Documentation catholique*, n° 2513, 2014.

¹⁴⁵ « Message du Pape François pour la 100^e journée mondiale des migrants et des réfugiés », *La Croix*, 19 janvier 2014.

¹⁴⁶ « Le Pape appelle toutes les paroisses d'Europe à accueillir des migrants », *Le Monde*, 6 septembre 2015.

2016, qui a été le plus commenté et source de controverses publiques¹⁴⁷ ». En effet, toujours selon Vincent Geisser, ce n'est pas tant la présence du Pape à Lesbos qui a fait polémique qu'une initiative connexe, inspirée par la Communauté de Sant'Egidio¹⁴⁸. Le différent en question, réside dans le fait qu'aucun chrétien ne fut pris sous l'aile du Pape, et que parmi ceux-ci certaines femmes portaient le voile islamique. Ce choix, considéré comme une bravade pour les milieux les plus conservateurs de l'Eglise, a suscité une indignation dans un contexte où les Chrétiens d'Orient font l'objet de multiples persécutions. Le Souverain Pontife s'en est personnellement publiquement justifié : il n'avait pas choisi entre musulmans et chrétiens, et tous sont enfants de Dieu¹⁴⁹.

Les propos suivants entrent en résonance avec un projet pilote, « Corridors humanitaires », qui a été porté quelques semaines plutôt par la Communauté de Sant'Egidio en Italie.

Les « Corridors humanitaires », le cas italien

Pour comprendre la genèse du projet « Corridors humanitaires », il faut avoir à l'esprit les propos tenus par Andrea Riccardi, le fondateur de la Communauté de Sant'Egidio. Ce dernier dans une interview accordée à *La Croix*, le 2 septembre 2015, a rapporté que la Communauté Sant'Egidio avait soumis au gouvernement italien un projet de « Corridors humanitaires », pour éviter que les migrants entreprennent des traversées dangereuses. Faisant une relecture des propos du Pape, il considère que l'Europe se doit accueillir mais aussi d'intégrer des migrants pour bâtir une société métisse. Par ailleurs dans cet entretien, il indique que dans le cadre de ce projet, des bureaux seront établis au Liban et au Maroc pour assister les candidats au départ¹⁵⁰.

L'opération s'est concrétisée quelques mois plus tard. Le gouvernement italien a donné son feu vert, mardi 16 décembre 2015, à une initiative exemplaire proposée par la Fédération des églises évangéliques d'Italie (FCEI) et la communauté catholique de Sant'Egidio : la création de couloirs humanitaires entre les pays qui accueillent de nombreux réfugiés et l'Italie. Le 4 février 2016, une première famille syrienne a été accueillie dans le cadre de ce dispositif. Un mois plus tard, le 6 mars 2016, le Pape exprima son admiration pour

¹⁴⁷ Vincent Geisser, « François, pape des migrants ? », *Migrations société*, Vol. 29, n° 167, 2017, P. 7.

¹⁴⁸ *Ibid.*, P. 8.

¹⁴⁹ Jean-Marie Guénois, « Pourquoi le Pape est rentré de Grèce avec des réfugiés musulmans », *Le Figaro*, 13 avril 2016.

¹⁵⁰ « L'Europe doit bâtir une société métisse », *La Croix*, 2 septembre 2015.

l'initiative des « Couloirs humanitaires » lancés récemment en Italie. Dans les propos qu'il a tenus après l'Angélus, le dimanche 6 mars, le Pape a salué le fait que cette initiative soit œcuménique (puisque soutenue aussi par la Fédération des églises évangéliques italiennes, les églises vaudoises et méthodistes). Ce à quoi, Sant'Egidio a répondu : *« La Communauté de Sant'Egidio remercie le Pape François d'avoir réveillé les consciences depuis le début de la crise humanitaire liée à l'arrivée des migrants sur les côtes de l'Europe. Son voyage à Lampedusa en juillet 2013, ses appels répétés pour une Italie et une Europe capables d'accueillir ceux qui fuient les guerres et la faim, ont porté des fruits précieux. La demande faite aux Chrétiens d'accueillir des réfugiés dans leurs structures et dans les familles a ouvert une brèche dans les nombreux murs qui se sont dressés dernièrement sur notre continent. C'est dans ce climat qu'est né le projet œcuménique des couloirs humanitaires de Sant'Egidio, des Eglises protestantes et de Tavola Valdese, dont le Pape a parlé aujourd'hui au cours de l'Angélus. Nous exprimons nos remerciements sincères pour le soutien à cette initiative que le Pape François a définie comme un signe concret d'engagement pour la paix et la vie, qui unit la solidarité et la sécurité¹⁵¹ »*. Dans un même élan le Président de la République italienne, Sergio Mattarella, a salué les couloirs humanitaires qu'il qualifie d'avant-garde de la solidarité et de modèle pour l'Europe. Ce à quoi, Sant'Egidio s'est dite confirmée dans son choix de proposer ce projet comme modèle pour l'Europe.

Trois mois plus tard, la Communauté de Sant'Egidio a présenté cette expérience qu'elle qualifie de concluante au Parlement européen. A cette occasion, il a été signalé que plus de trois cent réfugiés vulnérables avaient pu quitter Alep ou Homs pour rejoindre l'Italie en passant par les couloirs humanitaires. Mauro Garofalo, responsable des relations internationales de la Communautés de Sant'Egidio, en a profité pour présenter l'originalité de leur approche : *« C'est que nous restons parfaitement en phase avec la législation migratoire existante, que les coûts de notre opération sont portés non pas par le contribuable (en l'occurrence italien) mais par la Société Civile (nos églises et communautés) et que nous avons une expertise largement prouvée dans l'intégration des réfugiés que nous accueillons¹⁵² »*. Suite à quoi, Paolo Naso, représentant de la Fédération des églises protestantes italiennes, a présenté en trois points les avantages du concept « Couloirs humanitaires » :

¹⁵¹ « Réfugiés : Solidarité et sécurité grâce à des couloirs humanitaires, encouragements du Pape », *Zenit.org*, le 3 juin 2016.

¹⁵² « La bonne pratique des Couloirs humanitaires pourrait être reproduite », Sœurs Missionnaires de Notre-Dame des Anges (en ligne <http://missionnaires-mnda.com>), 3 juin 2016.

1. Les Couloirs humanitaires sont possibles en application de l'article 25 de la législation Schengen, qui permet aux états membres d'octroyer des visas (humanitaires) à des « réfugiés vulnérables ».
2. Ils garantissent la sécurité des états membres car des empreintes digitales des réfugiés concernés sont prises avant le départ et la sécurité des réfugiés qui ne risquent plus de tomber dans les mains des trafiquants.
3. Cette solution est durable, les frais sont à charge des églises et communautés impliquées.

Et de conclure que « *Cette bonne pratique pourrait parfaitement être reproduite maintenant par d'autres acteurs de la société civile et vers d'autres pays européens* ».

Comme nous pouvons le voir ce protocole repose sur une forme dérogatoire du droit d'asile. En effet, les personnes concernées par ce dispositif, sont particulièrement vulnérables. Il s'agit des réfugiés avec une problématique médicale urgente, ou encore des personnes âgées ou handicapées etc. Cette qualité leur confère la possibilité de bénéficier d'un visa « humanitaire » qui est donc sans rapport direct avec le RAEC (le régime d'asile européen commun) et sans rapport avec la Convention internationale de Genève sur le statut des réfugiés de 1951.

Un projet de « Couloirs humanitaires » en France

Moins d'un mois après la présentation du projet « Couloirs humanitaires » à Bruxelles, la France est endeuillée par le tragique assassinat du père Hamel, le 26 juillet 2016. Il a été pris en otage et égorgé en pleine messe. La vague d'émotion suscitée par cette tragédie a poussé le Chef de l'Etat François Hollande à se rendre au Vatican pour assurer l'Eglise du soutien de la République, car « *lorsqu'un prêtre est attaqué, toute la France est meurtrie*¹⁵³ ». Le contexte dans lequel se déroule l'entretien est d'autant plus tendu, car le poste d'ambassadeur de France près du Saint Siège était resté vacant durant de nombreux mois, en raison du refus d'accréditer l'ambassadeur proposé par la France car homosexuel. Lors de cette audience les deux chefs d'Etat se sont aussi entretenus sur la situation des Chrétiens d'Orient et de la « crise migratoire ».

A la suite de cette visite, la Communauté de Sant'Egidio, la Fédération Protestante de France, la Fédération de l'Entraide Protestante, se sont rapprochées afin de reproduire le modèle italien. Bien que nous ne puissions pas dater exactement l'acte fondateur de ce projet,

¹⁵³ « François Hollande rencontre le Pape, trois semaines après l'assassinat du Père Hamel », *Le Monde*, le 17 août 2016.

l'un des enquêtés membre du Secours Catholique a rapporté que la genèse de cette initiative en France avait débuté au mois de juillet 2016¹⁵⁴.

En premier lieu, ce groupement œcuménique a entamé une stratégie de sensibilisation auprès de la CEF et du Secours Catholique de France. Selon Véronique Fayet, présidente du Secours Catholique français, ce projet présentait du fait de son caractère œcuménique et son motif humanitaire, l'ensemble des aspects qui correspondent au charisme de son institution. Tandis que la CEF, selon un entretien réalisé avec Jean Fontanieu, le 10 juillet 2017, président de la Fédération d'Entraide Protestante, a accepté d'adhérer à ce projet « *du bout des lèvres* ».

Le 18 janvier 2017, à l'occasion des vœux de la Fédération Protestante de France, François Claveroly annonça que l'accord pour l'établissement des « Couloirs humanitaires » devrait se concrétiser sous peu, le protocole d'accord étant sur la table du ministre de l'Intérieur, Bruneau Leroux.

La signature du protocole d'accord « Couloirs humanitaires »

Mardi 14 mars 2017 à 10h30 est signé à l'Élysée le protocole d'accord pour la mise en œuvre du projet intitulé "Opération d'accueil solidaire de réfugiés en provenance du Liban (couloirs humanitaires)" entre le ministère de l'Intérieur, le ministère des Affaires étrangères et la Communauté de Sant'Egidio, la Fédération protestante de France, la Fédération de l'Entraide protestante, la Conférence des évêques de France et le Secours catholique – Caritas France. Sont présents pour cette signature :

- M. le président de la République, François Hollande ;
- M. le ministre de l'Intérieur, Bruno Le Roux ;
- M. le ministre des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault ;
- Mme la présidente de la Communauté de Sant'Egidio – France, Valérie Régnier ;
- M. le président de la Fédération protestante de France, François Claveroly ;
- M. le président de la Fédération de l'Entraide protestante, Jean-Michel Hitter ;
- M. le vice-président de la Conférence des évêques de France, Mgr Pascal Delannoy ;
- Mme la présidente du Secours catholique – Caritas France, Véronique Fayet.

Est également présent M. le Professeur Andrea Riccardi, Fondateur de la Communauté de Sant'Egidio, Ministre de la coopération internationale et de l'intégration dans le gouvernement italien de Mario Monti. Le fait qu'il soit présent, témoigne de l'importance que la Communauté de Sant'Egidio accorde à cet événement. En revanche le président de la CEF,

¹⁵⁴ Entretien réalisé avec le père Dominique Fontaine, le 30 octobre 2016.

Mgr Georges Pontier, a délégué la signature de l'accord à son vice-président, l'évêque de Saint Denis, ce qui reflète la frilosité de l'engagement de l'épiscopat de France qui, comme nous l'avons signalé, ne s'était engagé que « du bout des lèvres ».

François Hollande, dans un discours d'une quinzaine de minutes, salue en premier lieu la signature du protocole d'accord pour la mise en œuvre d'une opération d'accueil solidaire des réfugiés en provenance du Liban¹⁵⁵. Dans l'introduction de son propos, il revient sur les horreurs de la guerre et du terrorisme qui déciment des innocents, ainsi que sur certaines zones du conflit actuel, tel que l'Erythrée, le Soudan du sud ou l'Afghanistan. Cependant, il concentre la suite de son propos aux drames endurés par le peuple syrien dans leur propre pays. Dans un même mouvement, il précise les valeurs qui sont celles de la France, pays des Droits de l'Homme, qui a une responsabilité face au monde et qui a l'obligation morale d'accueillir avec dignité les plus vulnérables à commencer avec les familles concernées par l'Opération. Dans la deuxième partie de son allocution, il insiste sur l'aspect politique qu'implique la mise en œuvre d'un tel protocole. En effet, d'un point de vue diplomatique – et il le souligne avec force – ce protocole engage la France et le Liban. A cet endroit, il indique qu'il s'est rendu au Liban et indique avoir visité lui-même certains des camps des réfugiés dans lesquels des syriens vivent dans le plus grand dénuement. Sachant cela, l'Opération signifie aussi un niveau diplomatique l'exercice d'une forme de solidarité envers le Liban. Il déclare ainsi qu'il « a vu certaines familles se préparer pour ce voyage et pour cette nouvelle vie qui les attend ». A ce moment, il rapporte que jusqu'à présent, la France a d'ores et déjà accueilli 2300 réfugiés venant du Liban et 3600 réfugiés provenant de Grèce et de l'Italie, occasion pour lui de rappeler le nécessité des autres pays européens de participer à cet effort collectif d'accueil. Cependant, une telle action, que ce soit en France ou ailleurs ne peut se faire sans l'action conjointe d'organisations représentatives de la société civile.

Dans un troisième temps, le président de la République insiste sur une forme de collaboration particulière dans un pays laïc puisque l'ensemble des acteurs impliqués sont religieux. Et il rappelle quels sont, pour lui, les fondements de la laïcité, ce qui fait écho à l'engagement pris dans le cadre de ce protocole : « *Ne pas s'attacher à la religion et privilégier la situation de la personne aidée* ». Il se dit toute fois sensible à la situation des Chrétiens d'Orient, et il rappelle à cet endroit l'engagement de la France pour les aider à

¹⁵⁵ L'intégralité du discours est disponible en ligne : <http://www.protestants2017.org/mise-place-couloirs-humanitaires-france-signature-mardi-14-mars-a-10h30-a-lelysee-suivez-ceremonie-direct/>

continuer de vivre là où ils ont toujours vécu : *« mais outre notre disponibilité pour les Chrétiens d'Orient, nous sommes disposés à accueillir des réfugiés sans distinction »*.

Il reprend dans son discours un certain nombre de mots clefs présent dans le protocole qui constitue la clef de voûte du dispositif.

Le protocole « Couloirs humanitaires »

Le protocole a la forme d'un document de huit pages, composé d'un préambule de douze points, suivi de six articles qui constituent l'accord en tant que tel.

Le premier point du préambule, rappelle que la Communauté de Sant'Egidio et ses partenaires ont lancé dans plusieurs pays, une initiative destinée *« à promouvoir le transfert sécurisé [...] des réfugiés qui ont fui la Syrie pour le Liban [...]*. L'action est dénommée *au niveau européen « Ouverture de couloirs humanitaires »*.

Ensuite, dans un deuxième point, les autorités françaises soutiennent l'appel du HCR et l'Union Européenne, à ouvrir des voies légales d'accès pour les réfugiés, en plus des places offertes au titre de la réinstallation.

Troisièmement, il est stipulé que la France dispose déjà des mécanismes permettant de délivrer des visas à des personnes vulnérables et ont besoin avéré de protection.

Quatrièmement, le protocole souligne que la société civile a sa place dans la mise en œuvre dans ces voies d'accès légales.

Cinquièmement il est rappelé que la Communauté de Sant'Egidio, la FPF, la FEP, la CEF et le Secours catholique ont développé une expertise spécifique dans ce domaine. Dans la suite de l'accord, ils sont dénommés les « Promoteurs du Projet ».

Sixièmement, les « Promoteurs » se distinguent par leurs importantes capacités d'accueil et de facilitation de parcours d'intégration sociale.

Septièmement, il est rappelé qu'ils sont présents et engagés depuis longtemps au Liban.

Huitièmement, les promoteurs du projet se proposent d'agir en accord avec le ministère de l'intérieur (sic) et le ministère des affaires étrangères. En s'engageant notamment à :

- a) coopérer avec les bureaux consulaires et le Ministère de l'Intérieur à qui les dossiers seront soumis,

- b) soutenir les coûts de transfert sécurisé en France,
- c) fournir un accueil permettant de soutenir l'intégration sociale et culturelle des personnes et familles accueillies.

Neuvièmement, le projet sera entièrement autofinancé, jusqu'au logement ou hébergement mis en disposition.

Dixièmement, les éléments essentiels du projet sont :

- a) l'identification des bénéficiaires potentiels effectués dans le pays de transit par les organisations promotrices du projet ;
- b) la transmission aux autorités compétentes d'une liste des bénéficiaires assortie de dossiers complets, de demandes de visas au titre de l'asile et d'une attestation de prise en charge ;
- c) les autorités consulaires entendront les bénéficiaires et examineront es demandes de visas, et délivreront un visa d'entrée pour la demande d'asile en France ;
- d) les promoteurs du projet assumeront pour une période pouvant s'étendre jusqu'à douze mois la préparation du départ et l'organisation de voyage, ainsi que la responsabilité de l'accueil. Elles assureront l'accompagnement dans les différentes procédures et notamment celle de la reconnaissance de la protection internationale ;
- e) les promoteurs du projet mettent en œuvre des parcours d'intégration sociale et culturelle, d'acquisition des compétences linguistiques, de travail et d'accès aux droits sociaux.

Onzièmement, le programme se distingue par un positionnement complémentaire à celui mis en œuvre par le HCR puisque :

- a) il vise à accueillir des personnes qui, ayant fui la Syrie ou l'Irak sont éligibles à l'asile en France et qui ont soit des liens familiaux et culturels fort avec la France, ou présentes des vulnérabilités spécifiques,
- b) les personnes admises dans le projet, ne sont pas citoyens du Liban, mais y ont trouvé un abri temporaire et font face à des difficultés particulières dans ce pays (sont inclus des réfugiés ou apatrides palestiniens qui résidaient déjà en Syrie).

Douzièmement, les contacts nécessaires avec les acteurs institutionnels et locaux seront établis par les autorités françaises, en lien avec les promoteurs du projet.

S'agissant du protocole en lui-même, nous retiendrons que l'article 2, évoque les finalités de celui-ci, à savoir « la mise en place d'un projet innovant d'identification dans le pays de premier asile et d'accueil solidaire de réfugiés en France » ayant fui la Syrie ou l'Irak.

L'article 3 spécifie les critères d'identification des bénéficiaires du projet selon trois critères. Il s'agit de personnes ayant droit à la reconnaissance du statut de réfugié selon la convention de Genève (1951) ou de personnes dont on peut penser qu'elles seraient éligibles à la protection internationale et qui montrent une forte condition de vulnérabilité compte tenu de leur situation personnelle, de leur âge ou de leur santé et/ou de personnes ayant des liens familiaux ou sociaux en France.

L'article 4 évoque l'engagement des parties conformément à celles indiquées en préambule. Toutefois, il précise certains engagements de l'Etat, notamment ceux du ministère de l'Intérieur qui indique ne pas dépasser un délai de deux mois pour l'obtention d'un visa D pour les personnes éligibles et un délai de trois mois pour l'obtention du statut de réfugié.

Enfin, l'article 5 rappelle quant à lui que le projet aura une durée de 18 mois et prévoit l'accueil de 500 personnes en provenance du Liban. A l'issue de cette période, une évaluation du dispositif sera entreprise en vue de son éventuelle prolongation. Enfin, l'article 6 prévoit une éventuelle suspension du projet en cas de difficultés rencontrées dans sa mise en place.

L'arrivée des premières familles en France (juillet 2017)

Dans le cadre de notre enquête nous avons pu assister à la cérémonie d'accueil des premières familles à l'aéroport de Roissy. Le jeudi 5 juillet, nous nous sommes rendus au salon Etoile du terminal 2^E de l'aéroport où fut organisée une réception. L'ensemble des promoteurs du projet étaient présents, à l'exception des représentants de la CEF. De nombreux bénévoles des différentes organisations étaient aussi présents, nous étions une centaine de personnes à constituer ce « comité d'accueil » sous l'œil curieux des nombreux journalistes présents. Pour ma part, j'étais en charge de l'accueil et de l'aide à la traduction. En raison d'un aléa lié au passage de la frontière, l'arrivée prévue à 20h initialement a été repoussée à 21h. Durant cette période, nous en avons profité pour réaliser des entretiens avec des journalistes et des représentants de l'Etat. Ainsi, M. Sodini, directeur de l'asile au ministère de l'Intérieur, considère qu'une telle initiative ne contredit pas le principe de la laïcité en raison de son caractère œcuménique. Selon lui, une telle initiative se distingue du programme « Irak 500 » et de la mobilisation pour les Chrétiens d'Orient. Selon la présidente du secours catholique, Véronique Fayet, « le secours catholique a adhéré à cette mobilisation car il refuse la discrimination pour critère religieux ». Cela sous-entend que ce projet constitue une forme de réaction à celle en faveur des Chrétiens d'Orient.

A 21h, les portes se sont ouvertes, une haie d'honneur a été mise en place pour accueillir les 16 réfugiés que Valérie Reynier était venue accompagner depuis le Liban.

Quatre allocutions d'accueil ont été prononcées respectivement par le représentant du ministère de l'intérieur, la fédération protestante de France, la fédération d'entraide protestante et la présidente de la communauté de Sant'Egidio, suivies d'un mot d'accueil d'un réfugié exprimant sa gratitude. M. Sodini s'est réjoui d'avoir pu faciliter cette opération et espère permettre à l'opération d'aller jusqu'à son but. Mme Reynier quant à elle s'est exprimée et a souligné sa joie de voir une « *nouvelle forme de solidarité à caractère œcuménique se mettre en place, reproductible grâce à l'énergie du cœur et de l'amitié qui est inépuisable* ». Pour la présidente du Secours catholiques, « *ces familles sont un symbole, celui d'une migration sûre et légale* » tout en précisant qu'elle n'oublie pas les migrants arrivés par leurs propres moyens. Enfin, pour le président de la fédération protestante de France, « l'arrivée de ces familles est un témoignage de générosité et de responsabilité de la part de la France » et pour la Fédération d'entraide protestante, « *les accueillis représentent le fruit d'une coopération entre églises parfois éloignées.* »

Nous pouvons retenir de ces discours certaines formes de convergence puisque tous les orateurs présents invitent les réfugiés à ouvrir une nouvelle page de leur vie, bénéficier du meilleur accueil dans leur nouveau pays, et témoigner de leurs encouragements dans leur reconstruction.

Vers 23h, les familles de réfugiés ont quitté le salon, accompagnées des responsables des associations. Chaque famille fut répartie sur une paroisse en Ile de France (et au Mans) afin de gagner leur « *nouveau domicile* ».

Au terme de cette cérémonie d'accueil nous pouvons nous interroger sur l'absence de représentants de la CEF. Une explication pourrait résider dans le rôle ambigu que joue L'Œuvre d'Orient dans cette institution. En effet, Mgr Gollnisch, directeur de L'Œuvre d'Orient est aussi vicaire général de l'ordinariat des orientaux en France et donc membre de la CEF. Son absence pourrait signifier son opposition à cette initiative dont son organisation a été tenue à l'écart dans le cadre de ce protocole.

Conclusion du chapitre

La perspective humaniste de cette forme de mobilisation à l'égard de la crise syro-irakienne entre en résonance avec la perspective du Pape François. Cette dernière correspond au charisme d'une partie de l'opinion catholique, qui fait vibrer certaines organisations, tel que la communauté de Sant'Egidio ou le Secours Catholique. Une telle approche est typique d'une certaine frange catholique, qualifiée d'humaniste et située à gauche de l'échiquier politique. Le fait que le Président de la République du moment, François Hollande, était membre du parti Socialiste - et par ailleurs, connu pour promouvoir une laïcité séparatrice - a peut être joué un rôle dans la bonne réalisation du projet. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que l'année 2016 fût chargée en événements politiques et diplomatiques. En ce sens, comme nous l'avons montré, le Vatican et la France soucieux de renouer des liens distendus, ont peut être saisi cette occasion pour joindre les actes aux paroles. En effet, le Pape François a joué un rôle stratégique déterminant dans l'exécution de ce processus.

Comme nous l'avons vu, ce projet se démarque par sa modalité des autres stratégies déployées en faveur des Chrétiens d'Orient. D'une part, parce qu'il est caractérisé par le principe de la centralité de la personne humaine. Et donc, il ne fait aucune distinction de recrutement à part la qualité vulnérable des requérants en question. D'autre part, l'élaboration de ce projet correspond au charisme d'une frange de la catholicité à caractère moderniste de la société française, qui vient par cette intervention répondre aux autres formes d'initiatives qualifiées, par cette dernière, de discriminatoire.

Chapitre IV - Analyse comparative des dispositifs « Irak 500 » et « Couloirs humanitaires »

Nous allons nous intéresser dans cette partie à une comparaison des dispositifs « Irak 500 » et « Couloirs humanitaire », afin de mieux comprendre ce qui les rapproche et les distingue. Nous verrons successivement, l'origine des dispositifs, les parties engagées, les modalités de recrutement et d'accueil, et les perspectives d'avenir.

Pour rappel, le dispositif « Irak 500 » a été mis en œuvre en 2007-08, sous le mandat de Nicolas Sarkozy, dans le but de recevoir 500 réfugiés chrétiens irakiens en France. Les « Couloirs humanitaires » ont été mis en œuvre en 2017-18, sous le mandat de François Hollande. Il a visé à accueillir 500 réfugiés syriens en France en « condition de vulnérabilité », et cela quelle que soit leur religion.

Ces deux processus, avec un écart de dix ans, ont un objectif semblable, celui de sauver des personnes menacées par la guerre, mais il y a deux différences majeures entre les deux. L'une du point de vue de l'intervention étatique ; l'autre au niveau des perspectives d'avenir de ces populations en France.

Tout d'abord, les motifs prédisposant aux deux dispositifs sont de nature foncièrement différente. Dans le cas d' « Irak 500 », il s'est agi d'accueillir en France 500 chrétiens d'Irak suite à la demande du Patriarche de l'Eglise catholique chaldéenne, Emmanuel III (accueil qui a été étendu aux chrétiens syriens par la suite). Le motif premier est d'offrir une issue de sauvetage aux victimes d'exactions pour motif religieux. Dans le cas des « Couloirs humanitaires », il s'est agi d'accueillir en France 500 (voire plus) personnes originaires de Syrie suite à la proposition d'un protocole partenarial élaboré par la Communauté de Sant'Egidio, et ayant déjà fait ses preuves en Italie, dans le but d'éviter les « *voyages des réfugiés sur les embarcations de la mort en mer Méditerranée et de lutter contre le commerce des passeurs et trafiquants d'êtres humains*¹⁵⁶ ».

Le rôle de l'Etat s'est manifesté dans les deux dispositifs d'une façon différenciée puisque dans le premier protocole c'est lui qui en est l'ordonnateur, tandis que dans le second, il n'intervient qu'au niveau administratif. Les acteurs en présence dans le cas d'Irak 500 sont : l'AEMO, l'Adoma (ex-Sonacotra), l'Aftam (désormais Coallia), France terre d'asile, Forum

¹⁵⁶ Sant'Egidio, et al., dossier de presse, « *Mise en place des Couloirs Humanitaires en France : un projet œcuménique et citoyen innovant pour l'Europe pour un accueil des réfugiés les plus vulnérables* », Paris, 2017.

réfugiés et l'Organisation internationale pour la migration – OIM. Dans le second protocole, la communauté de Sant'Egidio à l'initiative de ce projet, est appuyée par la CEF, le Secours Catholique – Caritas France, la Fédération protestante de France, la Fédération de l'Entraide protestante. L'Etat intervient quant à lui au travers du Ministère des Affaires étrangères et de celui de l'Intérieur.

Les modalités de recrutement des bénéficiaires des deux dispositifs sont également différentes. En Irak, dans le cadre du protocole « Irak 500 », les familles sont sélectionnées d'une façon officielle par le clergé local avant qu'elles ne soient adressées aux représentations diplomatiques du ministère des Affaires étrangères. Et dans le deuxième cas, il y a une collaboration entre les ONG qui gèrent les camps des réfugiés au Liban et des représentants de la Communauté de Sant'Egidio sur place. Ils proposent une liste des bénéficiaires potentiels choisis parmi les plus vulnérables qui, après vérifications par les autorités françaises obtiendront un visa au titre de l'asile pour la France. Notons que dans le cas d'« Irak 500 », l'accueil des familles était privilégié, tandis que le projet de 2017 ne suppose pas cette condition.

S'agissant du transfert des requérants vers la France, les billets d'avion sont pris en charge par le programme « Irak 500 ». Tandis que dans le cadre des « Couloirs humanitaire », la communauté de Sant'Egidio a signé une convention relevant du mécénat international avec Air-France¹⁵⁷. Une fois arrivés sur le sol français, les bénéficiaires du programme « Irak 500 » ne sont pas encore officiellement réfugiés. Ils ne bénéficient donc pas d'une prise en charge spécifique, mais sont inclus dans le dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés. Ainsi, dès leur arrivée à l'aéroport, ils sont acheminés vers un centre de transit temporaire, après avoir été accueillis par des représentants de l'AEMO. Ils sont ensuite redirigés vers des logements relais ou plus pérennes procurés par des réseaux paroissiaux. Dans le cadre du projet « Couloirs humanitaires », les organisations en question proposent un hébergement et un accueil pour une durée indéterminée et leur demande d'asile a été traitée en amont, c'est-à-dire depuis le Liban. Les bénéficiaires sont contraints de laisser leur papiers d'identités originels afin d'obtenir le statut de réfugié ou apatride.

Une fois en France, dans un cas comme dans l'autre, les associations aident les nouveaux arrivants dans leurs démarches administratives, leur insertion sociale, scolaire et

¹⁵⁷ Claire Guyot, « Air France va aider Sant'Egidio à acheminer 500 réfugiés syriens irakiens en France », *La Croix*, 29 juin 2017.

professionnelle. Cependant, dans le cas d' « Irak 500 », la mise en œuvre de ce dispositif s'appuie essentiellement sur la coopération avec des communautés chrétiennes orientales déjà implantées. Elles les aident d'une part, à formuler leur récit de vie, sollicité par l'administration française en vue de l'obtention d'un titre de séjour. D'autre part, du fait de leur lien culturel, les membres des communautés en question agissent en tant qu'intermédiaire dans leur processus d'adaptation. Parallèlement, elles interviennent conjointement avec les organisations catholiques déjà engagées pour cette cause, comme L'Œuvre d'Orient, afin de favoriser leur insertion dans le monde du travail. Plus concrètement, elles mettent à disposition leurs réseaux, en faisant appel à des entreprises susceptibles de les introduire dans le monde du travail. En revanche, les « Couloirs humanitaires » interviennent à travers les dispositifs déjà existant des organismes partenaires. Ainsi, ils proposent un accompagnement comprenant :

- Un soutien dans les démarches administratives
- Un suivi dans le domaine de la santé
- Un accompagnement financier des réfugiés dans l'attente de leur autonomie
- La scolarisation des enfants
- Des cours de français pour les parents
- La découverte de la vie locale (alimentation, culture, sport, etc.)
- Un soutien psychoaffectif

L'ensemble de ces procédures participe d'une vision globale de l'accueil qui distingue fortement les familles et personnes accueillies dans le cadre de ces deux dispositifs de migrants qui seraient arrivés seuls en France. En effet, un point essentiel du dispositif réside dans la volonté d'intégrer très rapidement ces personnes et familles à la vie sociale française. C'est pourquoi, en dehors de l'aide (déjà précieuse) à la réalisation de formalités administratives, les initiatives précitées – inspirées pour partie de la pastorale des migrants – cherchent à établir un sentiment d'insertion dans la vie sociale française. Les bénévoles et membres des associations en question s'emploient pour cette raison à accoutumer ces nouveaux arrivants avec leurs voisins, dans le but de créer un sentiment de familiarité et de quotidienneté permettant une adaptation maximale. Cette dernière est certes sous tendue par une proximité « humaniste », mais elle ne fait pas tout dans la mesure où ce sont surtout des activités partagées tel que des cours de cuisine, de théâtre, la participation à des festivités locales qui permettent l'enracinement des réfugiés et par-delà une forme d'attachement à la France, objectif voulu plus particulièrement dans le cadre du dispositif « Couloirs

humanitaires ». En effet, cette procédure, plus encore que la première (« Irak 500 ») vise une relocalisation en France des familles et personnes prises en charge.

Il serait cependant inexact de parler d'implantation pleine et entière dans les deux cas puisque les perspectives d'avenir en France ne sont pas exactement les mêmes dans les deux programmes. Le premier programme procède à une réinstallation provisoire, c'est la raison pour laquelle, un retour de ces personnes est envisagé dans leur pays d'origine dès lors que la situation sera apaisée. Cela se matérialise concrètement par l'obtention de titre de séjours provisoires (renouvelables). A l'inverse, l'implantation définitive en France est l'idée maîtresse qui a prévalu pour les bénéficiaires du second programme. Ces derniers, même s'ils ne deviennent pas pour autant citoyens français, peuvent bénéficier d'une carte de résident permanent. Ce point nous a été confirmé lors de la cérémonie d'accueil des premiers bénéficiaires du programme « Couloirs humanitaires » à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle par Raphaël Sodini, directeur de l'asile au Ministère de l'Intérieur. Ainsi, les premiers mots qu'il prononça dans son allocution d'accueil furent « Bienvenue dans votre pays ».

En conclusion, il ressort de l'analyse comparative des dispositifs « Irak 500 » et « Couloirs humanitaires » que les procédures mises en œuvre se distinguent sous bien des aspects. Certes, dix années séparent ces deux dispositifs destinés à des populations issues de la crise syro-irakienne. Toutefois, deux éléments particulièrement importants méritent d'être notés. D'un côté, concernant le rôle de l'Etat, on peut se demander s'il s'est désengagé d'une partie de ses prérogatives, sous-traitant à des organisations une partie du dispositif global en faveurs des Chrétiens d'Orient. D'un autre, nous pouvons nous demander si la singularité du second dispositif ne réside pas dans le caractère œcuménique de ce projet à vision « humanitaire ». La Communauté de Sant'Egidio et ses partenaires ont offert une solution « clef en main » à l'Etat, lui proposant de se recentrer sur ses attributions primordiales. En effet, ces associations (ainsi que certains opérateurs de l'Etat) ont pris en charge le recrutement, le déplacement, l'accueil et l'intégration des personnes bénéficiant de ces dispositifs. Toutefois, il convient néanmoins de se souvenir que les tenants des deux dispositifs ne sont pas les mêmes puisque dans le premier cas, l'Etat s'était engagé auprès de communautés particulières en Irak (puis en Syrie) à les secourir tandis que dans le second, il se retrouve comme pris en étau entre des dispositions internationales et européennes (relatives à l'accueil des migrants) et des considérations humanistes qu'il n'est peut-être plus à même d'assurer à lui tout seul. Enfin, le dernier point qui distingue les deux protocoles que nous

venons d'analyser réside dans la pérennité du séjour en France. Dans le cas d' « Irak 500 » il reste provisoire tandis que dans le cas des « Couloirs humanitaires » il se veut définitif.

Conclusion de la première partie

Au terme de cette première partie, nous avons pu établir que la mobilisation pour la cause des Chrétiens d'Orient a provoqué une effervescence diplomatique largement médiatisée au sein de l'Eglise catholique. La thématique récurrente qui a émergé au cours des débats a connu une transformation avec l'avènement de Mgr Bergolio à la tête de l'Eglise romaine. Avec le Pape François, le débat s'est centré sur une perspective de relativisation de l'accueil des réfugiés issus de ces régions en fonction de leur religion. Puis, nous avons constaté que les opinions au sein de l'institution catholique ont divergé à l'égard de l'axe dicté par le souverain pontife. Le différend, à ce moment-là, était du côté de l'Eglise catholique d'Orient, sur l'envisagement de solutions pour ressaisir la situation et garantir la sécurité des fidèles. Mais, les propositions du Pape François ont provoqué des réactions mitigées parmi les prélats en Occident. Ceci a engendré une sorte de reconfiguration des positionnements entre un projet pontifical, adepte d'un esprit d'ouverture et de tolérance, et des tendances cléricales et laïques affichant leur opposition à l'appel de Rome.

Ce constat nous a permis d'établir que le changement de ton à Rome a diversifié les formes de mobilisations pour la cause des Chrétiens d'Orient à l'échelle du catholicisme français réactualisant le clivage entre tendance humaniste et intransigeante. L'ampleur de cette réaction, selon Philippe Portier, se comprend à travers l'histoire de la catholicité française, divisée entre ceux proches de l'Action Française et ceux ne se reconnaissant pas dans ce catholicisme d'extrême droite. Suite à cela, nous avons établi que la divergence de perspectives entre les représentants du culte catholique de l'Eglise latine et son équivalent en Orient a contribué à une diversification de stratégies de mobilisation, adoptées par les divers protagonistes pour la cause des Chrétiens d'Orient, en France.

Initialement, l'épiscopat français n'avait pas envisagé la question de l'immigration des Chrétiens d'Orient vers la France. Cependant, la ligne du pape François a produit un tournant sur cette question. Ceci a suscité une double dynamique puisque elle a vivifié une frange conservatrice et parallèlement un mouvement partisan à caractère œcuménique. La seconde frange, humaniste, entre en résonance avec la perspective du Pape François. Cette dernière correspond au charisme d'une partie de l'opinion catholique et de certaines de ses organisations dont la communauté de Sant'Egidio ou le Secours Catholique.

En conclusion de cette première partie, nous pouvons considérer que dans le cadre de la cause des Chrétiens d'Orient, il y a eu trois formes de mobilisation : d'une part, celle menée par le groupement associatif catholique dont les protagonistes sont la CEF, L'Œuvre d'Orient, la CHREDO, l'AEMO et l'association « Les mairies avec les Chrétiens d'Orient », qui soutiennent une stratégie d'accueil provisoire dans le cadre de l'opération « Irak 500 ». D'autre part, celle promue par une initiative catholique conservatrice qui regroupe, l'association « SOS Chrétiens d'Orient » ainsi que le maire de Béziers et qui privilégie une perspective d'aide sur place, en Orient. Enfin, une troisième initiative d'origine catholique s'est démarquée des deux autres par son caractère œcuménique et s'est distinguée par sa visée humaniste dans le cadre du protocole « Couloirs humanitaires ».

Dans la partie qui suit, nous approfondirons plus particulièrement la question de l'accueil des réfugiés syriens en France dans le cadre des mobilisations du premier groupement associatif. Après un retour réflexif sur l'enquête de terrain, nous aborderons la question de l'accueil des réfugiés en convoquant des entretiens réalisés avec des maires membres de l'association « Les mairies avec les Chrétiens d'Orient ». Suite à cela, nous aborderons d'une part la question de l'attitude de l'opinion française face à la question de l'accueil des réfugiés et restituerons d'autre part les résultats d'une enquête de terrain menée auprès de familles de réfugiés encadrés par les dispositifs mis en œuvre par le groupement catholique.

Deuxième partie

Chapitre V – Retour sur l'enquête de terrain

Tout a commencé le 9 juillet 2016. Ce matin-là, l'aumônier national du Secours catholique, le père Dominique Fontaine, m'a reçu pour un entretien sur ma recherche. Durant notre entrevue au siège du Secours catholique, rue du Bac, nous avons discuté de l'accueil en France des réfugiés syriens chrétiens et il m'avait donné le contact d'une famille réfugiée qu'il connaissait personnellement et le nom de deux organisations : L'Œuvre d'Orient d'une part, la Communauté Sant'Egidio d'autre part. Deux jours plus tard, mon premier entretien fut réalisé avec cette famille, dans la maison mise à leur disposition par la paroisse catholique locale de Cesson. Pour ce faire, j'ai adopté une méthode mixte, fondée à la fois sur les récits de vie (Bertaux, 1997) et sur la méthode rogérienne¹⁵⁸, en utilisant divers supports de verbalisation. Plutôt que de parler immédiatement leur fuite, l'exil et les événements traumatisants, en premier leurs problèmes de santé et de handicap ont été abordés. Ceci permettait d'engager la discussion et de faciliter par la suite la verbalisation d'autres sujets pour lesquels avait été préparée une grille d'entretien semi-directive. Elle comportait les thèmes que voici : Vécu avant l'arrivée en France – Procédure du transfert et d'accueil – Modalités d'assistance – Hébergement – Attentes et réalités – Interactions avec la société française – Attitudes par rapport aux autres arabophones, appartenant ou non à la même religion – Apprentissage de la langue – Insertion (professionnelle, scolaire, sociale) – Projet de vie en France.

Quelques jours après la réalisation de ce premier entretien, le 17 août 2016, le responsable du projet CCARCO (Comité catholique d'accueil des réfugiés Chrétiens d'Orient), Œuvre d'Orient, me reçut au siège de cette fondation. Cet entretien s'est avéré concluant dans la mesure où l'on m'a donné l'autorisation de rencontrer, un mois plus tard, le diacre responsable de l'accueil des réfugiés. Lors de cet entretien, j'ai proposé d'assurer le suivi psychologique des familles déjà présentes en France en contrepartie de la libre réalisation de ma recherche. Ayant effectué une partie de mes études au Liban, ma capacité de pouvoir communiquer directement, avec les réfugiés dans leur langue a constitué un atout important pour cette association. Puis, quelques jours plus tard, le responsable local de Fontainebleau m'a reçu au presbytère, afin d'envisager les modalités de rencontre des réfugiés accueillis à Fontainebleau, Avon et Bois-le-Roi, trois communes limitrophes de Seine-et-

¹⁵⁸ Cette technique créée par Carl Rogers et couramment employée par les psychologues a pour but de favoriser un cadre neutre et bienveillant à l'égard de la personne interviewée.

Marne. En arrivant à Fontainebleau, sur le fronton de la mairie située en face du presbytère, un étendard arborait le symbole « nun » des chrétiens d'Orient. Fontainebleau, en effet, fait partie du réseau des communes membres de l'association des « Mairies avec les chrétiens d'Orient » qui toutes arborent sur la façade de leurs hôtels de ville respectifs le symbole « nun ». Lors de l'entretien avec le curé de la paroisse, aumônier des réfugiés locaux, j'appris entre autres que dix familles étaient accueillies dans cette commune. Trois sont originaires de Syrie et sept d'Irak. Puis, en accord avec le représentant de L'Œuvre d'Orient, nous avons convenu de mes passages, tous les lundis à Fontainebleau afin de voir ces familles, chez elles. Durant trois mois, de septembre à décembre 2016, je les ai rencontrées afin d'y réaliser des entretiens approfondis avec l'ensemble des membres des familles accueillies, adultes et enfants compris.

Sur place, conformément à une certaine tradition orientale, ils m'offraient un thé ou un café et des pâtisseries orientales. Durant ces visites, des discussions se déroulaient d'une façon spontanée et non intrusive. Par ailleurs, les couples m'ont invité à assister à diverses fêtes culturelles syriennes organisées à Fontainebleau, dont la Sainte Barbe... ainsi qu'à de nombreuses célébrations eucharistiques en langue arabe et en araméen, organisées spécifiquement pour ces familles réfugiées.

Parallèlement, au terrain de Fontainebleau, suite aux recommandations du Père Fontaine, je suis entré en contact avec la Communauté de Sant'Egidio, située à Montparnasse. Me recommandant du Secours catholique, les trois responsables de la Communauté (deux femmes et un homme), durant notre entretien, le 12 décembre 2016, furent très clairs sur les possibilités de réalisation de mon enquête : il me fallait accepter de participer à l'ensemble de leurs (nombreuses) activités afin de pouvoir accéder à ce deuxième terrain. Plus concrètement, les messes festives, les journées de la Paix, les rassemblements des Jeunesses de la Paix, le repas de Noël le 25 décembre (qui rassemble les membres de la Communauté, des bénévoles, des sans-abris et des personnes âgées et isolées) furent obligatoires et donner de mon temps pour les assister dans toutes sortes d'activités bénévoles. Ayant accepté leurs conditions, dès le samedi suivant, commença ma participation au groupe d'activité auprès des réfugiés. C'est ainsi que durant quatre mois, de décembre à avril. Les réunions de coordination s'inscrivaient en fait au sein d'un projet bien plus vaste, celui d'acheminer directement depuis les zones de guerre, des familles persécutées pour qu'elle trouve asile en France. Ce projet de grande ampleur prendra plus tard le nom de « Couloirs Humanitaires ».

Ma participation sur deux terrains d'enquête, m'a permis de constater que la cause des Chrétiens d'Orient ne concernait pas au même titre L'Œuvre d'Orient et Sant'Egidio. Contrairement à L'Œuvre d'Orient, Sant'Egidio porte une vision que l'on pourrait qualifier d'humaniste à l'égard des conflits au Moyen-Orient. D'après eux, ce qui importe ce n'est pas tant la situation des chrétiens en cette région du monde, mais le bien-être de la population en général, quelle que soit sa religion. On peut dire qu'ils suivent en cela l'exemple du Pape François selon qui, l'accueil chrétien de notre prochain ne devrait pas être conditionné à sa religion. On se souvient qu'afin de donner l'exemple, en rentrant de Lesbos (Grèce), il avait ramené avec lui des familles de réfugiées musulmanes en avril 2016.

De plus en plus conscient de la dimension politique que prenait la cause des Chrétiens d'Orient, un troisième terrain était nécessaire. Celui-ci se centra non plus sur l'accueil des réfugiés, mais sur les prises de position d'élus et d'hommes politiques. Dans ce cadre j'ai écrit à l'ensemble des maires membres de l'association « Les Mairies avec les Chrétiens d'Orient ». Seules trois d'entre eux m'ont accordé un rendez-vous, à Fontainebleau, à Saint Mandé et à Montfermeil. Xavier Lemoine, maire de Montfermeil et vice-président du parti chrétien démocrate, m'apprit lors de l'entretien que la commune de Béziers qui n'était pas membre de ce collectif avait créé une initiative de son propre chef. Elle avait entamé un jumelage avec la ville syrienne de Maaloula, commune à majorité chrétienne située non loin de Damas et réputée à travers tout le Proche-Orient pour les célébrations de la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix qui y sont organisées toutes les 14 septembre.

Afin d'en savoir plus, le maire de Béziers, devant se rendre à Paris, le 7 mars 2017, nous nous sommes retrouvés en face de l'Ecole militaire, à la Brasserie Suffren, lieu qu'avait choisi Robert Ménard pour m'y accorder un entretien. Après m'avoir relaté en détail les motifs et modalités de son projet, il m'expliqua aussi qu'il travaillait conjointement avec une autre association: « SOS Chrétiens d'Orient ». Cette dernière, fondée en 2013 « *suite à la prise de Maaloula par les djihadistes a pour principal objectif d'aider les chrétiens orientaux à demeurer chez eux, au Proche-Orient*¹⁵⁹. »

Progressivement, l'enquête m'éloignait des réfugiés chrétiens à proprement parler pour me conduire, de plus en plus, vers des organisations et acteurs impliqués autour de cette cause en France. Par ailleurs, les propos de Robert Ménard confirmaient l'intérêt important porté par une certaine frange politique et religieuse française. Un premier indice m'avait été

¹⁵⁹ Source : <http://www.soschretiensdorient.fr/qui-sommes-nous/> (consulté le 14.07.2017).

donné lors d'une conférence publique, au Cercle de Flore de l'Action française, et qui avait pour titre « Spécial – Chrétiens d'Orient ». Une cinquantaine de personnes étaient présentes lors de cette soirée animée par la journaliste indépendante Charlotte d'Ornellas. Suite à son intervention, un débat a suivi. Au départ, ce débat était centré sur la situation actuelle des Chrétiens d'Orient. Puis, très rapidement, la discussion a glissé pour porter sur la situation des chrétiens français. De l'avis général des personnes présentes, le sort actuel des Chrétiens d'Orient n'est que le prélude de ce qui attend les Chrétiens d'Occident. D'après eux, dans un avenir plus ou moins proche, ces derniers subiront le même sort que les Chrétiens d'Orient et seront contraints, dans le meilleur des cas, à un exil forcé.

Ensuite, d'autres conférences ont suivi dont l'une d'elles, organisée par la Renaissance Catholique, intitulée « Eglise et Immigration : Le grand malaise ». Celle-ci était animée par Laurent Dandrieu. Ce journaliste à *Valeurs actuelles* a questionné la soit disant charité chrétienne, mise en avant par le Saint-Père, et favorable à l'accueil des réfugiés en Occident. Selon lui, une telle recommandation mettrait les fidèles catholiques qui ne partagent pas le même avis, dans une situation mitigée vis-à-vis de leur moralité. Pour lui, en effet, une telle initiative de l'Eglise catholique serait imprudente car elle pourrait être un facteur destructeur de la culture chrétienne en Occident. Par conséquent, il serait possible d'être un bon catholique sans toutefois obéir d'une façon aveugle aux recommandations de Rome. Plus encore, accueillir les réfugiés moyen-orientaux constituerait l'aboutissement d'un travail de destruction de la tradition latine entamé par ce qu'il appelle « la Gauche ecclésiale¹⁶⁰ ».

Cette dernière expression vise un certain nombre d'organisations dont, dans le cadre de cette enquête, le Secours Catholique, Sant'Egidio ainsi qu'une partie des évêques de France à tendance moderniste qui, à la suite du Saint Père appliquent la doctrine sociale de l'Eglise catholique¹⁶¹. Ces acteurs s'opposent à la droite traditionnaliste qui reste attachée à la perpétuation de la tradition latine romaine d'avant la réforme du Concile Vatican II (1962-1965)¹⁶². Fort de ces trois terrains d'investigation, on aperçoit, d'un côté des acteurs appartenant à une frange humaniste, et de l'autre, des acteurs appartenant à une branche traditionnaliste très bien organisée qui n'avait de cesse de critiquer les premiers, mettant ainsi en relief, d'une façon continue, sa différence ontologique avec la « Gauche ecclésiale ».

¹⁶⁰ Denis Pelletier et Jean-Louis Schlegel, *À la gauche du Christ. Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 2012.

¹⁶¹ Roger Beaudoin, *Doctrine sociale de l'Église : Une histoire contemporaine*, Paris, Cerf, 2012.

¹⁶² Olivier Landron, « *À la droite du Christ* », *les traditionnalistes dans l'histoire*, Paris, Cerf, 2015.

A travers la cause des Chrétiens d'Orient se (re)jouait une opposition profonde et peut-être irréconciliable au sein du catholicisme français entre deux tendances, l'une humaniste et l'autre traditionaliste. Ce constat rejoint la thèse de Philippe Portier, selon lequel le Catholicisme s'est pluralisé « entre un catholicisme d'intransigeance rejoint par une partie des conservateurs, jusqu'ici plus modérés, et des catholiques qui, tout en restant attaché à la morale familiale, tiennent aussi à des valeurs d'ouverture et d'altérité¹⁶³ ».

La frange traditionaliste et la frange humaniste ont suivi deux formes de mobilisations différentes, qui évoluent en parallèle depuis 2013. Dans un cas, comme dans l'autre, les formes de mobilisations et les discours sont conditionnés par la géopolitique internationale et la politique intérieure française. La cause des Chrétiens d'Orient a favorisé l'émergence des nouveaux collectifs qui ont pris la forme d'associations, telle que CHREDO, SOS Chrétiens d'Orient et Les Mairies avec les Chrétiens d'Orient. D'autre part, L'Œuvre d'Orient a remanié son plan d'action suite à de nombreuses sollicitations. À l'origine, son action visait à aider les Chrétiens exclusivement en Orient. Mais depuis 2013, elle a mis en place un dispositif d'accueil et de prise en charge provisoire pour des familles réfugiées chrétiennes en France. Par ailleurs, la Communauté Sant'Egidio, est apparue sur la scène politique française dans le cadre de ces mobilisations. Elle a formé avec la Fédération d'entraide protestante (FEP), la Fédération protestante de France (FPF), la Conférence des évêques de France et le Secours Catholique un consortium en vue de répondre à la situation vulnérable qui touche les Irakiens et les Syriens dans les camps de réfugiés implantés en Turquie, au Liban et en Jordanie.

Pour satisfaire les demandes formulées par les tenants du premier groupe (frange traditionaliste), l'Etat a proposé une charte d'action à la Communauté Internationale visant à favoriser un accueil provisoire conditionné par une exigence de retour des Chrétiens et autres minorités une fois la situation rétablie au Moyen Orient. Cette charte s'oppose en finalité avec le protocole proposé par le deuxième groupe (frange humaniste) qui veut offrir aux réfugiés une possibilité pour eux de construire une nouvelle vie en France. Ces deux façons d'envisager la question de l'accueil, et les fondements politiques, historiques et éthiques qui les sous-tendent, constituent la question que ce mémoire traite.

¹⁶³ Gauthier Vaillant, « Cette élection qui a ravivé les clivages entre catholiques », *La Croix*, 10, 05, 2017.

Chapitre VI – Les mobilisations politiques en faveur des Chrétiens d’Orient

Dans l’objectif d’approfondir les données sur le motif et les dispositifs déployés dans le cadre de la mobilisation en faveur des Chrétiens d’Orient , nous avons réalisé des entretiens avec trois maires membres de l’association « Les mairies avec les Chrétiens d’Orient » : Patrick Beaudouin, maire de Saint-Mandé (94), le 12 janvier 2016 ; Geneviève Machery, adjointe au maire de Fontainebleau (77), le 15 février 2017 ; Xavier Lemoine, maire de Montfermeil (93), le 20 février 2017 ; et un entretien avec Robert Ménard, maire de Béziers (34), le 7 mars 2017. Ce dernier est à l’origine d’un jumelage avec la ville syrienne de Maaloula.

Nous avons dressé une grille d’entretiens semi-directifs portant sur les points suivants : Motivation - Actions - Procédure de mise en place - Soutien à l’égard des autres associations – Oppositions ; ainsi qu’un bref questionnaire comportant quatre points principaux :

- Est-ce que c’est une habitude de créer des associations pour réaliser un projet ?
- Avez-vous l’habitude de travailler ensemble pour d’autres projets ?
- Est-ce que cette forme de collaboration, existait avant ou s’était uniquement formée pour les Chrétiens d’Orient ?
- Dans le cadre de votre mobilisation, est-ce que vous privilégiez l’accueil des familles ?

Le traitement des résultats de ces entretiens se fonde sur une analyse thématique qui consiste à repérer les thèmes organisateurs communs aux différents discours et une analyse comparative. Il s’est agi d’élaborer progressivement un modèle précis et riche faisant apparaître des récurrences entre différents entretiens. Nous avons réparti les thèmes soustraits en trois parties principales : Projet, réactions et laïcité en question. Dans la première partie, il s’est agi de mettre en lumière quel dispositif fut mis en place pour accueillir les familles et les moyens engagés. Dans la deuxième partie, nous avons cherché à montrer les différentes réactions à ce type de projet. Ces dernières concernent aussi bien les réactions politiques que celles des communautés locales. La troisième partie porte sur la vision de la laïcité des maires et plus encore sur la place de l’Islam dans la société française, thème qui est apparu de manière récurrente dans les différents entretiens réalisés.

Les stratégies déployées par les mairies

Pour cette partie, nous avons choisi de développer les différentes phases qui ont jalonné la réalisation de ce projet, de son élaboration à sa mise en place effective, suivant une analyse comparative portant sur les discours des interviewés. Les trois thèmes qui ponctuent les différentes parties de ce chapitre sont relatifs à la visée de ce projet, à sa mise en place et aux actions réalisées dans ce cadre.

Mobilisations à visée politique

De prime abord, l'association « Les mairies avec les Chrétiens d'Orient » a pour but de coaliser et d'impliquer des élus locaux de la République française dans une forme de mobilisation en faveur des Chrétiens d'Orient. Nous pouvons donc la présenter comme une sorte d'union de solidarité à caractère associatif intercommunal, en vue de réaliser un projet conjoint: celui de subvenir en aide à l'Eglise Catholique, dans sa mobilisation pour accueillir et accompagner les migrants chrétiens venus d'Orient. Cette sorte d'organisme a été représentée comme première en son genre, dans l'espace public. Sur ce point, Geneviève Machery a précisé que les communes n'ont pas « *l'habitude de s'unir pour un projet. C'était notre première expérience* ». D'ailleurs, pour Xavier Lemoine, ce fût sa première expérience aussi.

L'intégration de la cause des Chrétiens d'Orient au sein des communes ne vise pas uniquement une stratégie d'assistance administrative au projet ecclésiale mais elle émane d'abord d'« *une décision politique*¹⁶⁴ ». Comme l'a affirmé à son tour le maire de Montfermeil, « *cette association avait une visée d'abord politique, et également caritative de soutien, au sens large de terme* ». Par ailleurs, Patrick Beaudouin a précisé lui aussi que le motif de son engagement est politique, et il « *y a fait adhérer un certain nombre de ses amis politiques. A sa suite, il y a d'autres maires qui l'ont rejoint* ». L'enrégimentement était alors polarisé du côté des élus de la Droite classique.

Selon X. Lemoine, cette mobilisation affiche « *un message politique [...] qui se situe en opposition avec celui de SOS Chrétiens d'Orient, considérée à l'extrême droite* », qui eux en revanche, évoquent « *un message plus radical* » à travers leur positionnement sur le dossier syrien et la question de l'immigration des Chrétiens. Ce « *qui a dérangé beaucoup,*

¹⁶⁴ Tiré de l'entretien avec Geneviève Machery, adjointe au maire de Fontainebleau (77), le 15 février 2017.

sans doute, certains élus de la Droite n'ont pas voulu de leur laisser le monopole, et ont voulu nuancer et éviter un emballement [...]. Notre association, est donc politiquement très sous-contrôle ».

Sur ce sujet, Robert Ménard a exprimé sa déception du fait que la question politique s'est trouvée liée à cette mobilisation. Pour lui, les idées politiques devraient relever d'un registre tout à fait différent. *« Je pense qu'on aurait pu se retrouver tous ensemble. Et c'est vrai, qu'en France c'est très compliqué. Je mets à part Xavier Lemoine, parce que j'ai d'autres rapports avec lui. Je trouve que chacun instrumentalise des causes ». Par contre, « moi je n'instrumentalise rien du tout. On est un pays de tradition judéo-chrétienne. On est un pays, dont je pense qu'il peut être menacé, aujourd'hui, dans ses traditions-là. Ses traditions chrétiennes, trouvent leurs racines au Moyen-Orient ». D'autre part, il regrette l'abstention des Chrétiens de Gauche « qui devraient se retrouver-là, avec nous, mais qui ne le font pas pour des questions de politique. Parce qu'ils pensent que je suis le maire que je suis, et qu'ils ne doivent pas être avec moi ».*

La mise en place du projet

La mise en place de ce projet s'est effectuée en suivant un processus administratif et participatif, selon plusieurs étapes. D'abord, pour favoriser la réussite de ce projet, ce dernier a été présenté d'une façon cohérente par rapport au fonctionnement institutionnel dans lequel il prendra place. Suivant cette optique, les maires en question ont d'abord avancé ce projet, à titre informatif, au Conseil municipal de leurs communes respectives afin qu'ils puissent s'accommoder d'un certain nombre de dispositifs, aidant à *« faciliter l'accueil de ces familles au sein de leurs communes¹⁶⁵ »*. Pour cet objet, Madame Machery a dit que: *« La CHREDO, nous a proposé d'accueillir quatre familles. Etant adjointe des affaires sociales au logement, je me suis rapprochée de notre bailleur social, et je lui ai demandé de trouver deux appartements, pour deux familles. C'est ainsi qu'ils leur ont réservé sur un patrimoine qu'on a essayé de trouver. Et pour les autres, on leur a loué deux appartements appartenant à des particuliers. Sachant, quand même, qu'on a beaucoup de demandes. Mais bon, ils sont passés devant tout le monde. C'est notre façon de participer à cette mobilisation et de s'y investir »*. A ce sujet, Patrick Beaudouin a expliqué : *« Comme il n'existe pas de logements sociaux à Saint-Mandé, on avait donc besoin d'un logement privé. C'est pourquoi, j'ai réuni tous ceux*

¹⁶⁵ Tiré de l'entretien avec Xavier Lemoine, maire de Montfermeil (93), le 20 février 2017.

qui étaient susceptibles de faire une chaîne et de trouver une solution. Le but c'est d'avoir une équipe de commando prête à agir ». Outre cette assistance au logement, Monsieur Lemoine a pris l'initiative d'intervenir, à plusieurs reprises, pour apporter son appui auprès de la préfecture de police, en faveur des requérants d'asile chrétiens d'Orient. Sur ce point, il a précisé : « *Moi, je peux louer un logement. Je peux, également, tenter quelques démarches en direction de la préfecture pour des papiers de régularisation ...etc. Et, je l'ai déjà fait* ».

Par ailleurs, dans certains cas, quand il s'agissait des subventions, ces maires ont été contraints de soumettre leur proposition au vote, comme à Saint-Mandé, où suite à une délibération, en novembre 2016, le Conseil municipal a voté une subvention de dix mille euros via le fond d'intervention de soutien en faveur des Chrétiens d'Orient du Ministère des Affaires étrangères créé par l'ancien ministre Laurent Fabius en 2014. Ainsi qu'en février 2017, après une délibération, le Conseil municipal de la commune de Béziers a voté une subvention de six mille euros à l'association « SOS Chrétiens d'Orient », pour aider au remembrement agricole de la ville syrienne de Maaloula. A cet égard, selon Robert Ménard, le bilan du vote était largement monopolisé, « *le communiste a voté contre ; la Gauche s'est abstenue et la Droite classique a accordé son soutien* ».

Si certains magistrats ne trouvaient pas d'inconvénients à ce que l'Assemblée des élus soit impliquée d'une manière ou d'une autre dans la mise en œuvre de ce projet, d'autres, par contre, agissaient dans la discrétion par mesure de prudence. Selon Lemoine, cette tactique lui permet d'éviter « *à avoir à justifier quoi que ce soit* ». Il poursuit son propos en précisant : « *Cette action est légale mais discrète, pour ne pas avoir des emmerdeurs sur le dos* ».

Dans un deuxième temps, à la suite de la mairie du XVI^e, « *on a voulu afficher publiquement notre soutien en faveur des Chrétiens d'Orient* ¹⁶⁶ », en déployant une banderole frappée sur un fond tricolore de la lettre *Noun*, sur la façade de l'Hôtel de Ville des communes en question. Cette initiative a été précédée d'un travail d'information. Patrick Beaudouin a précisé sur ce point : « *Pour la ville de Saint-Mandé, quand j'ai voulu afficher le panneau défendant les Chrétiens d'Orient sur la façade de l'Hôtel de Ville, je l'ai expliqué d'abord dans le bulletin municipal, dans des éditoriaux, dans des lettres à la population, ainsi que, naturellement, aux responsables des paroisses qui sont venus me soutenir* ». Il a précisé ensuite, que « *les responsables des autres communautés religieuses ont été coopératifs et ont manifesté non simplement de la sympathie, mais aussi de l'empathie et surtout de la raison* ».

¹⁶⁶ Tiré de l'entretien avec Geneviève Machery, adjointe au maire de Fontainebleau (77), le 15 février 2017.

Une cérémonie a été organisée, à cette occasion, sur le parvis de l'Hôtel de Ville. A ce sujet, Xavier Lemoine a noté *« qu'il y a eu une manifestation publique à Montfermeil, avec des hommes politiques qui sont venus de toute l'Île de France. Il y a eu une prise de parole. Il y avait du monde. C'était une belle après-midi, entre guillemets. Même si le thème est grave, il n'y a aucune raison de ne pas le montrer et de ne pas le dire »*. Il poursuit son propos en indiquant que *« la communauté musulmane a pu être là, a pris la parole. On ne crée pas un clivage dans une ville qui est déjà clivée, où j'ai fait détruire une mosquée par une mission de justice. Voilà, il y a quand-même des tensions »*. Pour ce dernier, cela représentait *« pour le coup, un jumelage symbolique, d'ordre idéologique et politique »*.

Le troisième temps, a été marqué par le déploiement de la communication numérique. Pour l'adjointe au maire de Fontainebleau, c'est une stratégie *« de sensibiliser les habitants de la ville et les associations caritatives avec lesquelles je suis en lien en tant que vice-présidente du Centre communal d'action sociale – CCAS, sur la question des Chrétiens d'Orient »*. Elle semblerait avoir une présence active sur les réseaux sociaux, surtout à travers Facebook *« parce que, pour elle, ce moyen parle aux gens »* dans l'objectif d'impliquer une intervention volontariste dans le cadre de ce projet. Par ailleurs, le maire de Montfermeil a préféré de ne pas avoir recours à *« la publicité, pour des raisons d'efficacité, de discrétion et de sécurité. Moi, je veux que les gens soient tranquilles. Je ne veux pas qu'on sache où ils sont. Je veux qu'ils puissent faire tranquillement leur vie, qu'ils puissent prendre des forces physiques, morales, intellectuelles ...etc. »*. Pour cet objet, il coopère avec *« la communauté syriaque orthodoxe, présente au sein de la commune, afin d'assurer une prise en charge totale de ces familles chrétiennes d'Orient »*.

D'autre part, Robert Ménard a enrôlé son réseau de connaissances, membres fondateurs de l'association SOS Chrétiens d'Orient, afin de concrétiser son projet de jumelage avec Maaloula et d'atteindre son objectif qui vise à défendre la cause des Chrétiens sur place, en Orient. Et à son exemple, le maire de Saint-Mandé qui avait réuni les responsables d'association pour subvenir aux besoins de ces personnes au sein de sa commune.

Les actions menées

Les actions menées dans le cadre de ce projet, se répartissent sur trois volets principaux. Il s'agit d'abord, d'un dispositif d'assistance à l'installation et à l'intégration

sociale, scolaire et professionnelle. Outre le procédé d'intervention à caractère administratif relatif aux démarches administratives de régularisation de séjours et à l'aide au logement, les mairies en question ont mis en place un cursus d'apprentissage du français. Pour le maire de Montfermeil, *« apprendre rapidement le français, est la seule exigence qu'il demande aux familles nouvellement arrivées »*. C'est pourquoi, *« un grand nombre de cours a été organisé par sa commune, suivant des horaires variés (matin, midi et soir). De sorte, que ça soit accessible à tous, quel que soit leur activité. Après je dirais, qu'ils vivent leur vie, et je ne suis pas inquiet pour cela »*. S'agissant de Fontainebleau, un système de partenariat a été établi avec les établissements scolaires catholiques au sein de la commune, *« pour que, les enfants puissent aller à l'école. Là pareil, ils ne payent pas de frais de scolarité. Elle est assurée grâce à la caisse de solidarité des parents d'élèves¹⁶⁷ »*. En revanche à Montfermeil, ce *« système existe déjà. Puisqu'on est quand-même des terres d'immigration, on reçoit tous les ans de nouvelles populations. Et donc, il y a toute une orientation en fonction des niveaux scolaires »*.

Concernant l'intégration des élèves issus de ces familles chrétiennes d'Orient, l'adjointe au maire de Fontainebleau nous a expliqué sa démarche respective à travers un exemple : *« Sarah avait du mal à entrer dans une école. On a passé des coups de fil pour qu'elle s'inscrive. Du coup, même s'il y avait un problème de langue, les professeurs se sont montrés plus indulgents. Donc, on demande à ces enfants de faire plus d'efforts. D'ailleurs, c'est un travail qu'on fait tous en commun : le corps enseignant, la paroisse, les élus et la mairie. C'est quelque chose qu'on fait vraiment ensemble. Tout ça, c'est des négociations presque au quotidien, avec le directeur de l'UT et avec les directeurs des grandes universités. Et on essaie de voir avec nos contacts »*. D'ailleurs, pour assurer les frais d'inscription et des permis de conduire, l'équipe municipale de Fontainebleau a organisé divers événements, à lesquels ces familles ont été conviées, *« dont l'intégralité de ces bénéfiques a été versée à la CHREDO, pour justement payer la scolarité et le permis de conduire des cinq jeunes »*.

Concernant le volet associatif, le maire de Saint-Mandé a fondé l'association « Val de Marne pour les Chrétiens d'Orient », en 2016. Dont l'objet est *« de faire des concerts, des manifestations qui visent à récolter de fonds. Que nous avons donnés au moindre centime à L'Œuvre d'Orient de Mgr Gollnish, pour qu'il puisse faire tous les œuvres nécessaires pour le maintien de ces chrétiens sur leur terre, ou dans les camps. Et de faire en sorte que ces*

¹⁶⁷ Ibid.

réfugiés dont on s'occupe, puissent, petit à petit, y retourner ». A son tour, le maire de Béziers a fondé, dans la même année, l'association « SOS Maaloula », « à but humanitaire pour mener et promouvoir toutes les actions nécessaires afin de venir en aide à la ville syrienne de Maaloula et ses habitants, ainsi qu'aux autres populations victimes des actes de barbarie¹⁶⁸ ». Sur ce sujet Robert Ménard a indiqué que, « grâce aux œuvres de cette association, ils ont pu donner de l'argent pour reconstruire l'orphelinat qui avait été détruit. Actuellement, ils aident à replanter de la vigne. C'est un acte symbolique, puisque Béziers a toujours vécu de la vigne ».

Parmi nos interviewés, il y en a ceux qui ont éprouvé un certain degré d'implication subjective dans leur engagement vis-à-vis de ces familles. Pour Geneviève Machery, le but « c'est qu'ils soient heureux ici. On les amène visiter le château. On a envie qu'ils soient fiers. Donc, on les implique autant que possible aux activités de notre ville ». Elle poursuit son propos sur ce point à travers un exemple, « il y avait une famille qui nous racontait qu'ils ne sortaient pas de chez eux quand ils étaient à Argenteuil. Ils avaient peur en permanence. Ils vivent dedans les volets fermés. Ce qui m'a révolté. Et je les ai faits venir s'installer à Fontainebleau ». En même temps, elle tente de les cadrer, de sorte que leur présence soit irréprochable aux regards de la population locale. Elle nous a expliqué sa perspective par un témoignage : « A un moment, on a eu une famille qui était un peu pénible. Je dois l'avouer ! Leurs papiers n'étaient pas refaits. Là, on les a convoqués en mairie, en présence du maire. On leur a dit : “ Est-ce que vous vous rendez compte de ce qu'on a fait pour vous ? Il y a des familles à Fontainebleau qui attendent depuis dix ans un logement ”. On veut qu'ils se responsabilisent ». Elle a aussi précisé qu'il faut gérer « la jalousie entre eux. Parce qu'effectivement, il y a ceux qui ont de très bons appartements et d'autres non. C'est humain ! On a fait tout ce qu'on peut de notre côté, il faut vouloir se battre de leur côté ». D'ailleurs, elle nous a exposé un autre cas, pour nous montrer les diverses situations qu'elle avait à gérer : « On avait une famille, de nationalité syrienne, qui était à Bourron-Marlotte, à qui j'ai trouvé un appartement et ils étaient hyper contents. La famille est composée d'une mère et deux enfants. Le père a été tué en Syrie. Le garçon est médecin, âgé de 30 ans, et la fille dentiste, 28 ans. Grâce à notre intervention, le médecin a trouvé un poste à l'hôpital de Fontainebleau, tandis que la fille travaillait à Colomb. Et donc, elle faisait les allers / retours. Actuellement, ils touchent l'allocation familiale parce qu'ils n'ont pas un salaire suffisant, le temps d'obtenir les équivalences de leurs diplômes ». Pour Xavier Lemoine, en premier temps il

¹⁶⁸ <http://mva.ville-beziers.fr/sos-maaloula>, consulté le 26 août 2017.

serait indispensable « *de faire ce qu'il faut pour donner un gage de stabilité et de paix avec ce moment de crédit. Pour qu'on puisse leur dire : " Voilà ! Stop, maintenant c'est là-bas que ça se passe ! " »* ».

Apparemment cette action est dédiée à priori en faveur de la famille, en sa forme classique (père, mère, enfant), explique Patrick Beaudouin. « *C'est là où on élève, c'est là où on éduque* ». Il poursuit son propos par une anecdote : « *Je me souviens d'un jour, où nous étions reçus avec mes collègues en Grèce, par le premier ministre. En parlant de la solidarité, il nous a dit : " Ici en Grèce, la première solidarité, ce n'est pas la sécurité sociale, mais la famille " »*. En outre, Machery explique que « *les familles que nous accueillons, sont envoyées par l'AEMO et la CHREDO, et sont en règle par rapport à leurs papiers de séjour* ».

Conclusion de la partie

Cette analyse comparative, nous montre que la conception de la mobilisation pour les Chrétiens d'Orient s'est développée d'une façon plurielle, relative au critère de sensibilité politique. Ce facteur constitue donc, un élément pertinent pour la lecture des dynamiques de mobilisation, du fait qu'il a affecté le choix des stratégies de soutien déployées en faveur de cette cause.

Dans le cadre de cette mobilisation, la question de l'opportunisme politique a perpétué les clivages au sein de la communauté catholique, les mêmes que lors de la Manif pour Tous¹⁶⁹. Elle rassemble les militantismes catholiques en une triple communauté, d'objectifs et de stratégies. Il s'agit du catholicisme d'identité fidèle au Pape, du catholicisme d'intransigeance fidèle à la Fraternité Sacerdotale de Saint Pie X – FSSPX et du catholicisme d'ouverture qui s'inscrit dans la perspective de la Doctrine Sociale de l'Eglise catholique. Chacune des collectivités s'est distinguée par une stratégie propre d'influence auprès de la classe politique. Pour cet objet, s'agissant de l'association « Les mairies avec les Chrétiens d'Orient », les magistrats ont déployé une « *procédure informelle* » au sein de « *l'institution formelle* », afin de réaliser un projet d'assistance qui correspond à la perspective prônée par la CEF. En effet, cela nous évoque la typologie développée par Kriesi dans « *The political opportunity structure of new social movements: Its impact and their mobilization* », (Wissenschaftszentrum zu Berlin, 1991). Selon lui, ces éléments déterminent une « *configuration du pouvoir* », qui va modeler les stratégies de contrôle et de soutien par les

¹⁶⁹ Céline Béraud et Philippe Portier, *Métamorphose catholique*, Edt de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2015, p. 175.

instances politiques. Puis, par l'organisation des manifestations publiques et le déploiement des réseaux sociaux qui sont susceptibles à faire accroître la visibilité de sa mobilisation, et d'apporter, par le même biais, l'appui de l'opinion publique.

Bien que cette mobilisation se distingue par sa forme et son objet de celle à l'origine de la Manif pour Tous, il s'avère qu'elle y est imprégnée par ses principes militantistes. Le fait que l'action des maires soit dédiée, à priori, à l'accueil des familles chrétiennes venues de l'Orient.

Les réactions suscitées par la mobilisation

D'après l'analyse comparative portée aux discours de nos interviewés, il paraît que cette forme de mobilisation avait des répercussions sur le monde diplomatique et la collectivité locale. Deux types de perceptions antagonistes ont été générés à la suite de cette action : partisane et opposante.

Opposition politique

Sur la scène politique les oppositions se sont manifestées sur deux franges. La première a été introduite par Robert Ménard, qui a regretté que les divergences au sein de la sphère politique catholique interfèrent à la cause des Chrétiens d'Orient. A notre question sur l'association lancée par Claude Goasguen, il a répondu : « *Malheureusement, je pense qu'il ne m'invitera jamais. Parce que, même dans ce terrain-là, la politique partisane vient parasiter les choses. Les chrétiens d'Orient, ça devrait être au-dessus de la politique. Mais, un certain nombre d'élus ont du mal à aller au-delà de ça* ».

De son côté, le maire de Montfermeil partage une opinion sur la question de l'immigration des Chrétiens irakiens et syriens, qui pourrait clarifier la position de Ménard, en admettant : « *Je sais qu'un certain nombre de diplomates revendique de respecter l'appel qui a été lancé par les responsables religieux, notamment en Syrie, afin de ne pas favoriser le départ des populations des zones de persécution. C'est tout à leur honneur. Mais, en même temps, je dirai que je ne suis pas le ministre des Affaires étrangères de la France. Ce n'est pas moi qui aie la politique des visas* ». Il poursuit, en précisant : « *C'est tout une ambiguïté. L'insuffisance du système, où on se retrouve devant la détresse des personnes physiques, en chair et en os. Comment ne pas y répondre ?* » [...]. « *A partir de là, lorsque j'ai des*

situations concrètes, des familles qui sont arrivées ayant besoin d'un hébergement, d'une communauté qui les prend en charge etc. Je ne vais pas leur dire : " Ben écoutez, ça serait beaucoup mieux si vous retournez chez vous ! " Qui suis-je pour dire ça ? Ils sont là, et il y a un choix imposé. Nous sommes devant le fait accompli. Je le prends comme tel. Par contre, je n'incite pas les gens à quitter leur pays. Et, je ne saurais pas dire : " Ah ! Vous savez, vous n'êtes pas suffisamment martyr. Vous n'avez pas encore suffisamment souffert. Restez encore trois semaines. Puis après, ça ira mieux ". Je caricature volontairement pour montrer que c'est un débat, dans lequel je ne veux pas et je ne peux pas rentrer ». Il conclut son propos sur ce point, en évoquant l'initiative de la ville de Béziers : « Je reste dans les prérogatives du maire. Et, je dispose d'un certain nombre d'outils. Si, au nom d'une détresse avérée, je peux apporter un début de solution, je n'ai aucune raison de ne pas le faire. Ce n'est pas parce que j'offre des possibilités à une famille en détresse, que je suis à l'opposé d'une vision qui consiste à dire : " C'est là-bas qu'il faut les aider à se reconstruire, à se maintenir et à lutter, etc. " Sauf que, à part le maire de Béziers, qu'il a, sans doute, eu raison. Parce qu'il a 85 milles habitants, alors, il a mis des moyens dans le cadre d'une coopération décentralisée. C'est pourquoi, le jumelage avec Maaloula est un acte symbolique et politique ».

L'exil des Chrétiens d'Orient représente un sujet récurrent au cours des discussions de l'adjointe au maire de Fontainebleau avec ses « collègues de la Manif pour Tous ». Qui s'opposent fermement à ce genre d'initiative. Elle ne les trouve pas assez tolérants par rapport à la question de l'immigration. Par contre, en ce qu'il la concerne, elle se positionne différemment sur cette question : « 70% des familles que je reçois, sont d'origine musulmane. Je me rends chez eux aussi, sans problème. Par ailleurs, ceux que je n'apprécie pas, sont les extrêmes, quelle que soit leur religion. Dans la religion catholique, on n'en a beaucoup. Ce sont des gens intolérants et aussi dangereux que les extrémistes musulmans. Pour moi, il s'agit de mettre un peu de tolérance, et tout ira mieux ».

L'opposition a surgi aussi, du côté des diplomates qui ne s'identifient pas à la sphère catholique. Ils ont été décrits par le maire de Saint-Mandé, comme « ceux qui sont dans le politiquement correct, partisans de la pensée unique ». Il s'agit « des laïcards gauchistes, qui contestent tout ce que nous entreprenons ». Geneviève Machery a précisé qu'elle a eu des remarques de certains de ses collègues, qui ont jugé son action excessive. Mais, le maire l'a toujours soutenue. De son côté, Xavier Lemoine a affirmé : « il y a eu politiquement des oppositions, me reprochant que j'avais une charité sélective. Mais, ça n'a pas été plus que ça ». Il poursuit en précisant : « Moi, j'ai mes convictions et mes opinions etc.

Et là-dessus, je ne pense pas avoir beaucoup de soucis. Après, cette action se fait dans un cadre discret ».

Réactions de la collectivité locale

Les positions de la collectivité locale étaient partagées par rapport à cette implication manifeste de leurs communes en faveur de la cause des Chrétiens d'Orient. A Fontainebleau, l'adjointe au maire a affirmé qu' *« il n'y a eu aucune opposition. On est une ville de Droite. C'est une ville qui abrite une communauté catholique très importante. C'était une décision politique parce qu'on y croit. Ce sont nos convictions »*. Par ailleurs, *« à la mairie, on entretient de bonne relation avec le père José Antonini, qui est chargé de la pastorale des migrants au sein de notre paroisse. Ainsi qu'on a une communauté syrienne, déjà installée depuis avant la guerre. Mes parents ont beaucoup d'amis et collègues qui sont syriens, irakiens et libanais. Et qui sont, dans la profession médicale. C'est ce qui a fortement aidé à l'acceptation de notre action au sein de notre ville »*.

Pour Xavier Lemoine, l'accueil des Chrétiens d'Orient n'a pas posé de problème au niveau de sa commune, parce qu'il a déjà entrepris un tel acte envers d'autres populations qui ont été dans une situation de détresse et qu'il fallait aider. Il s'explique par un exemple : *« Lorsque, par exemple, a eu lieu la catastrophe à Tahiti, beaucoup de Tahitiens sur Montfermeil m'ont interpellé. Nous avons délibéré au Conseil Municipal, pour donner une somme d'argent à Caritas International pour leur venir en aide. Ensuite, on a facilité les prêts des salles, et divers événements ont eu lieu pour récolter des fonds »*. Un autre cas, *« un enfant africain qui est arrivé. Il a grandi dans des foyers. A un moment donné, je lui offre un stage, et puis après, un boulot. Ça lui a permis de régulariser son séjour. Ce garçon a grandi, et je pense qu'il va finir sa vie en France. Et si, je ne lui ai pas donné un boulot, il serait parti dans son pays. Ou bien, il serait clandestin aujourd'hui »*. Il a conclu son propos en affirmant qu'il ne fait pas de distinction.

En revanche, Patrick Beaudouin a précisé que *« par rapport au sujet des immigrés en gros, la ville de Saint-Mandé est sensible dans les deux sens. Cela crée de l'inquiétude et de la peur, du fait qu'il y ait parmi eux des gens malsains. Et malheureusement, ça s'est répercuté sur l'accueil des Chrétiens d'Orient »*. De son côté, l'adjointe au maire a admis que *« ça a posé une polémique à Fontainebleau, en nous disant que nous accueillons des migrants,*

tandis que nos SDF dorment dehors. Parce que, à mon avis, la population n'a pas le bon degré d'information. C'est comme ça qu'on va vers l'extrême. Et si ça continue, on va finir par avoir Marine Le Pen au pouvoir. Le politique doit faire un peu de pédagogie ».

Conclusion de la partie

Il nous semble, d'après cette analyse comparative, que la seule polémique ayant le potentiel d'entraver l'adhésion de l'opinion publique en faveur de cette action, a été portée en premier lieu, par le front de l'extrême droite pour lequel ce dispositif représente un reflet d'une méconnaissance de la situation géopolitique au Moyen-Orient. Ils supposent donc, que le fait d'accepter l'exode des Chrétiens, sous-entend l'effacement de leur présence en Orient. C'est pourquoi, l'action entamée par ces communes, est perçue par ce groupe, comme étant en contradiction à l'égard de leur positionnement sur ce sujet. Ce qui constitue un nouveau facteur de clivage au sein de la sphère politique catholique.

D'autre part, nos interviewés rapportent qu'il n'y a pas eu vraiment une opposition eu niveau de la collectivité locale. En gros, elle s'est montrée réceptive vis-à-vis de cette initiative. Leur coopération constitue d'ailleurs, un facteur indispensable dans l'avancement des dispositifs d'assistance mises en place par les communes, comme dans l'apprentissage du français, etc. Le motif de cette réceptivité, a été bien explicité par l'adjointe au maire de Fontainebleau en faisant allusion au lien culturel à caractère religieux : *« On le fait, parce que c'est notre population, et notre religion qui est persécutée. Je ne vais pas faire de la langue du bois. Je ne sais pas si on aurait pu le faire pour une autre religion. Vous voyez ce que je veux dire ! »*

La laïcité en question

Le thème de la laïcité a été abordé sous deux aspects : le premier celui culturel, en lien avec la question de l'Islam en société ; et le second conceptuel, relatif à la perception de son principe au sein de la société française.

Aspect culturel : L'Islam de France ?

Ce sujet délicat, a été introduit par Robert Ménard en faisant l'écho de la situation actuelle des Chrétiens d'Orient avec le problème des Français d'Algérie : « *Vous savez, je suis pied-noir. Je suis né en Algérie. Mais en 1962, avec toute ma famille, on est parti d'un pays où on avait le sentiment que c'était un autre pays. J'ai le sentiment que les Chrétiens d'Orient sont aujourd'hui confrontés, d'une certaine façon, au même choix / à la même absence de choix. C'est-à-dire, ou tu pars, ou tu meurs. Le choix est quand même plus que restreint. Et donc, peut-être parce que je viens d'un pays, où ça s'est passé comme ça. Dans ce sens, il ne me semble pas nécessaire, mais plutôt obligatoire de témoigner de sa solidarité* ». Puis, il a ajouté : « *Je pense que rester à ne rien faire, c'est réduire la présence du christianisme définitivement-là. Et je pense que défendre les Chrétiens d'Orient, c'est se défendre nous-même. Quand j'exprime aux Français ma peur pour ce qui fait l'authenticité de la culture et de la civilisation de mon pays, et puis quand cette même civilisation est menacée ailleurs, je ne peux pas rester à ne rien faire* ».

Patrick Beaudouin de son côté, partage l'hypothèse de Ménard en affirmant que la civilisation chrétienne est en présence d'un danger d'anéantissement, et que le sort actuel des Chrétiens d'Orient n'est que le prélude de ce qui attend les Chrétiens d'Occident. Selon lui, ceci expliquerait « *tous les attentats commis sur le territoire français, ou aujourd'hui même à Berlin où s'est produit un attentat terroriste de même nature que celui de Nice. [...] C'est la raison pour laquelle, il fallait montrer que nous étions conscients du danger qui pourrait arriver sur notre terre, au-delà de la souffrance que supportait déjà un certain nombre de nos frères en Orient. Et donc, il fallait arrêter cela, en interpellant les responsables politiques sur la nécessité d'éradiquer ce nouveau nazisme* ». Il a précisé ensuite que « *c'est aux responsables musulmans, les imams en particulier, le devoir de cadrer les textes coraniques et leurs interprétations. Et qu'ils éradiquent, entre guillemets, ceux qui ne sont plus nécessaires* ». Pour lui, cela est devenu indispensable, parce qu'une « *méfiance avait été créée dès qu'on voit quelqu'un qui n'a pas la même couleur de peau que nous. On se dit : " Mon Dieu ! Est-ce qu'il n'est pas un terroriste derrière ? " Vous vous rendez compte du mal qui a été fait ? C'est vraiment stupide* ».

Par ailleurs, le port d'une tenue manifestant une appartenance culturelle musulmane semble interpellé nos interlocuteurs. Geneviève Machery nous a partagé sa réflexion sur ce sujet, en disant : « *Quand je vois une femme voilée de la tête aux pieds, ça me pose un*

problème. Et ça m'arrive, quand je me trouve seule avec la personne, de lui parler, de femme à femme, pour comprendre. Et ce qui me rend dingue, c'est quand je vois que les trois quarts me disaient qu'elles n'ont pas le choix. Là, ça me dérange vraiment ». Et par le même biais, elle nous a raconté une anecdote sur le même sujet : *« La première fois que les familles d'Orient sont arrivées ici, on leur a fait le tour de la ville avec Monsieur le maire. En toute simplicité, ce n'était pas pour s'afficher avec le maire. A un moment donné, la dame que j'accompagnais, me serrait le bras dès qu'elle a aperçu une femme voilée. Et, elle me serrait vraiment le bras. Je lui ai dit : " Non ! " Elle m'a dit : " Mais, il y en a beaucoup ici ? " Je l'ai rassurée par la suite pour que tout se passe bien. J'ai senti vraiment, pour elle, la souffrance. Alors que, pour nous, c'est normal ».*

D'un côté, le maire de Béziers affirme qu'il est respectueux à l'égard des autres religions. Et qu'il n'a pas de problème ni avec la communauté juive, et ni avec le 9/10^e de la communauté musulmane qui abritaient sa ville. Mais, pour lui, *« les femmes ne se voilent pas dans ce pays, qui appartient à une tradition judéo-chrétienne. En revanche, quand des journalistes femmes, refusent d'être voilées quand elles vont en Iran, je leur dis pourquoi. Moi, j'aurais du mal à répondre à des journalistes qui seraient voilées dans mon pays. Mais, j'enlève mes chaussures quand je rentre dans une mosquée. Je ne suis pas fou, quand-même ».* D'autre part, *« il ne me vient pas à l'idée d'interdire les repas sans porc. Ecoutez, le fait que je suis catholique, je ne veux pas que ma fille mange de la viande le vendredi. C'est pourquoi, je ne vais pas obliger les petits juifs, ou les petits musulmans à manger du porc, alors qu'il y a des interdits alimentaires. En même temps, je ne suis pas contre les repas hallal ou casher. Mais, c'est autre chose, si je n'en faisais pas. Parce que, je prends en compte un certain nombre de choses ».*

Cependant, il constate *« une situation »* issue d'un phénomène qui se réfère à la théorie du *« remplacement de la population »*. Ce qui pourrait présenter, des répercussions néfastes sur l'aspect culturel à caractère judéo-chrétien. Il s'explique sur ce point, en disant : *« Je ne souhaite pas cette situation, parce que je suis attaché à la culture, à l'histoire, à la langue et à la façon dont les femmes se montrent dans mon pays. Ce n'est pas un jugement, que je veux imposer à d'autres ailleurs. C'est comme ça chez moi. Si je vous invite chez moi, vous taperez à la porte, vous attendez que je vous dise d'entrer et vous respecterez ma façon de vivre. Si demain, je vais au fin fond de la Chine, je me plierai à un certain nombre de règles. Je trouve que c'est normal. Et, je ne veux pas qu'on m'impose un certain nombre de choses, chez moi. Et, je ne les imposerais pas ailleurs ».*

Il poursuit son propos en disant : « *D'autant que je le dis, je ne pense pas, dans un pays de tradition chrétienne, que l'Islam a le même statut que la chrétienté ici. Et, je ne demande pas que la chrétienté ait le même statut en Arabie Saoudite que l'Islam. Mais, je demande que l'on respecte. Je pense que ce n'est pas la même chose* ».

Il admet que sa position est critiquable du point de la laïcité. Il affirme, par ailleurs, que « *les musulmans ne représentent pas un problème en soi. Je pense en revanche, que dans un pays, les minorités doivent rester des minorités. On doit respecter leur présence. Mais, je ne veux pas obéir à un changement de populations en mon pays* ».

Aspect conceptuel : Revendications des racines chrétiennes

La laïcité représente, selon le maire de Saint-Mandé, un aspect de la modernité en société dont « *il faut se méfier* ». Car, elle serait susceptible d'être un facteur « *dangereux, sous prétexte de défendre tel ou tel aspect autre de cette liberté manipulée* ». Ses partisans sont considérés, selon lui, comme « *des lâches de la pensée unique, qui sont dans la repentance, qui sont dans le politiquement correct* ». D'ailleurs, pour Patrick Beaudouin, « *les gens ont compris qu'ils sont face à un nouveau totalitarisme* ».

Suivant cette optique, Geneviève Machery exprime son incompréhension relative « à la décision de la Cour de Cassation concernant l'affaire des installations des crèches de Noël ». En précisant : « *C'est quelque chose qui me révolte. Je suis désolée, mais on a le droit de mettre une crèche. Je le regrette. Sur ce point, je suis même en opposition avec certains de mon parti, qui sont Les Républicains, et notamment avec François Baroin. La crèche existe depuis la nuit des temps. Il y a un moment, ça va quoi. On ne va pas ..., au nom de la laïcité. On va perdre ainsi notre culture. Moi, je pense à mes enfants plus tard. Il n'y a pas de honte quoi. Et si jamais, je vais en Algérie ou un autre pays, je m'adapte* ».

De son côté, Robert Ménard expose sa position dans une perspective « *ouverte de la laïcité* ». Il explique : « *Je ne peux pas être un maire catholique jusqu'à l'arrivée à la mairie. Et, qui ne le serait plus pendant sa permanence et qui le redeviendrait le soir, en arrivant chez lui. Je suis catholique tout le temps. C'est-à-dire, les choix que je fais s'inscrivent dans cette conception de la vie. Concrètement, j'ai mis immédiatement une crèche dans l'Hôtel de Ville. On est la première ville en France à avoir gagné, puisque à chaque fois les crèches ont été poursuivies. Et nous, on a gagné la première fois, sur le fond la deuxième fois. Et*

maintenant, ça va être jugé en Cassation ». Il poursuit en précisant : *« Vous savez, quand j'ai installé, la première fois, la crèche dans l'Hôtel de Ville, la communauté musulmane était présente. Ils sont venus exprès, parce qu'ils pensaient que ça fait partie de la culture. Ça ne les a pas choqués. La communauté juive était présente aussi ».*

Il a conclu son propos sur ce point, par une anecdote : *« Vous savez on est une ville de Corrida et de Feria. Quand, je suis arrivé, il y avait une messe qui se tenait dans une chapelle dans les arènes où il y a les corridas. J'ai fait sortir la messe de cette chapelle. Et maintenant, elle est célébrée dans l'arène, elle-même. Il y a eu, l'an dernier, 8000 personnes. Ainsi que, la fête de saint Jean, qui n'était plus fêtée à Béziers, est de nouveau fêtée avec des feux d'artifice. Aussi, j'ai donné le nom du prêtre qui a été assassiné, cet été, à la promenade devant la cathédrale ».*

Conclusion de la partie

La situation des Chrétiens issu du conflit syro-irakien, risque de renforcer l'idée que la religion musulmane est une menace pour la paix publique et le respect des droits, comme un phénomène obscurantiste, fanatique, quelque chose dont il faudrait se protéger (Jean-Paul Willaime).

A cet effet, la culture musulmane fixe en quelque sorte l'angoisse sociale, comme en témoignent les sondages interrogeant le rapport des français à l'Islam. D'ailleurs, René Girard a bien montré dans son ouvrage intitulé *« La violence et le sacré »* (1972), comment les sociétés en crise retrouvent une issue à leur désarroi avant de se ressaisir dans la cohésion. Il explique qu'à son paroxysme, la violence se fixe souvent sur une *« victime arbitraire »*, qui fait contre elle l'unanimité du groupe. L'élimination du *« bouc émissaire »* devient donc indispensable pour exorciser et faire retomber la violence collective. De ce fait, la *« victime émissaire »* devient *« sacrée »*, dans le sens qu'elle est dotée d'un potentielle symbolique pour déchaîner la crise, comme la ramener à la paix.

Au fond, selon Philippe Portier, il y a une idée que les *« identités sont là, il faut les respecter »*, mais également qu'*« on ne peut pas faire autrement »*. L'idée d'un *« enrichissement réciproque »* a perdu de terrain au profit de *« l'essentiel commun »* autour duquel les identités doivent se situer. Ce qui explique, la quête de l'homogénéité culturelle

face à des populations qui introduisent de la différence visible dans l'espace public ; et l'exigence revendiquée à ce qu'ils assimilent la culture racine du pays d'accueil.

Chapitre VII - Les Français et l'accueil des Chrétiens d'Orient

En avril 2016, quelques jours après le retour très médiatisé du Pape François de l'île grecque de Lesbos avec des familles de réfugiés, l'Ifop a réalisé deux enquêtes par questionnaire, pour connaître l'opinion des Français par rapport à la question d'accueil des migrants venant de l'Irak et de la Syrie. La première réalisée pour « *La Vie* », posait simplement la question de leur accueil en France. La deuxième, réalisée pour « *Atlantico* », posait spécifiquement la question de l'accueil des Chrétiens d'Irak et de Syrie¹⁷⁰. La première enquête a été réalisée auprès de 2.934 personnes, et la seconde auprès de 1.667.

Dans le premier cas, plus de la moitié des Français étaient opposés à l'accueil des réfugiés du Moyen-Orient (54%). Tandis que dans le second cas, la majorité des Français se disaient favorables à l'accueil de cette même population dès lors qu'elle est chrétienne (62%). Donc, sans encore rentrer dans les détails de cette étude, nous remarquons une différence qui est liée à la question de la proximité religieuse. Une analyse plus fine de ces résultats permet de comprendre à quel niveau se situe cette différence. En effet, cet écart de 16 points, varie considérablement en fonction de l'âge, de la pratique religieuse et de la proximité politique des interviewés. Les principaux résultats des deux études sont consignés dans le tableau ci-dessous. Il est possible d'observer que chez les moins de 49 ans, l'écart est d'environ 12%. Tandis que chez les 50 ans et plus, il est supérieur à 20% (+ 26% chez les 65 ans et plus). En résumé, plus les enquêtés sont âgés, plus ils sont favorables à l'accueil spécifique des Chrétiens d'Orient.

La pratique religieuse est un autre facteur, pris en compte dans l'étude. Nous n'observons pas de variations significatives chez les « *sans religion* » (51% vs. 57%) et les « *autre religion* » qui se démarquent par une très importante opinion favorable à l'accueil de réfugiés indépendamment de leur confession religieuse (72% vs. 73%). Les changements d'opinion les plus significatifs sont en fait observés chez les catholiques. Ces derniers se subdivisent en pratiquants et non pratiquants. S'agissant des pratiquants, 54% étaient favorables à l'accueil des migrants (8% de plus que la moyenne) et ils sont à 67% favorables à l'accueil des Chrétiens d'Orient (5% de plus que la moyenne). Nous observons donc que les

¹⁷⁰ La question posée était : « *Vous savez que parmi les migrants qui arrivent par dizaines de milliers sur les côtes grecques et italiennes se trouvent notamment des chrétiens d'Irak et de Syrie. Etes-vous favorable ou opposé à ce que ces chrétiens d'Irak et de Syrie soient répartis dans les différents pays d'Europe et à ce que la France en accueille une partie ?* »

pratiquants sont tendanciellement plus favorables que la moyenne des Français à l'accueil des migrants mais toujours beaucoup moins que les « sans religion ». Toutefois dans le cas de réfugiés chrétiens ils sont quasiment aussi favorables à leur accueil que les « sans religion ». S'agissant des catholiques non pratiquants, les écarts sont encore plus importants entre les deux enquêtes. Dans le premier cas, en effet, seuls 37% d'entre eux se disaient favorables à l'accueil de réfugiés (soit 9% de moins que la moyenne et 35% de moins que les « sans religions »). Cependant, lorsqu'il s'agit d'accueillir des Chrétiens d'Orient, les mêmes catholiques non pratiquants se disent à 66% favorables à leur venue en France (+29%). Une telle différence d'un-tiers pose question. Une des explications pourrait résider dans leur proximité politique.

La proximité politique des enquêtés constitue la dernière variable de l'étude de l'Ifop. Concernant l'accueil des migrants, nous observons un clivage entre Gauche et Droite. Les enquêtés se disant de Gauche (Front de Gauche, Partie Socialiste), sont à plus de 70% favorables à l'accueil des migrants. A l'inverse, ceux se disant proches des Républicains, ne sont que 33%. Plus encore, ceux proches du Front National, ne sont que 9%. Concernant l'accueil des Chrétiens d'Orient, nous n'observons plus le même clivage puisque seuls les électeurs du FN sont favorables à 23%, tandis que tous les autres sont favorables à plus de 60% (dont 86% chez les sympathisants PS). D'une manière générale, bien que nous observons une tendance positive en faveur de l'accueil de Chrétiens d'Orient, c'est au sein des Républicains que les écarts sont les plus importants (+ 30%), suivis des sympathisants FN (+ 14%).

Bien que nous n'ayons pas les chiffres bruts desdites enquêtes, les pourcentages du tableau ci-dessous permettent de penser que ce sont principalement les sondés âgés de 50 ans et plus, se disant catholiques non pratiquants, et se considérant plutôt à Droite qui sont plus particulièrement favorables à un accueil spécifique des migrants chrétiens syro-irakiens.

Ces résultats semblent faire écho aux trois stratégies de soutiens, déployées dans le cadre de la mobilisation en faveur des Chrétiens d'Orient. La première dite de Gauche, étant favorable à un accueil inconditionnel des réfugiés indépendamment de leur confession. La seconde du Centre et de la Droite, favorable à un accueil provisoire sous condition. La troisième de tendance extrême Droite, qui s'oppose aux phénomènes migratoires et qui prône une stratégie d'aide des Chrétiens sur place, en Orient.

Tableau 1 : Récapitulatif favorables à l'accueil des migrants / des Chrétiens d'Orient¹⁷¹

	Comparatif Ensemble des Français Accueil des migrants 22-26 Avril 2016	Ensemble des Français Accueil des chrétiens d'Orient 30 Avril - 4 Mai 2016	<i>Ecart en points</i>
	(%)	(%)	
Ensemble des Français	46	62	+ 16
Age de l'interviewé			
• Moins de 35 ans	47	58	+ 11
• 35 à 49 ans	40	52	+ 12
• 50 à 64 ans	45	65	+ 20
• 65 ans et plus	52	78	+ 26
Pratique religieuse			
• Catholiques pratiquants	54	67	+ 13
• Catholiques non pratiquants	37	66	+ 29
• Autre religion	72	73	+ 1
• Sans religion	51	57	+ 6
Proximité politique			
• Front de Gauche	71	78	+ 7
• Parti Socialiste	76	86	+ 10
• Les Républicains	33	63	+ 30
• Front National	9	23	+ 14

¹⁷¹ La totalité de l'enquête se trouve en annexe.

Chapitre VIII – L'enquête auprès des familles réfugiées chrétiennes d'Orient, Une analyse psychosociale

Psychologue de profession, j'ai rencontré et je suis intervenu auprès de vingt-quatre personnes appartenant à huit familles de réfugiés dans le cadre de cette enquête. Certaines familles sont issues directement de l'Opération « Irak 500 », d'autres sont arrivées en France selon des modalités différentes (cf. tableaux infra).

Tableau 2 : Familles issues de l'Opération Irak 500

Famille de Monsieur	Membre de la famille	Problèmes de santé	Date et lieu
F. [35-45ans]	Epouse [35-45ans] Garçon (16ans) Fille (14ans)	La mère présente des troubles anxieux	Avon (77210), le 17 octobre 2016
S. (40ans)	Epouse (35ans) Garçon (7ans)	L'enfant a développé un diabète de type 1 dès le premier mois de leur installation sur le territoire français	Montrouge (92190), le 5 décembre 2016
N. (34ans)	Epouse (32ans) Fille (5ans)	Le père présente des Troubles obsessionnels compulsifs	Bois le Roi (77590), 12 décembre 2016

Tableau 3 : Familles bénéficiaires d'un accompagnement associatif une fois en France

	Membres de famille	Problèmes de santé	Date et lieu
Mme V. (45ans)	Frère et Sœur [40-50 ans]	Troubles anxieux	Bussy Saint Georges, le 25 août 2016
Mme R. [60-65ans]	Mari [60-65ans] et 3 Enfants [35 – 45ans]	Mari et deux enfants ont développé, sur le territoire français, le cancer	Paris, le 10 novembre 2016
Mlle D. (28ans)	Mère / Père [55-65ans] Frère (30 ans)	D. a des troubles du sommeil – Allergies – Syndrome du cœur brisé. Mère a sombré dans une sorte de déprime. Père a souffert d'une sciatique	Rencontres régulières sur Paris, depuis le 18 novembre, en raison d'une fois par semaine pour un temps de 1h30.
M. A. (29ans)	Frère (25ans)	Anxiété légère	Paris, le 25 novembre 2016 Fontenay aux Roses (92260), le 31 janvier 2017
Mme J. (30ans)	Copain (35ans)	-	Paris, le 9 décembre 2016 Paris, le 10 décembre 2016

Méthodologie

De par ma profession, j'ai tendance à privilégier l'aspect psychosomatique afin de montrer la résonance des aléas de l'histoire personnelle avec l'histoire familiale et collective chez les victimes de guerre. Dans la suite du propos, après un temps d'introduction et d'explication de la méthodologie employée, nous restituerons les grandes lignes de l'intervention entreprise selon une analyse diachronique portée aux discours des réfugiés syriens. Pour rappel, c'est par l'intermédiaire de L'Œuvre d'Orient et de la CHREDO que je suis entré en relation avec les familles en question, dans le cadre d'une action bénévole. Pour pouvoir réaliser ma recherche de terrain, j'avais en effet proposé mes compétences aux associations en échange de la prise de contact et du suivi psychologiques de certaines familles réfugiées.

D'un point de vue méthodologique, je me suis fondé sur la démarche d'accompagnement proposée par deux organisations. D'une part, l'ONG israélienne IsraAid ; d'autre part l'organisation allemande BZFO qui est le Centre berlinois pour le traitement des victimes de torture. La démarche employée par ces deux organisations consiste en une stratégie d'adaptation à court terme, visant à aider les réfugiés syriens de Lesbos et de Berlin à accepter leur passé et à préparer leur avenir. Dans ce cadre, les réfugiés reconstituent un récit chronologique de leurs expériences. Et, la thérapie consiste en une exposition du traumatisme par la narration.

Je me suis inspiré de cette démarche d'accompagnement qui possède par ailleurs un avantage particulier, celui de proposer un autre cadre que celui « classique » de la psychothérapie – ce qui permet donc de contourner la stigmatisation des psychothérapies et de tout le domaine psy au Moyen-Orient. De plus, nous savons que les personnes vulnérables psychologiquement ont souvent du mal à s'exprimer, et plus encore, dans les cas des réfugiés de guerre. C'est pourquoi, et selon la méthode évoquée précédemment, j'ai choisi d'avoir recours à des supports de verbalisation, en apparence neutre, par rapport à leur vécu traumatique.

Dans la suite du propos, nous reviendrons sur certains résultats issus des entretiens menés avec les familles réfugiées dont, le motif de l'émigration, leur vécu dans le pays de transition, la prise de contact avec les associations en France, le transfert, l'arrivée en France,

le rapport avec le cadre associatif, le rapport avec la société française, le rapport entre réfugiés chrétiens d'Orient, la recherche d'un travail.

Les facteurs déclencheurs de l'émigration

D'après les entretiens réalisés, il s'avère qu'il y a toujours un événement déclencheur à la décision de quitter le pays d'origine : viols dans leur entourage, menace de kidnapping, assassinat de proches, destruction du domicile, agressions physiques et verbales, persécutions spécifiques liées à la religion, peur des *snipers*. Une enquêtée, Mlle D. 28 ans, étudiante originaire d'Alep (*cf.* tableau supra), a relaté en entretien qu'après le déclenchement de la guerre, certains de ses professeurs à l'université s'étaient mis à discriminer les étudiants chrétiens. Parallèlement, sa meilleure amie à la faculté s'est engagée auprès du service secret du régime. L'une de ses missions consistait à informer le régime de ce qui se tramait à l'université d'Alep. Cette dernière a disparu, kidnappée par l'opposition. Après la prise d'Alep par ces derniers, il devint impossible à Mlle D. de quitter son domicile, elle passait la majorité de son temps à la maison. Et les rares fois qu'elle pouvait sortir, elle était confrontée à des cadavres qui jonchaient les rues. Dans le cas d'un autre enquêté, M. F 45 ans, marié, père de deux enfants, affirme que lui et sa communauté ont subi de façons répétées, des intimidations à la sortie de la messe. Les jeunes de cette communauté, dont son fils, en sont venus plusieurs fois aux mains pour répondre à ces agressions. A deux reprises, son fils a été personnellement menacé de mort par des membres de ce groupe qu'il leur est hostile. Dans le cas de M. N. 34 ans, lui aussi originaire d'Alep, père d'une fille de 5 ans, raconte des assassinats et des viols perpétrés contre des membres de son entourage familial dont l'assassinat de la tante de sa femme et le viol de sa belle-sœur.

Prise en charge et transfert en France

Toutes les familles rencontrées ont transité par le Liban (exceptée une, via la Turquie). Sur place, ces familles ont considéré qu'elles n'ont pas reçu le soutien adéquat de la part de la population locale. En effet, elles leur reprochaient leur manque d'empathie et leur rancœur. Selon nos interviewés, l'accueil qui leur a été réservé n'était pas à la hauteur de celui que les Syriens avaient offert aux Libanais en 2006 lors de la seconde guerre du Liban (été 2006). Ceci s'expliquerait pour partie, en raison du mauvais souvenir qu'a conservé, en grande partie, la population libanaise de la présence des troupes du régime de Hafez Al-Assad consécutive à l'accord de Taëf (1989), instaurant une forme de protectorat. Par ailleurs, l'arrivée massive de centaines de milliers de Syriens a engendré une hausse flagrante des prix de l'immobilier. Les loyers ont quasiment doublé dans la plupart des grandes villes du Liban, provoquant une

forme de paupérisation de la classe moyenne libanaise. Celle-ci s'est sentie mise au banc de l'économie par l'arrivée d'une main d'œuvre de bon marché dans différents secteurs x. Ces trois phénomènes permettent de comprendre la méfiance générale d'une partie de la population libanaise. Pays qui, ne l'oublions pas, comporte déjà à la veille du conflit syrien un nombre considérable de réfugiés palestiniens. L'absence de perspectives d'avenir concrètes au Liban, a poussé ces familles syriennes à vouloir trouver un ailleurs plus hospitalier. A ce niveau, l'appui du clergé catholique local a été déterminant. Ce dernier, a joué un rôle d'intermédiaire. Du fait qu'il entretenait déjà depuis de nombreuses décennies, un lien fort avec les instances ecclésiastiques de France.

Plus concrètement, par exemple, M. F., après avoir fait part de son désappointement auprès du Père X. de l'église chaldéenne, a été mis en relation avec L'Œuvre d'Orient. Celle-ci, a soutenu administrativement et financièrement M. F. et sa famille dans leurs démarches auprès de l'ambassade de France à Beyrouth. En l'espace de deux mois, toute la famille a obtenu un titre de séjour, des billets d'avion ainsi que la garantie de trouver un pied à terre à Paris. Lors de leur arrivée à l'aéroport à Roissy, ils furent reçus par une famille d'accueil qui leur a mis à disposition un logement relais. Un mois plus tard, la commune de Fontainebleau, membre de l'association « Les mairies avec les Chrétiens d'Orient », leur a procuré un appartement conventionné APL. Le rôle déterminant de L'Œuvre d'Orient concerne aussi les réfugiés qui ne sont pas arrivés en France via l'Opération « Irak 500 ». Monsieur S. (40 ans), marié, un enfant, est arrivé en France avec un visa touristique. Lui et sa famille ont obtenu une régularisation à titre exceptionnel grâce à l'intervention de L'Œuvre d'Orient. Eux aussi, ont obtenu un logement pérenne dans le cadre du dispositif précité.

Par ailleurs, les adultes ont bénéficié de cours intensifs de français, dispensés par L'Œuvre d'Orient et ses partenaires. Et les enfants ont été scolarisés dans des écoles de l'enseignement catholique privé, grâce à un partenariat avec les organismes catholiques en question. Ensuite, dans le souci de conserver intact les liens communautaires préexistants, L'Œuvre d'Orient s'est employée à offrir un service religieux spécifique, destiné à ses populations. Enfin, par l'intermédiaire du dispositif CCARCO, L'Œuvre d'Orient a établi un dispositif relais avec des entreprises disposées à embaucher des réfugiés. Cependant, parmi les interviewés aucun n'avait trouvé d'emploi au moment de l'enquête. L'ensemble des dispositifs mis en œuvre par ces organismes, tend à indiquer une forme de prise en charge qui cadre l'ensemble de leur vie en France, ce qui laisse, peu de place à l'initiative individuelle. Nous observons par conséquent, que ces réfugiés se trouvent dans une situation d'attente, du

fait qu'ils n'entreprennent aucune initiative sans que cela soit proposé par l'association. Une telle posture limite, finalement, leur capacité d'autonomie.

Des formes de tensions intracommunautaires

Au niveau intracommunautaire, les entretiens ont révélé des formes de hiérarchisation entre ceux qui ont bénéficié de l'opération « Irak 500 », et ceux arrivés de leur propre chef. Un premier élément qui distingue ces deux groupes, réside dans la capacité à réaliser par soi-même son parcours migratoire. Ceux qui sont arrivés par leurs propres moyens en France, disposaient des ressources nécessaires et possédaient bien souvent des contacts amicaux ou familiaux sur place. Pour cette raison, ils ont tendance à considérer que les bénéficiaires de l'opération « Irak 500 », comme des assistés ou des réfugiés de seconde zone. En effet, le profil socio-professionnel des deux groupes n'est pas le même. Les premiers sont majoritairement diplômés, tandis que les seconds exerçaient des métiers peu qualifiés en Syrie. De plus au niveau des compétences linguistiques, nous observons que les membres du premier groupe sont bien souvent bilingues ou trilingues, tandis que les seconds sont exclusivement arabophones. Par conséquent, les membres du premier groupe manifestent plus d'autonomie que les seconds, vis-à-vis des formes d'encadrement associatif. Nous observons alors, la reproduction d'une sorte de clivage entre classes sociales qui était déjà à l'œuvre en Syrie. Par ailleurs, parmi les membres du groupe les plus assistés par le dispositif associatif, nous percevons des formes de jalousie et de concurrence. Par exemple, plusieurs familles se sont senties lésées parce qu'une autre famille avait obtenu un logement plus confortable. La rareté des ressources disponibles combinées à des attentes très fortes exprimées par ces populations, suscite de nombreuses tensions qui m'ont été témoignées à plusieurs reprises en entretien.

L'insertion professionnelle des réfugiés

La question de l'insertion professionnelle reste éminemment complexe, tout particulièrement chez les membres du premier groupe (les diplômés). Ces derniers éprouvent de grandes difficultés à retrouver en France un emploi équivalent à celui qu'ils exerçaient précédemment en Syrie. La mère de Mlle D., ingénieur de profession, a postulé pour des emplois équivalents en France. Cependant, les seuls emplois pour lesquelles elle était susceptible d'être recrutée ici, étaient ceux d'employée de ménage. Parmi ceux qui ont déjà un permis de séjour, j'ai pu constater que malgré leur formation intellectuelle et leur expérience professionnelle (pour certains bac+5 à bac +10), ils ne parvenaient plus à pratiquer leur métier. Je me permets de préciser qu'une partie d'entre eux avaient des postes importants

en Syrie, à titre d'exemple : archéologue (Mlle. D), professeur de langues étrangères (le frère de M. A.), ingénieur (M. S). Ce sont donc des universitaires, des gens instruits, en capacité d'intégrer rapidement le marché du travail en France. Mais, selon leurs dires, c'est comme s'ils étaient confrontés à une sorte de « page blanche mentale » depuis qu'ils avaient quitté la Syrie. On peut qualifier ce phénomène d'amnésie sélective touchant la mémoire des acquis professionnels.

Lorsqu'ils ont tenté de trouver une explication à leur blocage au niveau professionnel, certains l'ont attribué aux effets toxiques de produits chimiques générés par les bombardements et d'autres ont stipulé qu'on leur avait donné, ou injecté une substance inconnue, suite à un accident à un moment ou à un autre en Syrie. Voici trois exemples qui permettent d'étayer, brièvement, ces propos :

- Tout d'abord, une réfugiée d'Alep a relaté qu'elle s'était cassé le nez, a consulté le médecin le jour suivant. Il l'a traitée en moyen d'une injection. Suite à cela, il ne lui a prescrit aucun traitement antidouleur. Par ailleurs, elle n'a éprouvé aucune souffrance ni pendant l'intervention, ni les jours suivant.
- Ensuite, une autre personne, de Damas, s'est cassée les deux jambes en même temps, lors d'un accident de la route. Une fois secourue, elle aussi, a été traitée par injection. Et là encore, elle n'a eu recours à aucun traitement complémentaire d'après ses dires.
- Enfin, plusieurs autres ont dit avoir pris, pour diverses maladies chroniques ou rechutes, un médicament d'origine inconnue qui avait un effet bénéfique sur leur bien-être.

Insertion sociale et dynamiques familiales

Les personnes que j'ai rencontrées et qui ont été malades et ou qui ont subi une intervention médicale en Syrie durant la guerre, ont toutes été traitées, apparemment, au moyen d'un produit inconnu de leur part. De là, se pose la question de savoir si les troubles de mémoire, qu'ils éprouvent, sont liés, uniquement, au stress post-traumatique (*cf. infra*) ; ou aussi, provoqués par l'effet de substances toxiques.

Les enfants quant à eux, jouent un rôle de médiateurs entre leur famille et le reste de la société française. Leur scolarisation, leur intégration aux scouts, leur meilleure maîtrise de la langue française, leur confèrent un rôle d'interface, procurant aux parents un repère de fonctionnement. Les entretiens ont par ailleurs mis en évidence, que les femmes déployaient une grande énergie à se positionner sur le marché de travail, tandis que les hommes adoptaient une position beaucoup plus attentiste.

Les défis de l'intégration

Malgré tous les efforts déployés par les associations, la question de l'intégration de ces familles reste un sujet épineux. D'une part, ces familles n'arrivent pas à endosser l'image véhiculée par les médias de ce qu'est un réfugié pour la population globale française. Et cela d'autant plus que, ces familles avaient un niveau de vie relativement élevé, avant que la guerre n'éclatât en Syrie. D'autre part, les échanges avec les Français et les Françaises qu'ils côtoient sont rendus complexes, en raison d'un décalage du point de vue de la communication au quotidien. Des questions qui pourraient sembler bienveillantes, sont considérées comme intrusives de la part des enquêtés. Par exemple, Mme V., 45 ans, originaire d'Alep, a fait face à une certaine incompréhension de la part de ses voisins, lorsqu'elle a acquis un nouveau téléphone portable, ce qui a suscité une forme de réprobation.

Aspects relatifs à la santé des réfugiés

Concernant l'état de santé des membres des deux groupes précités, les entretiens ont permis de mettre en évidence que toutes et tous présentaient des formes de maladies chroniques ou bien un affaiblissement global de leur santé. J'ai été cependant confronté à ce que l'on pourrait qualifier une « banalisation du sujet », comme s'ils ne percevaient pas la réalité de leur situation. En d'autres termes, on constate chez ces personnes, une dissociation entre le corps et la psyché. Ce phénomène est assez typique des personnes qui ont subi un traumatisme touchant à leur intégrité physique, et/ou sont témoins du traumatisme des autres, et/ou supposés être victimes potentielles à leur tour.

Dans le cadre des entretiens que j'ai réalisés, les enquêtés ont commencé à évoquer, spontanément, leurs problèmes de santé¹⁷², dont parmi ceux-ci :

- syndrome du « cœur brisé » (Infarctus lié au stress)
- léthargie (pseudo coma)
- cancer
- diabète
- des insomnies sévères et cauchemars à répétition

Ensuite, en cherchant à classer quand est-ce que ces maladies étaient apparues, j'ai essayé de les inciter à reconstituer, par le même biais, leur histoire personnelle. C'est à partir de ce moment de l'intervention qu'ils ont commencé à détailler leurs souvenirs de guerre en

¹⁷² D'une manière générale, l'état de santé des migrants est moins bon que celui de la population autochtone.

Syrie (viols, enlèvements, menaces...etc.), leur fuite, les situations humiliantes vécues dans les pays d'accueils transitoires avant leur arrivée en France.

Les deux enfants de Mme R., 35 et 40 ans, ont développé une leucémie après s'être installés en France. Ainsi que l'enfant de M. S., 7 ans, est atteint d'une forme de diabète de type-1 alors qu'aucun membre de la famille n'est sujet au diabète. En général, les parents rencontrés dans le cadre de cette enquête, souffrent des problèmes d'hypertension, d'un taux de cholestérol trop élevé et d'asthénie.

Dynamisme psychologique en situation de stress post-traumatique

La plupart des enquêtés sont en situation de stress post-traumatique lié à leur expérience de la guerre en Syrie (et en Irak le cas échéant). Les symptômes observés se manifestent principalement du côté des parents (les enfants se caractérisent par une plus grande proportion à la résilience¹⁷³). Ainsi, 16 enquêtés souffrent de troubles anxieux plus ou moins sévères, et l'un deux a développé aussi des troubles obsessionnels compulsifs. Les symptômes observés sont les suivants : le syndrome de répétition traumatique (les reviviscences ; les souvenirs intrusifs ; le cauchemar de répétition ; les ruminations mentales ; crises émotives) ; l'insensibilité émotive ainsi que la dissociation traumatique. Nous allons développer par la suite, en quoi consistent ces symptômes.

- a. Le syndrome de répétition traumatique consiste en des reviviscences intrusives, totalement involontaires et inopinées de la situation traumatique, diurnes ou nocturnes (sous forme de cauchemars), au travers desquelles l'évènement est revécu comme au moment de la scène originelle, de façon particulièrement réaliste. Elles ont donc pour conséquence un vécu de détresse intense et d'angoisse chez la personne affectée.
- b. Les reviviscences se déclinent en hallucinations de répétition et souvenir intrusifs. L'hallucination de répétition est majoritairement visuelle mais peut également être auditive, olfactive ou sensitive, elle survient de façon brusque et inopinée mais le plus souvent il s'agit de périodes d'altération de la conscience vigile. L'hallucination apparaît avec un extrême réalisme, reproduisant tout ou partie de la scène traumatisante de façon dynamique, comme un « flash » de plus ou moins courte durée, de sorte qu'elle transporte le sujet dans ce passé traumatisant et qu'il y adhère totalement dans un premier temps, ce qui génère une émotion intense et des réponses physiques en adéquation avec le contexte (agitation, cris, etc.). A la fin de cette séquence, vécue comme un film de l'évènement, le retour à la conscience est empreint de perplexité et de détresse avec la sensation de devenir fou. Cette hallucination de répétition

¹⁷³ Nicolas Martin, et al., *La résilience : Entretien avec Boris Cyrulnik*, Paris, Le Bord de l'eau, 2009.

peut se reproduire à très long terme malgré l'amélioration symptomatologique : une porte qui claque peut rappeler un coup de feu qui rappelle la guerre, une odeur de brûlé peut rappeler l'incendie, etc. Les souvenirs intrusifs sont reconnus comme des éléments vécus dans le passé, ce qui les différencie nettement des hallucinations, et surviennent soit de façon impromptue soit lorsque la personne est soumise à un stimulus évocateur du traumatisme. Ils portent sur une période plus que sur une scène précise, mais contrairement aux vrais souvenirs, ils sont d'une grande précision et amènent également à une expérience de reviviscence brutale chargée en affects.

- c. Les cauchemars de répétition sont le symptôme le plus connu, dans lequel on inclut les réveils nocturnes brutaux inexplicables avec composante anxiogène. Il s'agit d'un rêve désagréable, sur un mode de vécu intense et non de contemplation passive, pouvant induire des manifestations de somnambulisme, et portant le plus souvent sur les scènes traumatiques réellement vécues par le patient avec adhésion totale. La scène représentée est quelquefois symbolique de l'évènement mais le plus souvent elle le traduit fidèlement, représentant de façon récurrente celle du traumatisme, elle inclut des personnages précis et reconnus comme agissant et ayant un discours similaires à la réalité des faits passés. Ce cauchemar est donc une représentation imposée et relativement fidèle de la réalité, bien qu'empreinte d'une atmosphère d'irréalité et d'étrangeté, il est répétitif et désagréable.
- d. Les ruminations mentales consiste en une affection qui, au-delà des reviviscences, veulent que la personne affectée soit sujette à des interrogations et des ruminations prolongées et récurrentes sur la signification de l'évènement, ses causes ou ses conséquences, portées par des thématiques de type auto-dévalorisation, diminution, déception, culpabilité, ou par des interrogations plus globales (la cause de la guerre, la raison du décès d'un autre, etc.).
- e. Les crises émotives consistent en des reviviscences émotionnelles avec l'impression, soudaine et fugace, spontanée ou induite, que l'évènement va se reproduire soit exactement de la même manière soit d'une façon analogue.
- f. La dissociation traumatique consiste en une restriction importante du champ de conscience du sujet qui se trouve confronté à de grandes difficultés à intégrer le contexte environnemental dans lequel il se trouve au moment du traumatisme ainsi que dans les suites immédiates. Tout se passe comme si le sujet regardait la situation de l'extérieur, il expérimente une sensation de déréalisation, de détachement extrême, avec un émoussement de sa réactivité et de son état affectif et émotionnel, comme s'il n'était que spectateur d'un film et non pas acteur d'une scène, comme s'il était étranger à lui-même : c'est le symptôme de dépersonnalisation. Il existe également une altération de la perception du temps et de l'espace, « au ralenti », comme si le monde s'était rétréci pour se limiter à la scène traumatique ou à un détail de cette scène. Cette altération induit des comportements automatiques lors de la reviviscence. Lorsque ce symptôme se pérennise dans le temps, dans le cadre de l'état de stress post-traumatique, il

aboutit à un retrait social important puisque le sujet, dissocié au quotidien, est en état de déréalisation et est dans l'incapacité de se concentrer sur les éléments du présent. Cette dissociation est souvent associée aux reviviscences, puisqu'elle permet de se détacher émotionnellement du stress massif engendré par l'évènement.

- g. L'insensibilité émotionnelle est une conséquence directe des états dissociatifs, l'insensibilité émotionnelle peut également être lue comme une défense « par anticipation » à des éventuels nouveaux traumatismes ou tous stimuli négatifs sur le plan émotionnel. Cette insensibilité émotionnelle se traduit par une grande dépendance vis-à-vis de l'entourage contrastant avec des revendications à l'autonomie, une tendance aux exigences capricieuses avec une insatisfaction, un sentiment d'être mal compris (et d'eux-mêmes ne plus comprendre ceux et ce qui les entourent), mal aimé, une irritabilité.

Discussion des résultats observés

Ces observations corroborent celles réalisées par une équipe suisse de Berne, spécialisée dans la consultation aux migrants atteints de troubles psychiques. Ils observent que, « les réfugiés ou les requérants d'asile ont souvent vécu plusieurs expériences traumatisantes à la suite qui, [...], sont englobées dans la notion de *traumatisation séquentielle*. On distingue plusieurs séquences où la personne concernée vit des expériences traumatisantes liées entre elles, comme la guerre, la situation d'après-guerre, mais aussi l'exil ou le retour. Presque tous les requérants d'asile sont concernés par la traumatisation séquentielle. En tenant compte des facteurs potentiellement retraumatisants tels que l'exclusion actuelle, la menace d'expulsion, les restrictions de travail et la situation de logement défavorable, le présent concept permet de mieux expliquer les symptômes de peur chronique, la passivité de même que les sentiments d'inutilité et de dépendance. La traumatisation séquentielle représente dans une large mesure un facteur de risque pour un SSPT (syndrome de stress post-traumatique) complexe, des dépressions et d'autres problèmes psychiques¹⁷⁴. »

Conclusion du chapitre

Pour clore cette partie, la situation que présentent ces réfugiés, est une illustration de la question des traumatismes et de la violence. Elle n'est pas tout simplement individuelle mais se pose de façon groupale et s'inscrit dans un contexte historique de guerre.

Nous avons observé tout un ensemble d'exemples, où au fond, les manifestations somatiques de l'angoisse peuvent être mises en relation avec des éléments vécus, refoulés ou

¹⁷⁴ Laura Nosetti et Anja Jossen, *La consultation pour migrants : un concept de traitement multimodal destiné aux migrants atteints d'un trouble psychique*, Clinique universitaire et polyclinique psychiatrique, Service psychiatrique universitaire de Bern, s.d.

déniés de l'histoire de ces personnes. Une méthode de repérage des dites manifestations somatiques comme des symptômes anxieux, tout comme des manifestations psychopathologiques serait à mettre en relation avec des morceaux d'histoire qui n'auraient pas été symbolisés. Comme si l'on observait une sorte de retour du refoulé et du déni.

Pouvoir faire cette hypothèse, détermine une posture d'accompagnement, une posture thérapeutique, qui ne peut pas se réduire uniquement à la prise en charge médicale des troubles somatiques. Il s'agit donc de pouvoir percevoir ce qui est en jeu dans ces troubles dits psychosomatiques. Au fond, on voit l'importance des traumatismes vécus, à travers ces manifestations physiques qui se traduisent par des dysfonctionnements psychosomatiques. L'importance de l'observation sur le terrain permet de faire l'hypothèse d'après laquelle ces troubles sont les conséquences de traumatismes vécus non perçus, non élaborés et surtout non verbalisés, qui peuvent émerger dans des discours pendant l'écoute ou les entretiens rogériens. Comme si, au lieu de se souvenir de ce qui est arrivé, les non-dits se déplaçaient sous forme de troubles psychosomatiques. C'est comme une sorte de réminiscence d'un traumatisme qui n'arrive pas à se penser, à s'élaborer et surtout à se transmettre dans l'histoire.

La méthode d'intervention adoptée dans le cadre de ce travail introduit une idée selon laquelle on a tout intérêt à faire résonner les aléas de l'histoire personnelle avec l'histoire familiale et collective, d'autant plus que ces réfugiés arrivent d'un pays troublé depuis cinq ans. Quand on essaye de voir les résonances qui peuvent exister entre les pathologies qui apparaissent avec des éléments de l'histoire du pays, on aperçoit que cela peut faire sens. C'est comme une façon individuelle de penser l'histoire ou de ne pas réussir à la penser, tellement elle est compliquée ou tellement elle mobilise d'affects extrêmement contradictoires.

Conclusion de la deuxième partie

L'analyse comparative que nous avons menée dans la seconde partie de cette étude a permis de montrer que les conceptions des mobilisations pour les Chrétiens d'Orient se sont développées d'une façon plurielle, relatives aux critères de sensibilité politique. Ces facteurs constituent donc des éléments pertinents pour la lecture des dynamiques de mobilisation. Nous avons aussi observé que dans le cadre de ces mobilisations, la question de l'opportunité politique a perpétué certains clivages au sein de la communauté catholique. Ceci a permis de mettre en lumière que le catholicisme est pluriel. Il se décline en catholicisme d'identité (fidèle au Pape), catholicisme d'intransigeance (fidèle à la Fraternité Sacerdotale de Saint Pie X – FSSPX) et en catholicisme d'ouverture. Aussi, chacune de ces collectivités s'est distinguée par une stratégie propre d'influence auprès de la classe politique.

Pour notre objet, s'agissant de l'association « Les mairies avec les Chrétiens d'Orient », les magistrats ont déployé une « *procédure informelle* » au sein de « *l'institution formelle* », afin de réaliser un projet d'assistance qui correspond à la perspective prônée par la CEF. Une telle forme d'action n'est pas sans évoquer la typologie proposée par Hans-Peter Kriesi selon qui, ces éléments déterminent une « *configuration du pouvoir* » qui va modeler des stratégies de contrôle et de soutien par les instances politiques tout en recherchant l'appui de l'opinion publique.

Par ailleurs, il nous semble que la seule polémique capable d'entraver l'adhésion de l'opinion publique en faveur de cette action, a été portée en premier lieu, par le front de l'extrême droite. Elle suppose que le fait d'accepter l'exode des Chrétiens, sous-entendrait l'effacement de leur présence en Orient. C'est pourquoi, l'action entamée par ces communes, est perçue par ce groupe, comme étant en contradiction avec leur positionnement sur ce sujet. Ceci constitue un nouveau facteur de clivage au sein de la sphère politique catholique, outre celui de l'opportunité politique.

Ensuite, l'enquête de terrain a permis de montrer que la situation des Chrétiens issus du conflit syro-irakien, risque de renforcer l'idée selon laquelle la religion musulmane constituerait une forme de menace pour la paix publique et le respect des droits. La culture musulmane fixe en quelque sorte une « angoisse sociale », comme en témoigne les sondages interrogeant le rapport des français à l'Islam.

Pour terminer, nous pouvons affirmer avec Philippe Portier que les « identités sont là, il faut les respecter », mais également qu' « on ne peut pas faire autrement ». L'idée d'un « enrichissement réciproque » a perdu du terrain au profit de « l'essentiel commun » autour duquel les identités doivent se situer. Ceci explique, la quête de l'homogénéité culturelle face à des populations qui introduisent une différence visible dans l'espace public.

Enfin, dans le cadre des mobilisations que nous avons examiné, nous avons pu établir que les dispositifs d'intégration mis en place pour les réfugiés posent question en ce qu'il ne semble pas répondre à leur situation psychoaffective.

Que comprendre des mobilisations pour les Chrétiens d'Orient ?

La question qui nous a animés tout au long de ce mémoire est celle des mobilisations catholiques en faveur de l'accueil de Chrétiens d'Orient en France. Afin de pouvoir mieux comprendre ce phénomène et en analyser ses formes nous nous sommes intéressés tout d'abord à comprendre comment ce type de mobilisation pouvait s'inscrire dans un champ plus vaste qui est celui de l'action politique des institutions catholiques. Nous avons établi qu'avec l'élection du Pape François, les débats politiques relatifs à la question des réfugiés se sont centrés sur une perspective de relativisation de l'accueil des réfugiés issus de ces régions en fonction de leur religion. Puis, nous avons établi que les opinions au sein de l'institution catholique ont divergé à l'égard de l'axe inspiré par le souverain pontife. Le différend, à ce moment-là, résidait du côté de l'Eglise catholique d'Orient, quant aux solutions permettant de garantir la sécurité des fidèles. Les propositions formulées par le Pape François ont provoqué des réactions mitigées parmi les prélats en Occident. Cet état de fait a engendré une forme de reconfiguration des positionnements entre un projet pontifical, adepte d'un esprit d'ouverture et de tolérance, et des tendances cléricales et laïques affichant leur opposition à l'appel de Rome. Ce constat nous a ensuite permis d'établir que le changement de ton observé à Rome a diversifié les formes de mobilisations pour la cause des Chrétiens d'Orient à l'échelle du catholicisme français. Un tel phénomène réactualise à notre avis le clivage entre tendance humaniste et intransigeante analysé par Philippe Portier. Enfin, à un autre niveau, nous avons établi que la divergence de perspectives entre les représentants du culte catholique de l'Eglise latine et son équivalent en Orient a contribué, en France, à une diversification des stratégies de mobilisation adoptées par les protagonistes favorables à la cause des Chrétiens d'Orient.

En France, l'épiscopat n'avait pas envisagé initialement la question de l'accueil des Chrétiens d'Orient. Cependant, la ligne du pape François a produit un tournant qui a suscité une double dynamique : elle a revivifié une frange conservatrice et favorisé en parallèle l'émergence d'un mouvement partisan à caractère œcuménique qui entre en résonance avec la perspective du Pape François.

Enfin, la première partie de ce mémoire a en outre permis de mettre en lumière que dans le cadre de la cause des Chrétiens d'Orient trois formes de mobilisations ont été à l'œuvre. L'une menée par un groupement associatif catholique dont les protagonistes sont la

CEF, L'Œuvre d'Orient, la CHREDO, l'AEMO et l'association « Les mairies avec les Chrétiens d'Orient ». Ils soutiennent une stratégie d'accueil provisoire dans le cadre de l'opération « Irak 500 ». Une autre forme de mobilisation à l'œuvre est celle promue par une initiative catholique conservatrice qui regroupe l'association « SOS Chrétiens d'Orient » ainsi que le maire de Béziers. Ils privilégient une perspective d'aide sur place, en Orient. Enfin, une troisième initiative d'origine catholique s'est démarquée des deux autres par son caractère œcuménique et s'est distinguée par sa visée humaniste dans le cadre du protocole « Couloirs humanitaires ». Pour plus de lisibilité, les trois formes de mobilisations sont présentées sous forme de tableau ci-dessous.

Tableau 4 : **Typologie des formes de mobilisation mises en lumière**

Type de groupement	Membres	Vision de l'accueil	Programme d'accueil
<i>Associatif catholique</i>	CEF, Œuvre d'Orient, CHREDO, AEMO, Mairies avec les Chrétiens d'Orient	conditionnel et provisoire	« Irak 500 »
<i>Catholique conservateur</i>	SOS Chrétiens d'Orient, Robert Ménard	aide sur place des Chrétiens d'Orient	Aucun
<i>Œcuménique</i>	Sant'Egidio, CEF, FPF, FEP, Caritas-Secours catholique	inconditionnel et indéterminé	« Couloirs humanitaires »

La mise en évidence des trois formes de mobilisation et des visions de l'accueil qui les sous-tendent nous a invité dans la seconde partie de ce mémoire à approfondir la question de l'accueil des réfugiés syrien en France. Dans la mesure où seul le « Programme Irak 500 » était pleinement en œuvre durant l'enquête, nous avons par conséquent privilégié les mobilisations du premier groupement associatif. Dans ce cadre, nous avons réalisé des entretiens et observations dans les communes membres des « Mairies avec les Chrétiens d'Orient » et auprès de réfugiés domiciliés dans ces communes.

L'analyse comparative que nous avons menée dans la seconde partie de cette étude a permis de montrer que les conceptions des mobilisations pour les Chrétiens d'Orient se sont développées d'une façon plurielle, relatives aux critères de sensibilité politique. Ces facteurs

constituent des éléments pertinents pour la lecture des dynamiques de mobilisation. Nous avons aussi observé que dans le cadre de ces mobilisations, la question de l'opportunité politique a perpétué certains clivages au sein de la communauté catholique. Ceci a permis de mettre en lumière que le catholicisme est pluriel. Il se décline en catholicisme d'identité (fidèle au Pape), catholicisme d'intransigeance (fidèle à la Fraternité Sacerdotale de Saint Pie X – FSSPX) et en catholicisme d'ouverture.

S'agissant de l'enquête menée auprès de l'association « Les mairies avec les Chrétiens d'Orient », nous avons observé que les maires avaient déployé une « *procédure informelle* » au sein de « *l'institution formelle* », afin de réaliser un projet d'assistance qui correspond à la perspective prônée par la conférence des évêques de France. Cependant, ces dynamiques ont aussi connu des formes d'opposition, notamment au sein de sphères radicales du catholicisme français. Ces formes d'opposition et de clivage ont pu être mieux explicitées dans la partie liée à l'analyse de sondages relatifs à la question de l'accueil de réfugiés et ont montré, une fois encore, l'hétérogénéité relative du monde catholique français en la matière. En effet, certaines formes de méfiance persistent et elles sont pour partie liées à la manière dont la religion musulmane est perçue par l'opinion. Il ressort en effet que la culture musulmane fixe en quelque sorte une « angoisse sociale », comme en témoigne, là encore, les sondages interrogeant le rapport des français à l'Islam. Enfin, un troisième volet de l'enquête a eu trait à la manière dont les réfugiés ont vécu leur parcours et le processus de réinstallation en France. Cette partie de l'enquête, qui nous a amené à rencontrer plusieurs familles a été particulièrement enrichissante en ce qu'elle a permis à ces personnes de témoigner de leur expérience subjective mais aussi de la difficulté qui peut exister lorsque l'on se vit comme « réfugié ». Ces questions et le suivi de ces familles mériteraient assurément d'être approfondis afin de mieux comprendre les interrelations entre les formes de mobilisation mises en lumière, les formes d'accueil élaborées et les attentes des populations concernées.

Avant de conclure, nous nous permettons de souligner que ce travail comporte certaines limites. Elles sont pour partie liées aux conditions d'accès au terrain (rendues parfois difficiles en raison de la confidentialité des actions entreprises mais aussi d'une certaine « culture de la discrétion » entretenue par certains des groupements auprès desquels nous avons enquêté). Elles sont aussi liées aux temporalités de la recherche menée puisque le processus analysé et les mobilisations dont nous avons fait état n'appartiennent pas encore au passé. Ces deux limites énoncées constituent toutefois autant de pistes de recherche qui pourraient être approfondies. Par exemple, il pourrait être opportun de mieux connaître et

analyser les conditions d'accueil effectives des réfugiés bénéficiant du programme « Couloirs humanitaires » qui, pour rappel, arrivent en France, au compte-goutte, au moment même où nous rédigeons ces lignes.

En conclusion, nous espérons que ce travail et les analyses qu'il comporte ont permis de contribuer à apporter une meilleure connaissance des processus actuels de mobilisation catholiques en faveur de la cause des Chrétiens d'Orient.

Bibliographie

Ouvrages et articles de revue

ALLODI F., "Refugees as victims of torture and trauma", in W. H. Holtzman & T. H. Bornemann (Eds), *Mental Health of immigrants and refugees* (p. 245-252), University of Texas, 1990.

AUDOIN ROUZEAU S., « Qu'est-ce qu'un deuil de guerre? », *Revue historique des armées*, n°259 (Juin), 2010, p. 3-12.

BALAS M., « Un pluralisme sans conflits. Sant'Edigio : diplomatie et religion », *Terrain*, n° 51, 2008, p. 50-61

BALAS, « C'est différent des diplomates et des chercheurs. Genèse et institutionnalisation d'un hybride : les médiations de Sant Egidio », *Les champs de Mars*, revue de l'IRSEM, n°26, 2015, p. 123-135.

BEAUDOIN R., *Doctrine sociale de l'Église : Une histoire contemporaine*, Paris, Cerf, 2012.

BERAUD C., PORTIER Ph., *Métamorphose catholique*, Paris, éd. de la MSH, 2015.

BERTAUX D., *Les récits de vie*, Nathan, Paris, 1997.

BILLIQUOT J.-M., *Les Chrétiens d'Orient en France*, Paris, Le Sarmant - Fayard, 1997.

CATUSSE M., SIGNOLES A. et SIINO F. (dir.), *Revue des mondes musulmans et de la méditerranée*, n°138, 2015. Numéro spécial : « Révolutions arabes : un événement pour les sciences sociales ? »

CEFAÏ D., *Pourquoi se mobilise t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, 2007.

COGNET M., *Migrations, groupes d'origines et trajectoires : vers une ethnicisation des rapports professionnels ?* Thèse de doctorat de Sociologie, Villeneuve d'Ascq, éditions des Presses Universitaires du Septentrion, 1999.

CROCQ L., *Les traumatismes psychiques de guerre*, Paris, Odile Jacob, 1999.

CYRULNIK B., *La résilience ou comment renaître de sa souffrance ?*, Paris, Editions Fabert, 2009.

CYRULNIK B., *Le murmure des fantômes*, Paris, Odile Jacob, 2003.

CYRULNIK B., *Ces enfants qui tiennent le coup*, Paris, Hommes et perspectives, 1998.

DELCROIX C., MISSAOU L., « Familles, destins personnels et appartenances collectives en migration », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n°3, 2005, p. 7-8.

DEQUESNE T., *L'expérience migratoire en situation traumatique ; douleur de la rupture ou tuteur de résilience : recherche clinique menée auprès de Khmers réfugiés en France après le génocide des années Pol Pot*, Mémoire de recherche de Maîtrise, dir. Clara Duchet, Université, Paris V - René Descartes, 2003-2004.

France Diplomatie, *La France, pays d'accueil des réfugiés syriens*, Paris, Ministère des Affaires étrangères et du développement international, 2016. En ligne

FOYER D., « Une notion en débat. La laïcité positive », *Revue d'éthique et de théologie morale*, 2008.

- FURNISS J., Meier D., « Le laïc et le religieux dans l'action humanitaire, une introduction », *A contrario*, n° 18, 2012, p. 7-36.
- GEISSER V., « François, Pape des migrants ? », *Migrations Société*, Vol. 29, n° 167, 2017.
- GIRARD R., *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972.
- GOLLNISCH P., *Chrétiens d'Orient : Résister sur notre terre*, Paris, Le Cherche Midi, 2016.
- GOUSSEFF C., *Immigrés russes en France (1900-1950)*, Thèse de doctorat, EHESS, 1996.
- GRAPPE M., « Troubles psychiques post-traumatiques chez les enfants victimes de guerre, séquelles simples et formes cliniques graves », *La revue Française de Psychiatrie et de Psychologie médicale*, n°10, Septembre 1997, p. 99-101.
- HABIMANA E., Rousseau C., Saucier J.-F., & Streint U. (sous presse), *Psychiatrie transculturelle et migrations*. In P. Lalonde, M. Aubert, & F. Grunberg, (Eds), *Psychiatrie clinique : Approche bio-psycho-sociale*, Boucherville : Gaétan Morin.
- HEYBERGER B., *Chrétiens du monde arabe : un archipel en terre d'islam*, Paris, Autrement, 2003.
- LANDRON O., « À la droite du Christ », *les traditionnalistes dans l'histoire*, Paris, Cerf, 2015.
- MARKESTEYN T., *Les répercussions psychologiques des actes criminels à caractères non sexuel sur les victimes*, Rapport pour spécialistes 1992 ? Ottawa : Solliciteur Général Canada.
- MAYEUR J.M., « Catholicisme intransigeant, catholicisme social, démocratie chrétienne », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 27^e année, N. 2, 1972. pp. 483-499.
- NATHAN T., « Tuer l'autre ou tuer la vie qui est en l'autre. Ethnopsychanalyse des crimes contre l'humanité », *Nouvelle Revue d'Ethnopsychiatrie*, n°19, 1992, pp°37-54.
- NATHAN T., « Trauma et mémoire », *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*, n°6, 1986, pp°7-18.
- Pape François, « La joie de l'Évangile. Exhortation apostolique de 24 novembre 2013 », *La Documentation catholique*, n° 2513, 2014.
- PELLETIER D., Schlegel J.L., *À la gauche du Christ. Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 2012.
- PORTIER Ph., *L'Etat et les religions en France, Une sociologie historique de la laïcité*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2016.
- PORTIER Ph., MILOT M., et WILLAIME J.-P. (dir), *Pluralisme religieux et citoyenneté*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2010.
- RANDAXHE F., ZUBER V., *Laïcités-démocraties, des relations ambiguës, actes du colloque organisé par le Groupe de Sociologie des Religions et de la Laïcité, (UMR 8582 CNRS-EPHE) les 7 et le 8 décembre 1998 à l'IRESO*, Paris, Brepols, Bibliothèque de l'EPHE, section des sciences religieuses, 2003, 167 p.
- REA A., TRIPIER M., *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte « Repères », 2008.
- REMOND R., « Droite et gauche dans le catholicisme français », *RFSP*, n°4, 1958. pp. 803-820.
- RUIZ de ELVIRA L., « Les catégories à l'épreuve des « associations réelles » : ni tout à fait « laïques » et développementalistes, ni tout à fait confessionnelles et de bienfaisance », *A contrario*, n° 18, 2012, p. 79-96.
- SAMI-ALI M., *L'impasse Relationnelle*, Paris, Dunod, 2000.
- SAMI-ALI M., *Penser le somatique*, Paris, Dunod, 1987.

VALOGNES J.-P., *Vie et Mort des Chrétiens d'Orient : Des Origines à Nos Jours*, Paris, Fayard, 1994.

VIRGNAT J.-P., *Fragilité psychique, fragilité sociale : quelles frontières ?*, Université Catholique de Lyon, 1987.

WEBER M., *Sociologie de la religion*, Paris, Champs-Flammarion, 2006

YACOB J., « Les chrétiens d'Orient en France. Capacité d'adaptation et attachement à leur identité. Étude de cas : Les Assyro-Chaldéens de France », communication présentée au colloque « L'unité des chrétiens. Pourquoi ? Pour quoi ? », Institut supérieur d'études œcuméniques (ISEO), Institut catholique de Paris, 17-18-19 mars 2015.

Yacoub J., « La Diaspora assyro-chaldéenne. Entre identité et intégration », in : Robert M.-H., Younes M. (éd.), *La Vocation des Chrétiens d'Orient. Défis actuels et enjeux d'avenir dans leurs rapports à l'islam*, Ed. Karthala, Paris, 2015, p. 189-206.

ZAL'OU M., « Les chrétiens de Syrie dans l'Amérique du Nord », *Échos d'Orient*, vol. 15, n°96, 1912, p. 427-441.

ZUBER V., « Contre toutes les doctrines de haines, en finir avec la concurrence victimaire pour promouvoir un combat commun contre l'intolérance et pour la liberté... », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 2016, mis en ligne le 23 mars 2016, consulté le 24 mars 2017. URL : <http://assr.revues.org/27198>

N.B.- *Les articles de journaux cités ne figurent pas dans la présente bibliographie.*

